

FranceAgriMer

> Les synthèses de FranceAgriMer

Juillet 2016 • numéro **5**



COMMERCE AGROALIMENTAIRE ENTRE
LA FRANCE ET LE ROYAUME-UNI



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

www.franceagrimer.fr



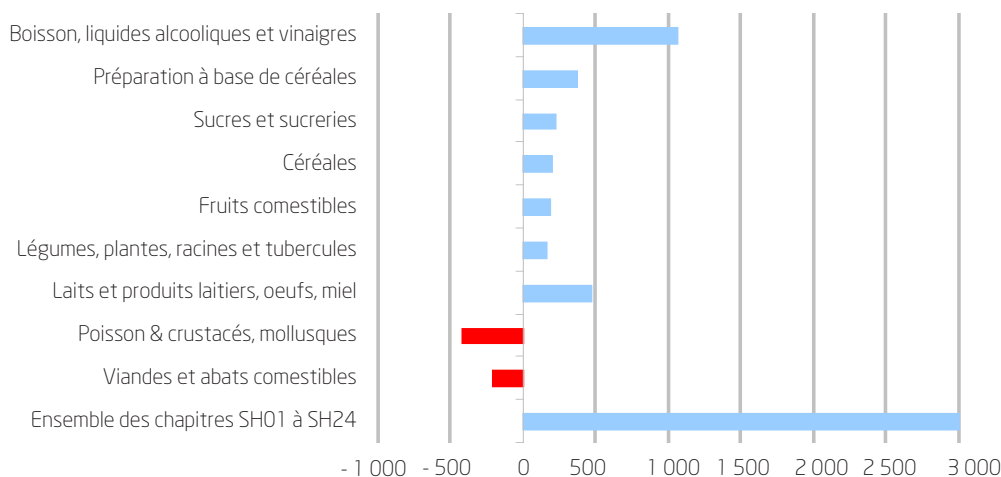
SOMMAIRE

État des lieux 2015	4
Principales caractéristiques des échanges agricoles et agroalimentaires entre la France et le Royaume-Uni	6
Fiche N°1 : Le vin et les boissons alcoolisées	12
Fiche N°2 : Le lait et les produits laitiers	20
Fiche N°3 : Les produits de la pêche et de l'aquaculture.....	24
Fiche N°4 : Les céréales et oléoprotéagineux	28
Fiche N°5 : Les fruits et légumes	48
Fiche N°6 : Filière ovine	54
Fiche N°7 : Filière porcine	56
Fiche N°8 : Filières avicoles	58
Fiche N°9 : Filière bovine	62
Fiche N°10 : Filière sucre	64
Fiche N°11 : Biocarburants	66
Fiche N°12 : Végétaux d'ornement	70
Fiche N°13 : Plantes et graines aromatiques et médicinales, épices et huiles essentielles	72

Commerce agroalimentaire entre la France et le Royaume-Uni

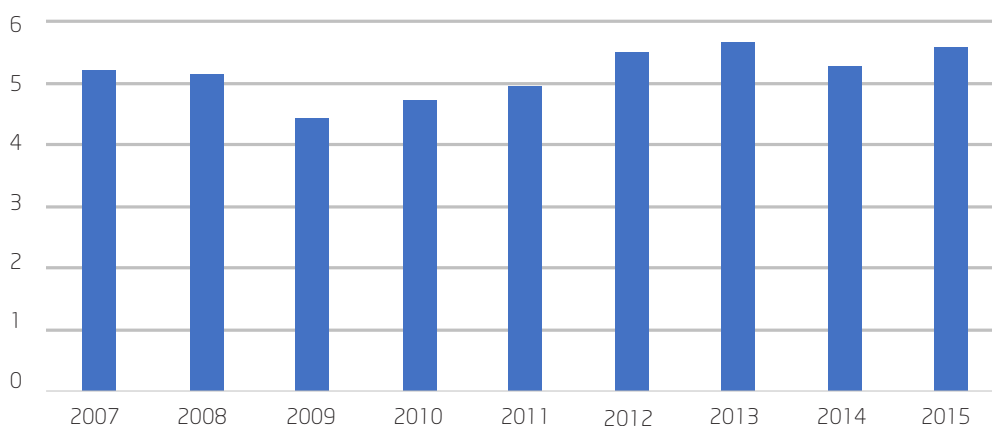
État des lieux 2015

Balance commerciale agroalimentaire France/Royaume-Uni en 2015 (en millions d'euros)



Le solde agroalimentaire de nos échanges avec le Royaume-Uni¹ est structurellement excédentaire. Le solde est positif de 3 milliards d'euros en 2015. Le premier poste d'exportation est historiquement constitué par les boissons alcoolisées, les exportations de vins représentant environ 1,2 Mds €, suivi des produits laitiers et particulièrement des fromages, puis des préparations à bases de céréales (biscuits, pains spéciaux etc.). En moyenne pour les produits agricoles et alimentaires, le Royaume-Uni représente environ 10 % de nos exportations. Notre solde reste déficitaire sur les produits de la mer et les viandes et abats (avec notamment les viandes ovines).

Exportations agro-alimentaires françaises vers le Royaume-Uni (en milliards d'euros)



1- Tous les produits des chapitres douaniers SH 01 à 24

Les exportations agroalimentaires françaises vers le Royaume-Uni sont globalement stables depuis 10 ans. Le Royaume-Uni est la troisième plus importante destination agroalimentaire française après l'Allemagne et la Belgique.

Ci-après sont présentés des éléments synthétiques concernant les principaux secteurs des échanges français avec le Royaume-Uni : le vin et les alcools, les produits laitiers, les produits de la mer, les céréales et les fruits. En annexe, des fiches par filière présentent des analyses plus détaillées pour chaque secteur.

Ces fiches s'attachent d'une part à décrire le marché global du Royaume-Uni pour le secteur concerné : consommation, production et échanges internationaux et, d'autre part, à préciser l'évolution des échanges avec la France, en mettant en lumière les points saillants, sans préjuger des sujets de négociations à venir entre le Royaume-Uni et l'Union européenne, ni des évolutions qui en résulteraient.

Fiche N°1 : Le vin et les boissons alcoolisées.

Fiche N°2 : Le lait et les produits laitiers.

Fiche N°3 : Les produits de la pêche et de l'aquaculture.

Fiche N°4 : Les céréales et oléoprotéagineux.

Fiche N°5 : Les fruits et légumes.

Fiche N°6 : Filière ovine.

Fiche N°7 : Filière porcine.

Fiche N°8 : Filières avicoles.

Fiche N°9 : Filière bovine.

Fiche N°10 : Filière sucre.

Fiche N°11 : Biocarburants.

Fiche N°12 : Végétaux d'ornement.

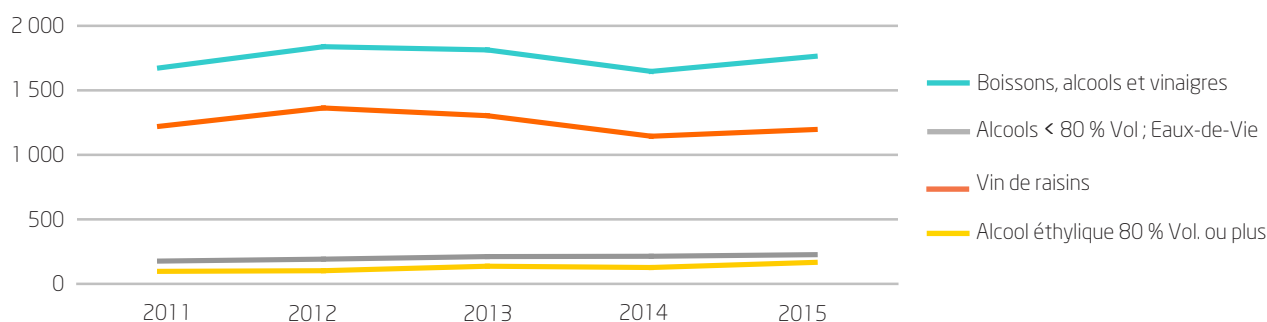
Fiche N°13 : Plantes et graines aromatiques et médicinales, épices et huiles essentielles.

Principales caractéristiques des échanges agricoles et agroalimentaires entre la France et le Royaume-Uni

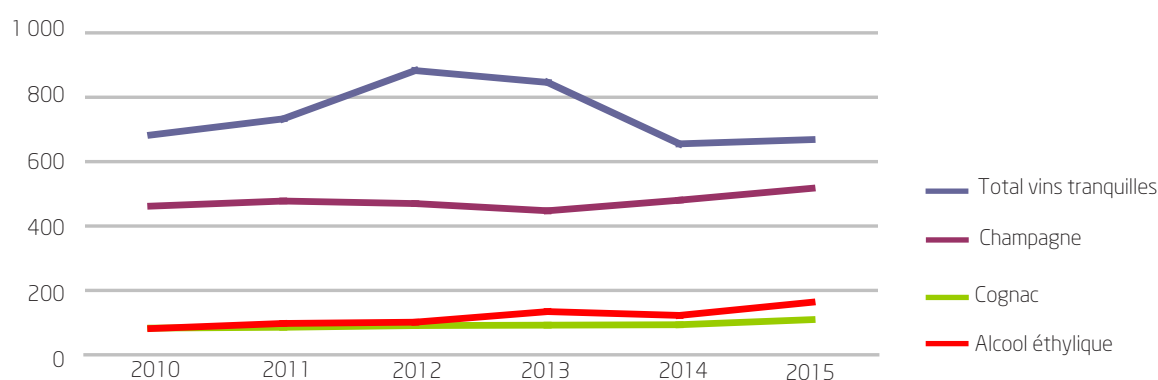
I - Le vin et les autres boissons alcoolisées

Les boissons alcoolisées représentent les principales exportations agroalimentaires françaises vers le Royaume-Uni, avec environ le tiers des exportations totales. Ces exportations sont globalement stables en valeur. Dans cet ensemble, les vins représentent l'essentiel, dont 55 % en vin tranquille et 45 % en vins effervescent (98 % Champagne) les trois premiers produits vendus sont des AOC (Bordeaux 30 %, Bourgogne 12 % et Côtes du Rhône 11 %)

Exportations françaises de boissons alcoolisées au Royaume-Uni (en millions d'euros)



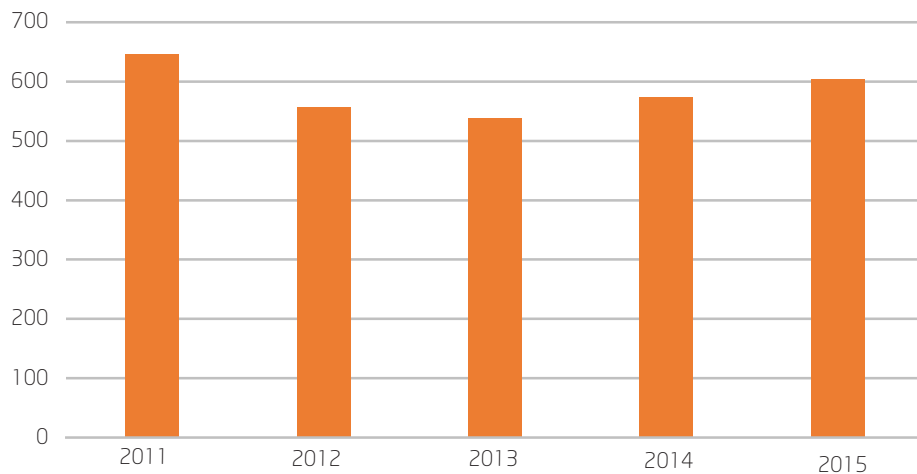
Les principales exportations françaises de produits du raisin au Royaume-Uni (en millions d'euros)



Le premier poste d'exportation concerne l'ensemble des vins tranquilles (dont la majorité en AOC) suivi par le Champagne, dont la valeur des exportations progresse légèrement.

Les whiskies, et essentiellement le whisky écossais, représentent la quasi-totalité des importations françaises de boissons du Royaume-Uni soit de 5 à 6 fois plus que les exportations d'alcools et eaux de vie de France vers le Royaume-Uni.

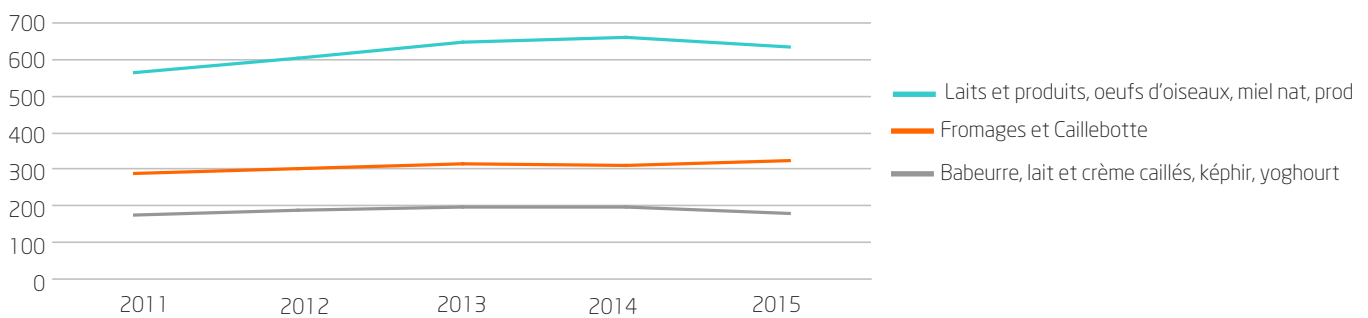
Importations de whiskies du Royaume-Uni vers la France (en millions d'euros)



Les données détaillées concernant les vins et alcools figurent dans la fiche N°1.

II - Les produits laitiers (et les produits animaux autres que les viandes)

Les exportations françaises vers le Royaume-Uni (en millions d'euros)



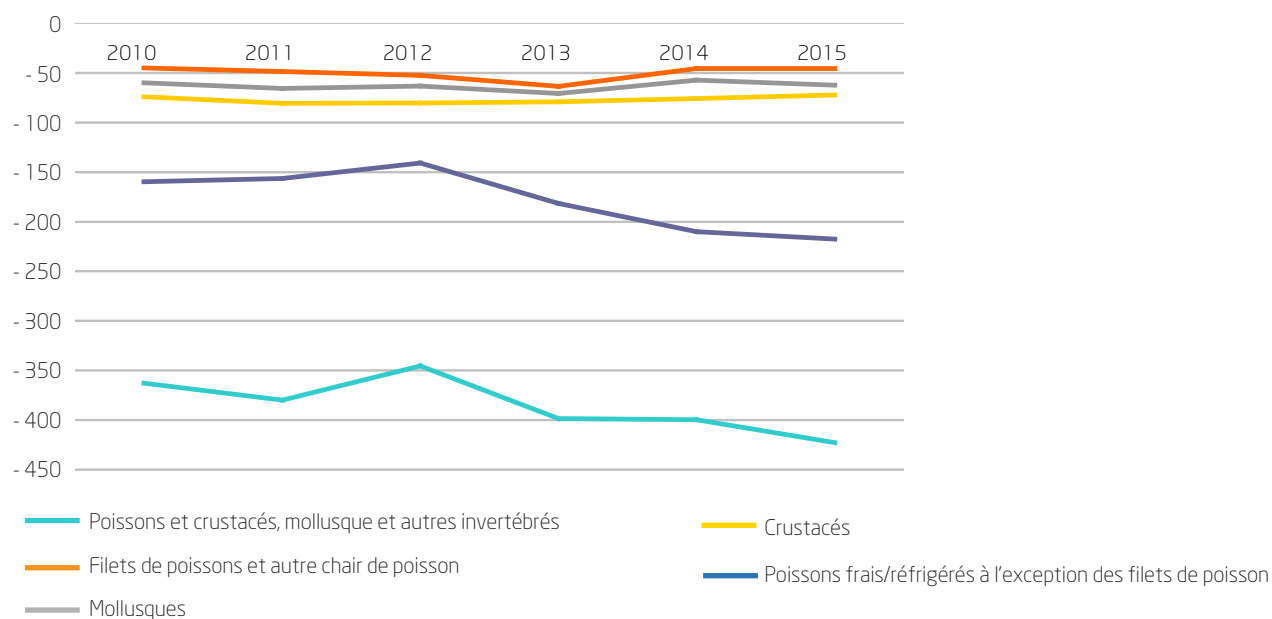
Les exportations de produits laitiers représentent le deuxième poste d'exportations françaises vers le Royaume-Uni. Les principaux produits sont les fromages, puis les produits ultra-frais. Ces exportations sont stables globalement sur les cinq dernières années, avec une légère progression des fromages.

Les données détaillées concernant le lait de vache et les produits laitiers figurent dans la fiche N°2.

Commerce agroalimentaire entre la France et le Royaume-Uni

III- Les produits de la mer

Solde des échanges France/Royaume-Uni (en millions d'euros)



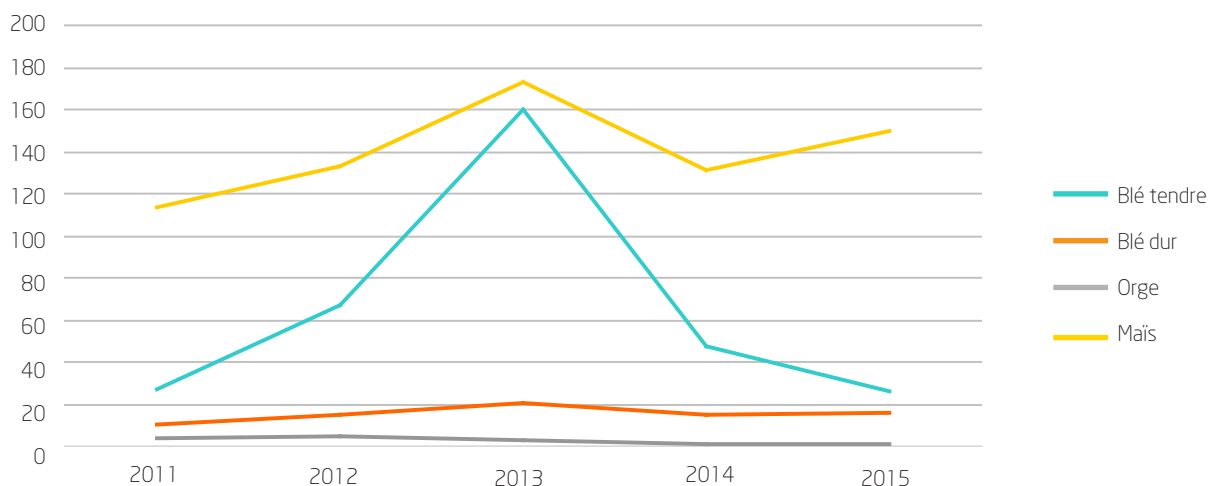
Dans ce secteur la balance des échanges France / Royaume-Uni est négative, pour un montant croissant sur les cinq dernières années. Avec un déficit qui atteint 388 millions d'euros en 2015.

Les importations françaises en provenance du Royaume-Uni concernent tous les produits de la mer, mais particulièrement les poissons frais pêchés pour les espèces les plus importantes en consommation.

Les données détaillées relatives aux produits de la mer figurent dans la fiche N°3.

IV - Les céréales et produits à base de céréales

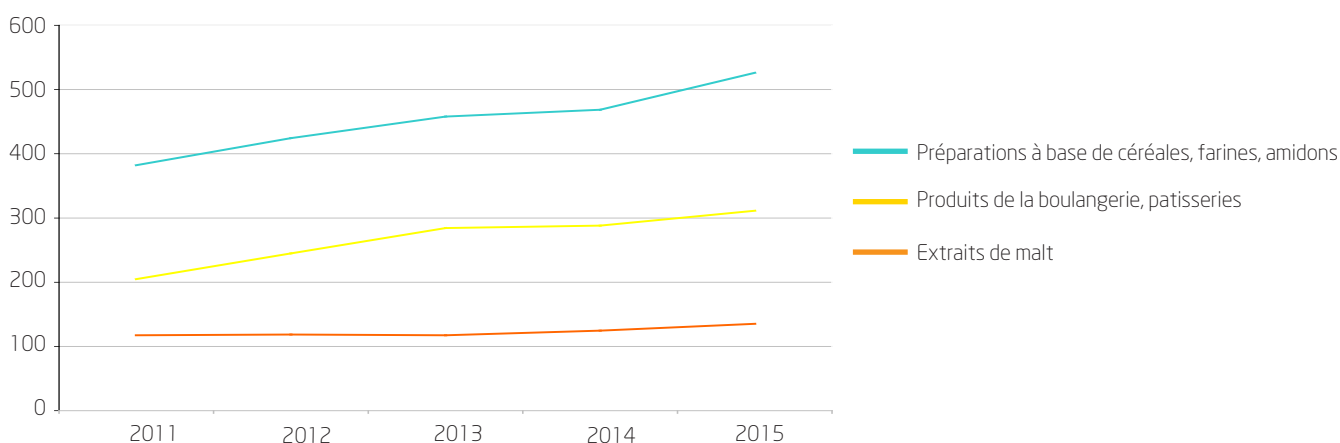
Exports France vers Royaume-Uni (en millions d'euros)



Les exportations de céréales françaises vers le Royaume-Uni restent modestes, comparées aux exportations vers la Belgique et les Pays-Bas. Elles sont essentiellement orientées vers des usages fourragers (maïs), et dépendent largement de la situation des récoltes britanniques qui, pour le blé tendre, ont été mauvaises en 2012 et 2013, mais bonnes en 2014 et surtout 2015.

Les données relatives aux céréales, oléo-protéagineux, huiles végétales et tourteaux sont détaillées dans la fiche N°4.

Exportations de préparations à base de céréales (en millions d'euros)



Les préparations à base de céréales représentent un poste d'exportations plus important vers le Royaume-Uni que les céréales non transformées.

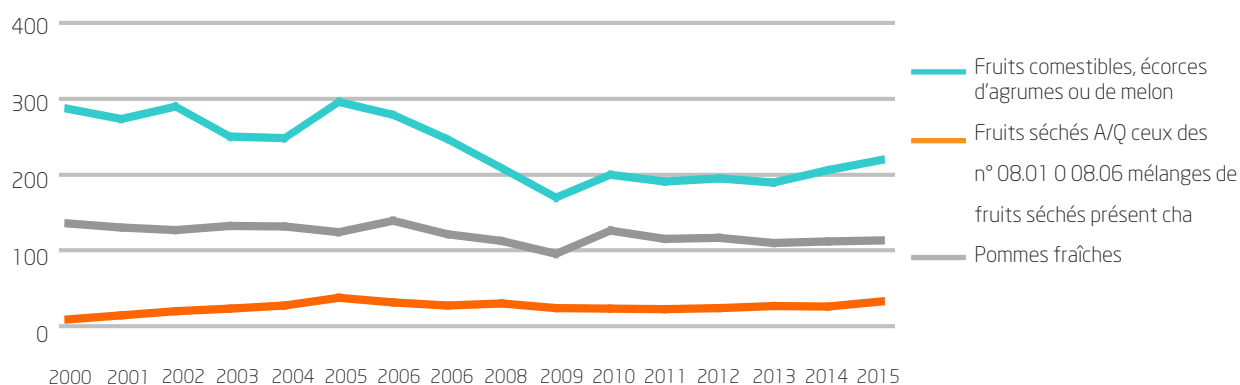
La progression régulière de ces exportations est surtout le fait de la croissance des exportations de biscuits et produits de la pâtisserie industrielle.

Commerce agroalimentaire entre la France et le Royaume-Uni

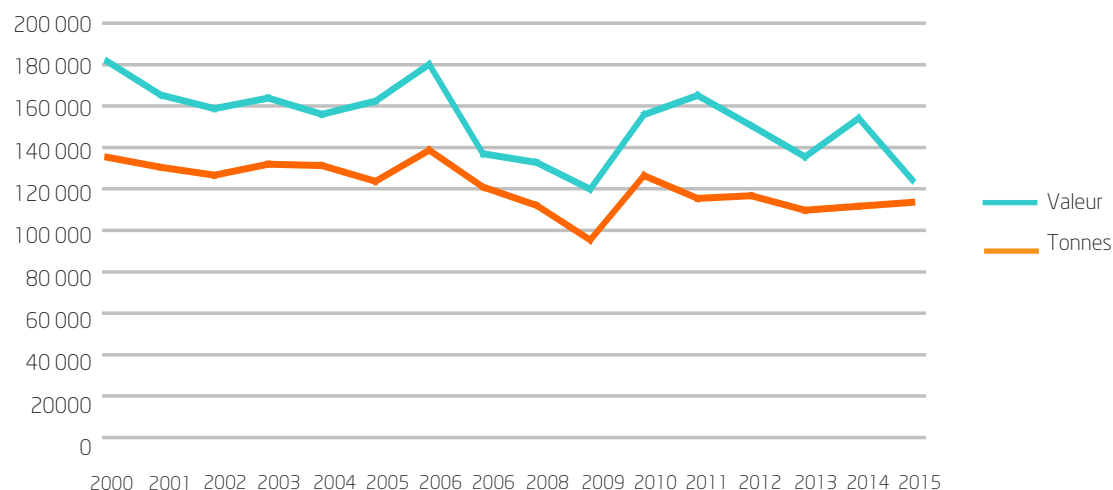
V - Le secteur des fruits

Après avoir diminué sensiblement dans les années 2000, les exportations françaises de fruits vers le Royaume-Uni sont stables voire en légère progression depuis 2010. Les pommes représentent l'essentiel des volumes et de la valeur, même si leur part est en baisse, le deuxième poste étant les noix, en progression continue sur la période.

Exportations de fruits de France vers le Royaume-Uni 2000/2015 (en millions d'euros)



Exportations de pommes France vers le Royaume-Uni 2000/2015 (en milliers d'euros en valeur et en tonnes pour les quantités)



On note une baisse des exportations des pommes plus marquée en valeur qu'en volume sur la longue durée et une nette augmentation des exportations d'autres pays (Belgique, Pologne) vers le Royaume-Uni (RU). L'augmentation des ventes de pommes polonaises au RU est en partie expliquée par un effet report lié à l'embargo russe en 2015, les pommes polonaises ayant auparavant la Russie comme premier débouché.

Les données détaillées concernant les fruits et légumes figurent dans la fiche N°5.



Fiche N°1

Les échanges de vins et boissons alcoolisées entre la France et le Royaume-Uni de 2010 à 2015

Chiffres-clés 2015

Total boissons (*Ensemble des codes 22 : boissons, liquides alcooliques, vinaigres*)

Exportations françaises de boissons vers le Royaume-Uni (RU) :

- 1,76 milliard d'euros (+13 % vs 2010)
- 8,59 millions d'hectolitres (+2 % vs 2010)
- 2^e destination pour la France en valeur
- 3^e destination en volume
- essentiellement des vins (68 % des valeurs)

Importations françaises de boissons depuis le Royaume-Uni :

- 699 millions d'euros (+16 % vs 2010)
- 618 milliers d'hl (+13 %)
- 2^e destination pour le Royaume-Uni en valeur
- 3^e destination en volume
- essentiellement des Whiskies (86 % des valeurs)

Total vins (*Ensemble des codes 2204 : vins de raisins frais y compris les vins enrichis en alcool et les moûts*)

Exportations françaises de vins vers le RU :

- 1,20 milliard d'euros (+3 % vs 2010)
- 1,89 million d'hl (-14 % vs 2014)
- 2^e destination pour la France en valeur
- 2^e destination en volume
- Flux en volume : vins tranquilles bouteille 80 %, vins mousseux 15 %, vins tranquilles vrac 5 %
- 517 millions d'euros de Champagne (+12 %)
- 205 millions d'euros d'AOP Bordeaux (-12 %)
-

Importations françaises de vins depuis le RU :

- 14 millions d'euros (-13 %)
- 20 milliers d'hl (-29 %)
- 2^e destination pour le RU en valeur
- 1^{ère} destination en volume

Total spiritueux (ensemble des codes 2208 : alcools éthylique, eaux de vie, liqueurs et autres boissons spiritueuses)

Exportations françaises de spiritueux vers le RU :

- 226 millions d'euros (+43 % vs 2010)
- 1 68 milliers d'hl (+12 %)
- 4^e destination pour le France en valeur
- 2^e destination en volume
- 109 millions d'euros de Cognac (+30 %)
- 58 millions d'euros de Vodka (+130 %)

Importation françaises de spiritueux depuis le RU :

- 637 millions d'euros (+15 %)
- 587 milliers d'hl (-6 %)
- 2^e destination pour le RU en valeur
- 2^e destination en volume
- 605 millions d'euros de Whiskies (+15 %)

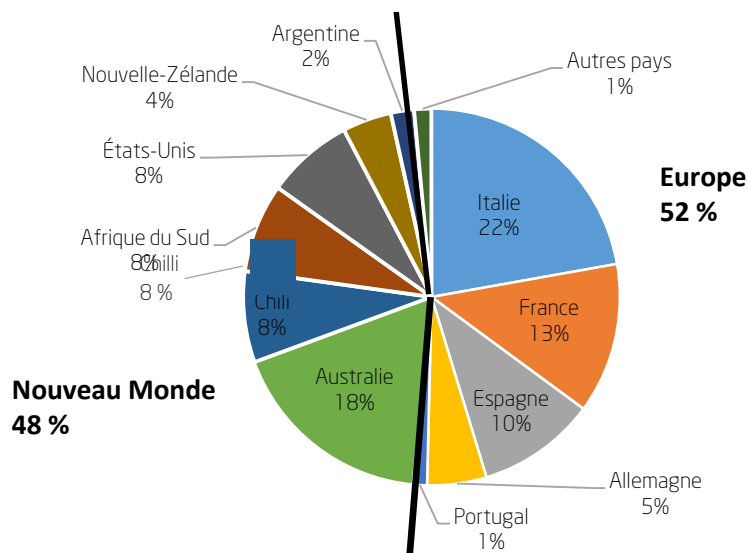
Contexte des échanges de boissons entre la France et le Royaume-Uni

La France est exportateur net dans ses échanges en boissons (dont les alcools) avec le Royaume-Uni. Ce sont les exportations françaises de vins qui couvrent la majorité des flux vers le RU.

Le RU est un marché clé du commerce mondial des vins, 2^e importateur avec 3,92 milliards d'euros et 13,6 millions d'hectolitres en 2015, derrière les États-Unis en valeur (4,05 milliards d'euros) et l'Allemagne en volume (15,35 millions d'hl).

Par ailleurs, le RU apparaît comme une porte d'entrée des vins dits « du nouveau monde » (Australie, Chili, Afrique du Sud, États-Unis, Nouvelle-Zélande, Argentine...) sur le marché européen. Près de la moitié des importations du RU en volume proviennent des pays dits « du nouveau monde ».

Importations britanniques de vins par provenance en volume en 2015



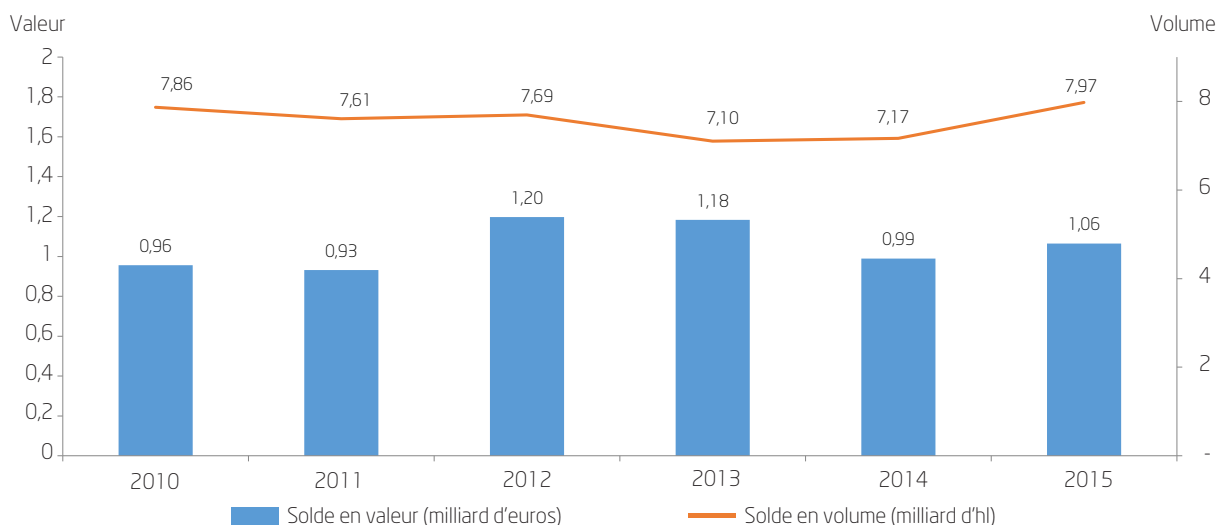
Source : GlobalTrade Atlas

Commerce agroalimentaire entre la France et le Royaume-Uni

Les échanges entre la France et le Royaume-Uni pour l'ensemble des boissons

La balance commerciale des exportations françaises de boissons avec le Royaume-Uni est largement excédentaire. Elle a atteint +1,06 milliard d'euros et près de +8 millions d'hectolitres en 2015. Elle est relativement stable depuis 5 ans.

La balance commerciale française des échanges de boissons* avec le Royaume-Uni de 2010 à 2015



*Ensemble des codes 22
Source : Global Trade Atlas

En 2015, le Royaume-Uni a représenté un marché de 1,76 milliard d'euros et 8,76 millions d'hectolitres pour les exportations françaises de boissons (codes 22 : boissons, liquides alcooliques et vinaigres).

Les vins représentent la grande majorité des ventes avec 68 % des valeurs exportées, devant les spiritueux (eaux de vie, liqueurs et autres spiritueux < 80 % l'alcool), qui pèsent pour 13 % des valeurs exportées par la France vers le RU en 2015.

En volume, la comparaison est plus difficile, les unités déclarées étant différentes d'un produit à l'autre (litres ou litres d'alcool pur). Néanmoins, se sont les alcools éthyliques >80 % et eaux de vie dénaturés de tous titres qui représentent la majorité des flux, avec 2,77 millions d'hl (32 % de part de marché en volume), devant les vins, avec 1,89 millions d'hl (22 % PDM volume).

Les exportations françaises de boissons, liquides alcooliques et vinaigres en 2015 (en valeur)

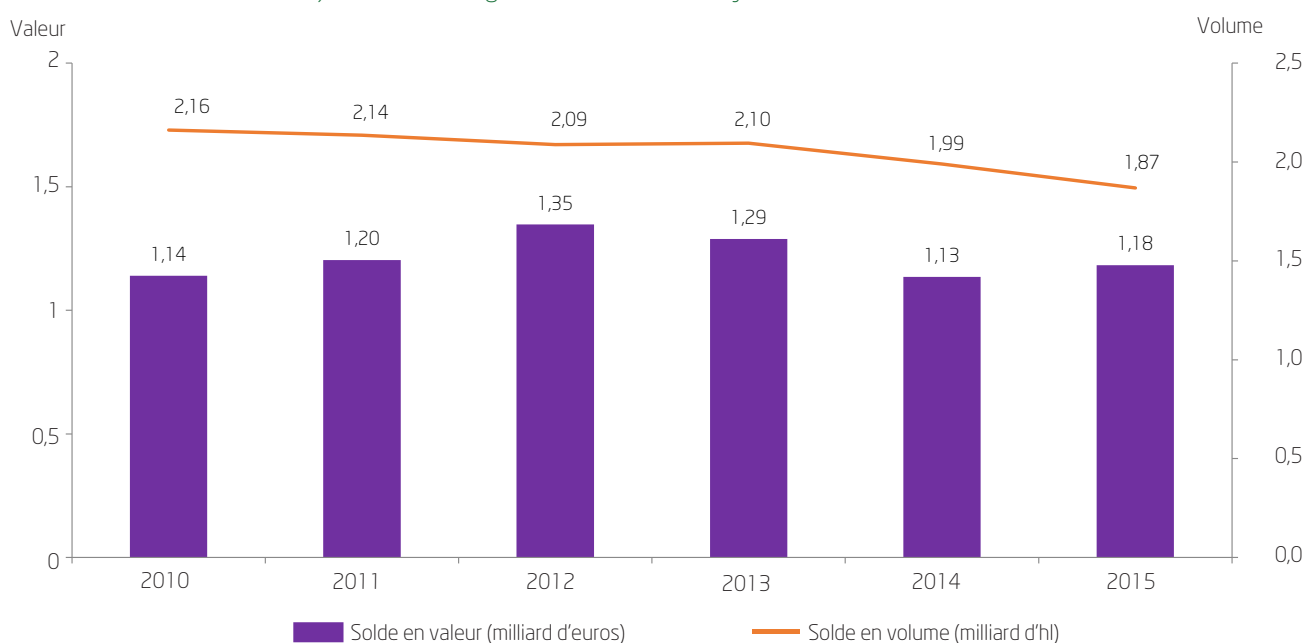


Le RU est un marché clé pour la France, c'est depuis 2010 (stable) la 2^e destination en valeur et la 3^e en volume pour les boissons, vins et spiritueux. La France représente pour le RU également un marché important pour les exportations de boissons : 2^e marché en valeur (stable depuis 2010) et 3^e en volume (en recul depuis 2010), avec 852 millions d'euros et 1,64 million d'hectolitres en 2015.

Les échanges entre la France et le Royaume-Uni pour les vins

La balance commerciale française des échanges de vins avec le RU est très largement excédentaire. En 2015, le solde en valeur est légèrement en dessous de son niveau moyen depuis 2010 et le solde des échanges avec le RU diminue en volume.

La balance commerciale française des échanges de vins* avec le Royaume-Uni de 2010 à 2015



*Ensemble des codes 2204
Source : Global Trade Atlas

En valeur, les exportations annuelles françaises de vins vers le RU dépassent systématiquement les 1,10 milliard d'euros depuis 2010, elles ont atteint un sommet à 1,36 milliard d'euros en 2012. En 2015, avec presque 1,20 milliard d'euros, elles marquent une hausse de 3 % vs 2010. Au final, les exportations françaises fluctuent selon les années alors que le marché des vins importés au RU progresse significativement, entre 2010 et 2015 (de 3,26 à 3,92 milliards d'euros, soit + 20 %), ce qui a surtout profité aux vins en provenance d'Italie (+ 53 %), d'Espagne (+ 18 %) et de Nouvelle-Zélande (+ 60 %). Par ailleurs, les flux d'exportations du RU vers la France restent très faibles (entre 10 et 20 millions d'euros depuis 2010 selon les années).

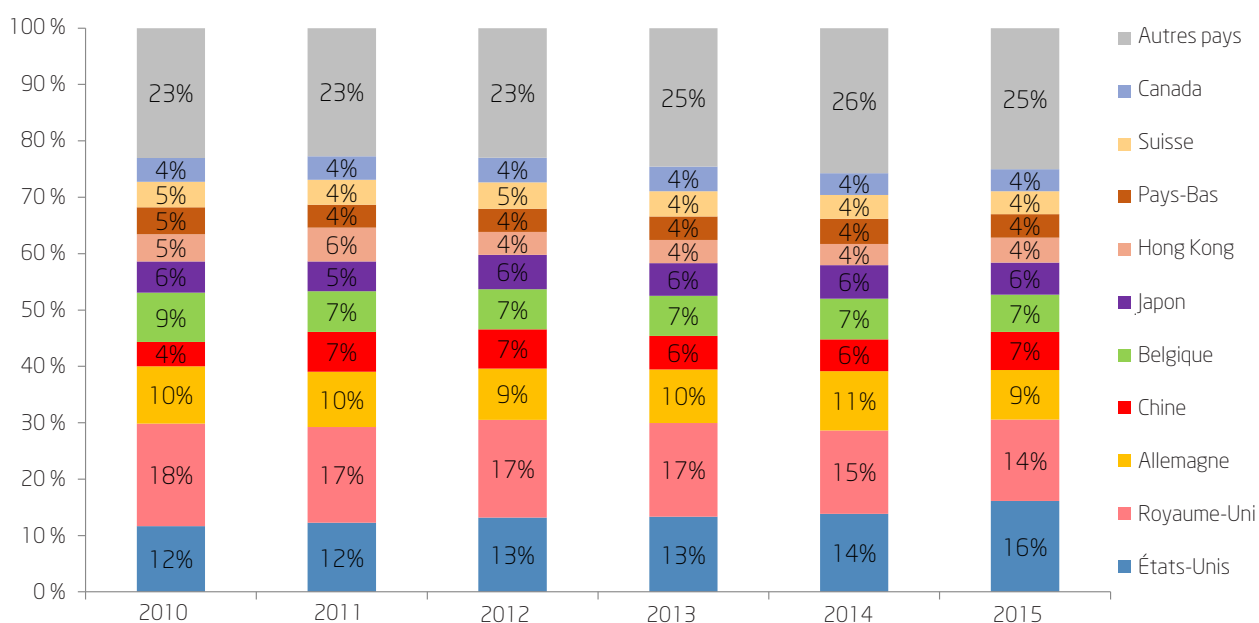
En volume, les exportations françaises ont reculé chaque année depuis 2010, ce qui ne reflète pas la tendance générale des exportations françaises de vins plutôt stables au total (tous pays). En effet, si elles dépassaient 2,19 millions d'hl en 2010, elles n'atteignaient plus que 1,89 million d'hl en 2015 (-19 %). Parallèlement, le Royaume-Uni a maintenu ses volumes de vins importés au total (+ 6 %), avec de plus en plus de volumes en provenance d'Italie (+ 29 %) et d'Espagne (+ 34 %). Les quantités en provenance d'Australie, du Chili, d'Afrique du Sud et des États-Unis sont, quant à elles, restées stables.

Commerce agroalimentaire entre la France et le Royaume-Uni

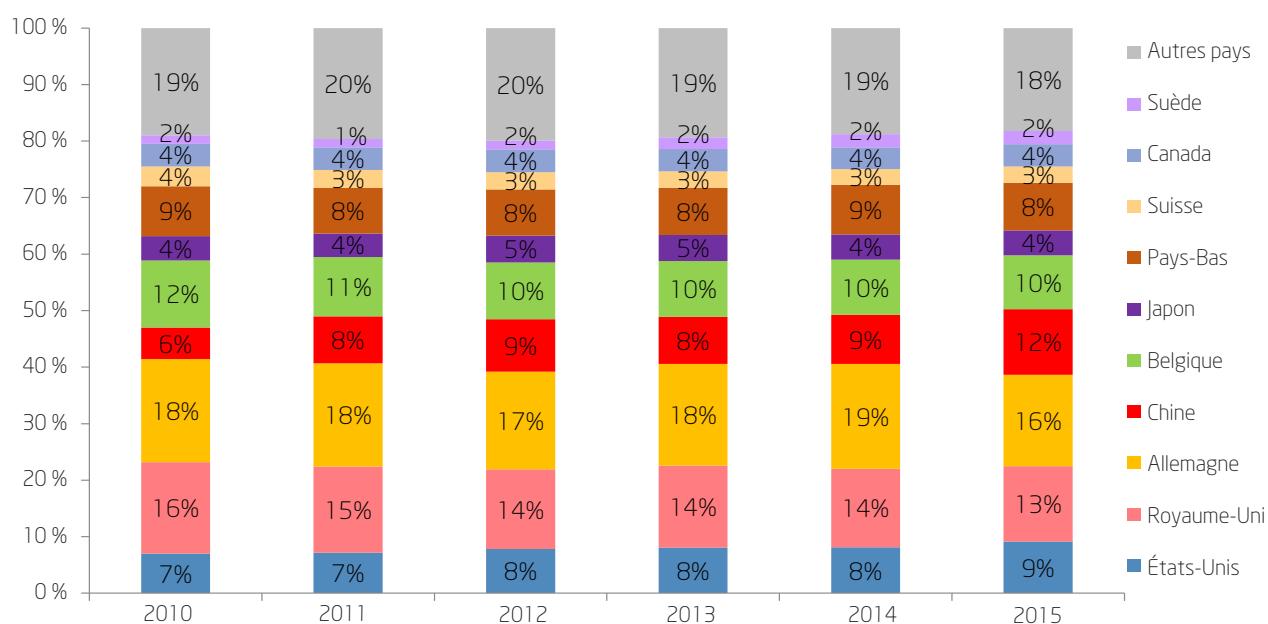
En résumé, la France perd des parts de marché à la fois en valeur et en volume sur le marché britannique. Malgré tout, les exportations françaises de vins y sont de mieux en mieux valorisées.

La part de marché (PDM) du Royaume-Uni dans les exportations françaises de vins de 2010 à 2015

PDM en valeur



PDM en volume



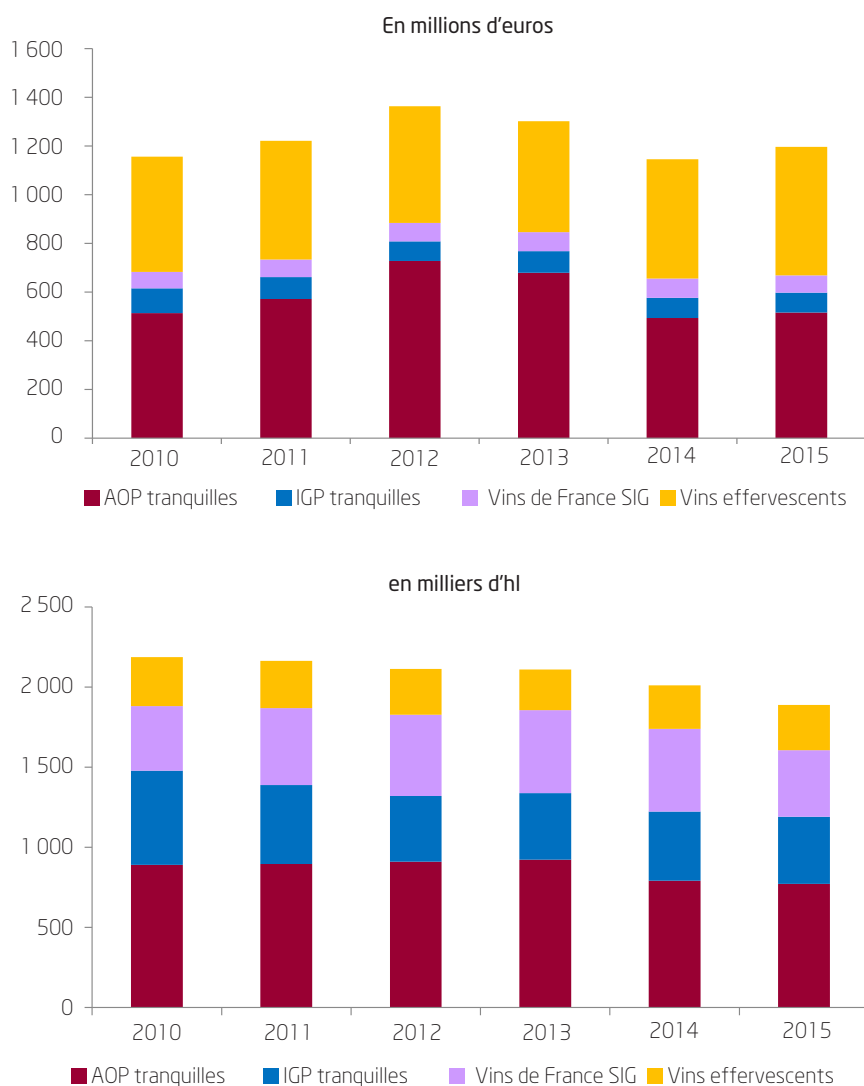
Source : Global Trade Atlas

La bonne valorisation des flux exportés vers le RU s'explique en partie par le type de conditionnement, essentiellement des vins en bouteille (80 % des volumes en 2015) et des vins mousseux (15 %), le vrac ne pesant que pour 5 %.

Les catégories de vins exportés sont également un facteur d'explication. En valeur, la France exporte essentiellement des vins AOP tranquilles (43 %) et des vins effervescents (44 %, dont 98 % de Champagne). Les vins de France SIG tranquilles et les IGP tranquilles ne représentent que, respectivement, 6 % et 7 % des valeurs exportées en 2015.

En volume, la répartition est un peu différente, les vins très valorisés que sont les effervescents ne représentent que 15 % des exportations en 2015, tandis que les vins de France SIG et les IGP pèsent chacun pour 22 % des volumes. Les vins AOP tranquilles, qui couvrent 41 % des exports en volume, se positionnent à un niveau de valorisation intermédiaire.

Les exportations françaises de vins vers le Royaume-Uni par catégories de 2010 à 2015 en valeur et en volume



Source : Agreste

Commerce agroalimentaire entre la France et le Royaume-Uni

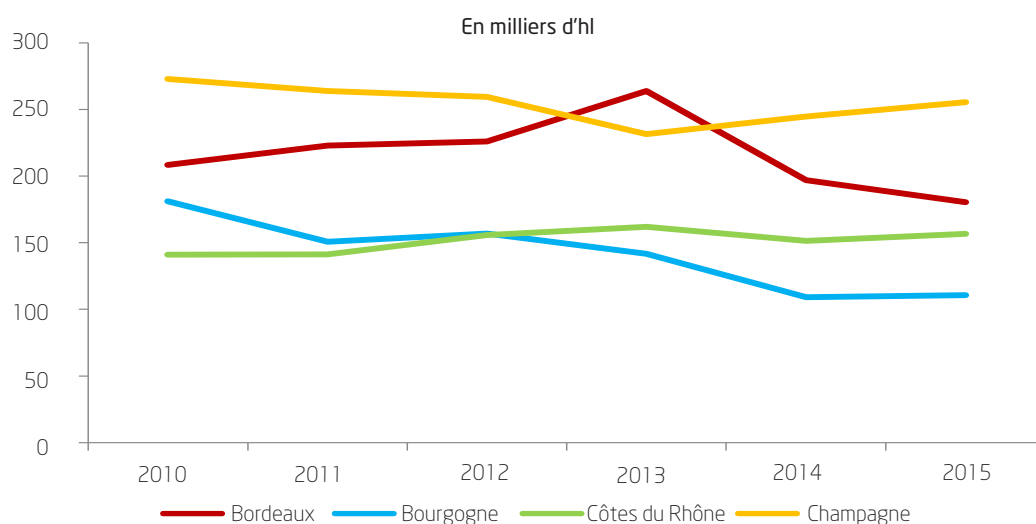
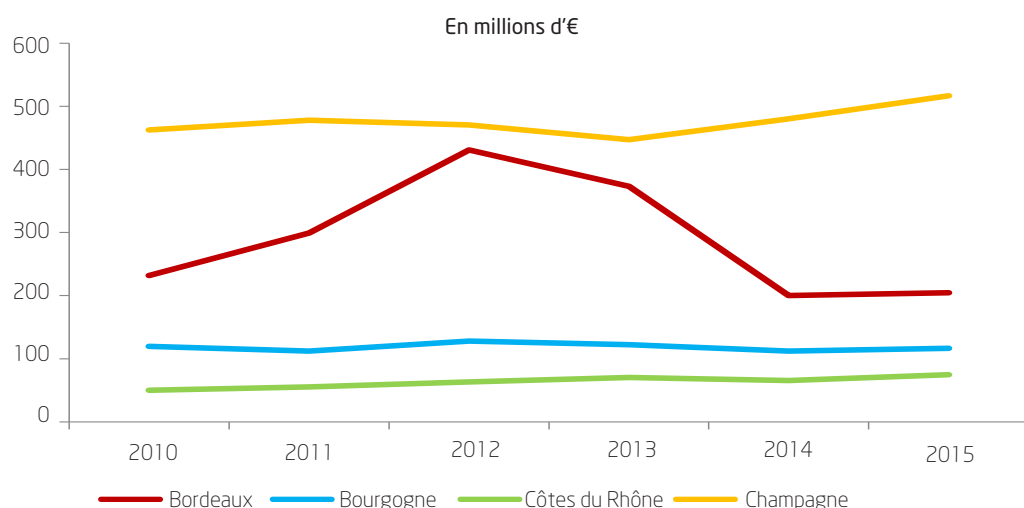
Les vins d'appellation Champagne, à l'exception de 2013, dominent assez nettement les exportations françaises de vins vers le RU, tant en valeur qu'en volume (517 millions d'euros et 255 milliers d'hl). Depuis le début des années 2010, ces dernières ont été plutôt stables jusqu'en 2013, depuis elles semblent s'inscrire dans une tendance haussière (+ 12 % en valeur entre 2010 et 2012).

Les AOP de Bordeaux sont la 2^e appellation motrice dans les échanges en vins avec le RU (205 millions d'euros et 181 milliers d'hl en 2015). Néanmoins après une forte croissance entre 2010 et 2013, les vins de Bordeaux connaissent depuis à certain recul sur le marché britannique (- 12 % en valeur entre 2010 et 2015).

Les deux autres appellations passant la barre des 50 millions d'euros d'export en 2015 sont les AOP Bourgogne (116 millions d'euros) et Côtes-du-Rhône (75 millions d'euros). La première s'inscrit plutôt dans une tendance stable depuis 2010 (- 3 % en valeur), tandis que la seconde bénéficie d'une forte croissance (+ 49 %).

Au final, la progression des exportations de Champagne vers le marché britannique explique en grande partie la hausse de la valorisation des vins français vers cette destination.

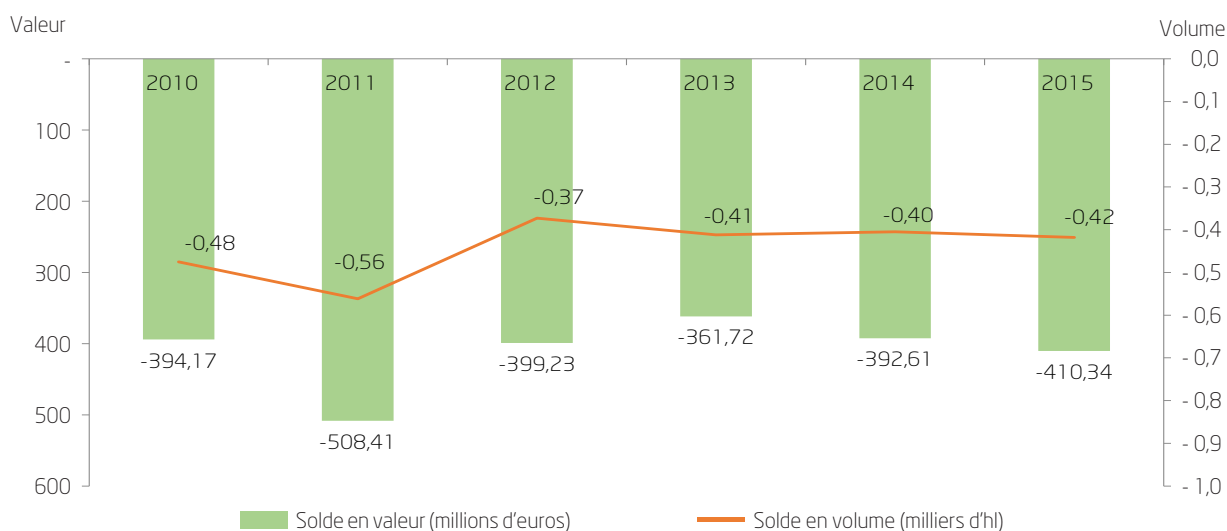
Les principales appellations de vins tranquilles et effervescents exportées vers le Royaume-Uni de 2010 à 2015 en valeur et en volume



Source : Agreste

Les échanges entre la France et le Royaume-Uni pour les spiritueux

La balance commerciale française des échanges de spiritueux* avec le Royaume-Uni de 2010 à 2015



*Ensemble des codes 2208
Source : Global Trade Atlas

La balance commerciale française pour les échanges avec le RU en spiritueux est nettement déficitaire. Cela s'explique par les importations françaises de Whiskies en provenance du RU. Avec plus de 50 millions de litres d'alcool pur en 2015, la France représente même le premier marché pour les exportations britanniques de Whiskies en volume devant les États-Unis (34 millions de litre l'alcool pur).

En valeur, avec 610 millions d'euros, la France est la 2^e destination des exportations britanniques de Whiskies derrière les États-Unis (1,06 milliard d'euros).

Le principal produit spiritueux exporté par la France vers de RU est le Cognac (109 millions d'euros en 2015), devant la vodka (58 millions d'euros). Le Royaume-Uni représente donc un marché important pour les exportations françaises de spiritueux, même si les États-Unis représentent un débouché nettement supérieur (930 millions d'euros pour le Cognac et 177 millions d'euros pour la vodka en 2015).

Conclusion

Le poste vins et boissons alcoolisées constitue le premier poste de la balance commerciale positive agroalimentaire des échanges entre la France et le Royaume-Uni. Les exportations importantes de vins français sont partiellement contrebalancées par les exportations de Whiskies écossais vers la France. Compte tenu de la nature des produits concernés et des taxations appliquées sur ces produits à la consommation au Royaume-Uni, l'évolution de ces échanges est conditionnée à la fois par la situation économique globale des consommateurs britanniques, mais aussi par la concurrence internationale, notamment celle des pays dits du « nouveau monde ». Pour ces produits haut de gamme assez onéreux, l'évolution des parités monétaires est aussi un déterminant important de l'évolution des échanges. L'ensemble n'est donc qu'indirectement dépendant des relations du Royaume-Uni avec l'Union européenne et de l'évolution de ces relations.

FICHE N° 2

Les échanges entre la France et le Royaume-Uni pour le lait et les produits laitiers de vache

Contexte

Le Royaume-Uni a collecté 15,19 millions de tonnes de lait en 2015, ce qui en fait le 3^e producteur de lait de vache de l'Union européenne, avec 10 % des volumes, derrière l'Allemagne et la France. Entre 2003 et 2009, la collecte britannique n'a cessé de reculer (- 9,1 % en six ans), en lien avec une forte décapitalisation du cheptel de vaches laitières. Après quelques années de stabilisation de la production, la tendance s'est toutefois inversée au cours des trois dernières années. Face à l'approche de la sortie des quotas laitiers au 1^{er} avril 2015 et dans un contexte très favorable en 2013 (demande dynamique, prix des produits et du lait en croissance, amélioration des résultats économiques des exploitations), les producteurs laitiers ont renforcé leurs cheptels et développé leur production de lait. Structurellement en sous-réalisation, la filière laitière britannique s'est rapprochée progressivement de son quota.

Le secteur de la transformation, historiquement maillon faible de la filière laitière britannique, s'est fortement restructuré depuis 2012, grâce notamment à deux grands groupes étrangers. La coopérative danoise Arla Foods a absorbé Milk Link pour devenir le numéro 1 de la filière. Le rachat de Robert Wiseman Dairies par le groupe allemand Müller a créé le numéro 2. Ces restructurations se sont accompagnées de nombreux investissements, ces deux groupes misant sur le marché intérieur avec l'objectif de réduire la dépendance du secteur vis-à-vis du marché mondial et de restaurer la compétitivité des grands collecteurs (les cinq premières entreprises collectent entre 75 et 80 % du lait national).

Actuellement, la production de lait du Royaume-Uni ne permet pas de couvrir la demande intérieure croissante sur les produits de grande consommation. Les transformations se concentrent d'abord sur le lait frais pasteurisé, pour lequel le marché est auto-suffisant, ce qui n'est pas le cas pour les autres produits de grande consommation (PGC), notamment les fromages, les yaourts et le beurre. Sur les produits industriels (poudres), les échanges sont au contraire en faveur du Royaume-Uni, structurellement excédentaire. Le pays n'occupe cependant pas les premières places : il est le 4^e exportateur de l'Union européenne vers les pays tiers en poudre grasse (avec 9,1 % des volumes) mais le 8^e pour le beurre (2,7 %) et le 9^e en fromages (3,6 %) et poudre de lait écrémé (2,1 %).

Les échanges de produits laitiers¹ avec les partenaires européens

Environ 83 % des produits laitiers importés par le Royaume-Uni sont fournis par six pays (données en valeur). Les ventes de l'Irlande représentent plus d'un quart de la valeur des achats britanniques tandis que la France approvisionne le pays pour un cinquième de ses importations. L'Allemagne est le 3^e fournisseur du Royaume-Uni, avec 14 % de la valeur totale, soit deux fois plus que la Belgique, l'Italie et le Danemark, qui complètent le classement. En 2015, le Royaume-Uni a importé pour 2,86 milliards d'euros de l'Union européenne.

Les fromages représentent près de 60 % des échanges en valeur, pour un volume s'élevant à 465 000 tonnes. L'Irlande (avec presque 25 % des tonnages importés par le Royaume-Uni) et la France (un peu moins de 24 %) sont de loin les deux principaux fournisseurs. L'Allemagne occupe la 3^e place en fournissant environ 15 % des fromages achetés par le Royaume-Uni.

Les yaourts comptent pour 15 % environ de la valeur des achats britanniques totaux auprès de l'Union européenne, pour un volume de 326 milliers de tonnes. La France est le premier fournisseur de yaourts, avec près de 44 % des volumes, devant l'Allemagne (30 %) et la Belgique (13 %).

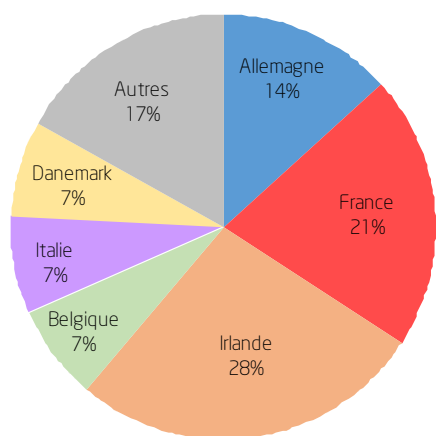
1. Produits laitiers pris en compte : le lait liquide conditionné, le lait concentré, la crème, le beurre, les yaourts, la poudre de lait écrémé, la poudre grasse, la poudre de lactosérum, les caséines.

Avec 11,5 % des achats en valeur, le beurre est le 3^e produit importé par le Royaume-Uni auprès de l'Union européenne ; près de trois quarts des volumes proviennent d'Irlande. La France fournit à peine 8 % du beurre, le Danemark tout juste 7 %.

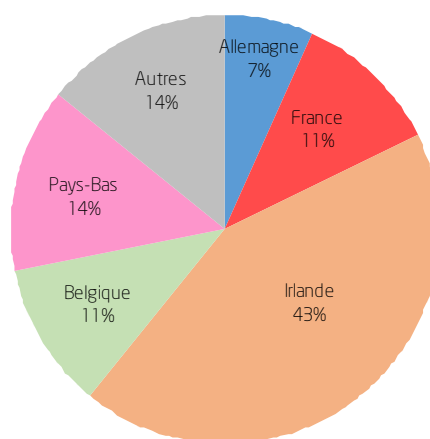
Les autres produits laitiers (poudres, lait, lait concentré, crème) comptent beaucoup moins en termes de valeur dans les achats britanniques, soit parce qu'il s'agit de produits à faible valeur ajoutée, soit parce que les volumes sont plus faibles.

Les échanges de produits laitiers entre le RU et les autres États membres de l'UE (2015, en valeur)

Exportations vers le Royaume-Uni



Importations en provenance du Royaume-Uni



Source : FranceAgriMer d'après douanes nationales - Eurostat

Le Royaume-Uni a exporté pour 1,06 milliard d'euros de produits laitiers vers l'Union européenne en 2015, ce qui en fait un pays déficitaire dans ses échanges avec ce marché (- 1,8 milliard d'euros). Le fromage, du fait de ses hauts niveaux de prix, compte pour environ 42 % des ventes britanniques. En deuxième position se trouve le lait liquide (17,5 % en valeur), dont le Royaume-Uni est un important producteur, devant le beurre (10,7 %). Le premier débouché des produits laitiers britanniques est l'Irlande (43 %), puis les Pays-Bas (14 %). Concernant ce pays, il est toutefois possible qu'il ne s'agisse que d'un « transit » via le port de Rotterdam, pour des exportations de poudres et fromages vers d'autres destinations (pays tiers).

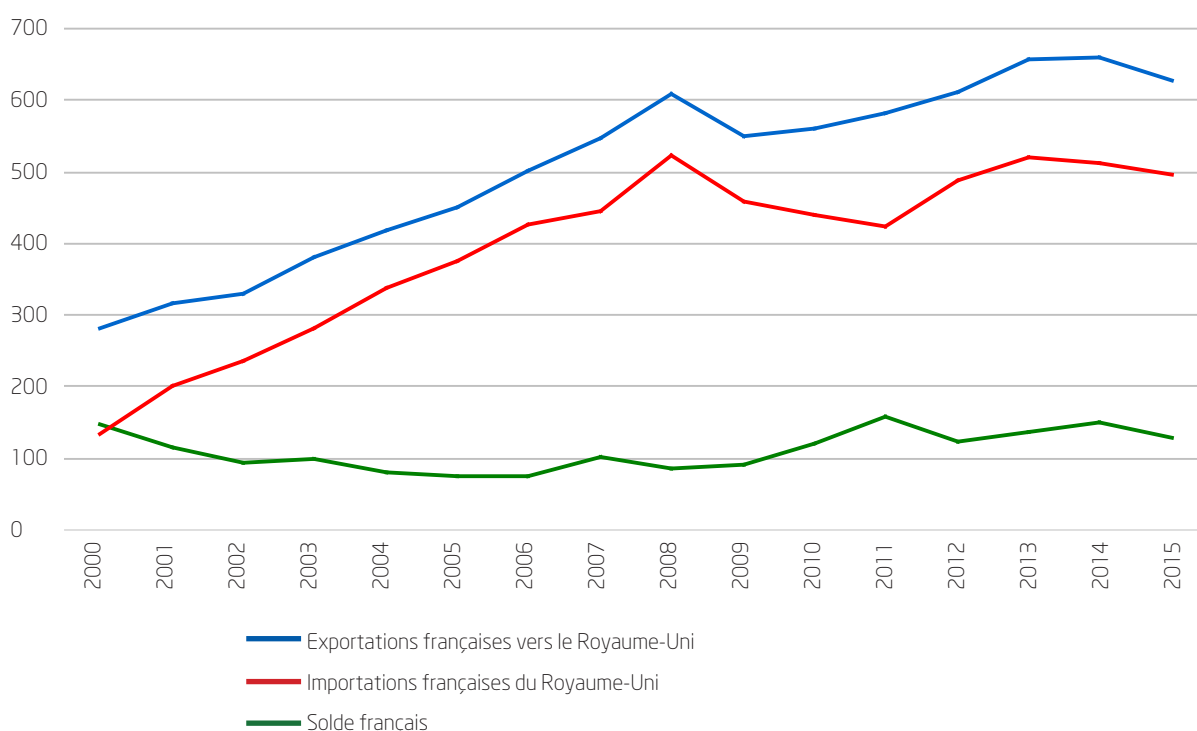
Commerce agroalimentaire entre la France et le Royaume-Uni

Les échanges de produits laitiers² avec la France

La France a exporté en 2015 pour environ 6,93 milliards d'euros de produits laitiers. Le Royaume-Uni compte pour 9 % de cette somme (628 millions d'euros), une proportion à peu près stable sur les cinq dernières années, mais en recul par rapport aux années 2004 à 2010. Les importations françaises de produits laitiers en provenance du Royaume-Uni se sont élevées à 130 millions d'euros en 2015, soit 4 % des importations totales françaises en valeur. Ainsi, le solde des échanges de l'ensemble des produits laitiers entre ces deux pays est en faveur de la France, qui dispose d'un solde excédentaire de 498 millions d'euros en 2015.

Le solde français du commerce avec le Royaume-Uni est positif pour les principaux produits : fromages, beurre, poudres... La forte croissance des exportations françaises vers le Royaume-Uni entre 2000 et 2008, tandis que les importations restaient globalement stables, a entraîné une amélioration du solde excédentaire de la France, et de fait une dégradation du solde déficitaire du Royaume-Uni.

Évolution des échanges de produits laitiers entre le Royaume-Uni et la France (en valeur) Source : FranceAgriMer d'après douanes françaises (en millions d'euros)



En 2015, le Royaume-Uni compte pour 10,8 % des exportations françaises de fromages (en valeur toujours) et autant pour les poudres grasses. Le poids des achats britanniques est également significatif pour le beurre (9,5 %). Ce pays est donc un débouché clé pour certains produits laitiers français.

Les achats français de fromages proviennent pour 6,5 % du Royaume-Uni ; la part de marché britannique est de 4,2 % pour les poudres grasses.

2. Produits laitiers pris en compte : 0401, 0402, 0403, 0404, 0405, 0406, 170211, 170219, 190110, 22029091, 22029095, 22029099, 3501.

Conclusion

Le Royaume-Uni est un débouché important pour l'Union européenne et pour la France. Ces flux sont potentiellement sensibles à une moindre fluidité des échanges de produits frais sensibles et à une évolution des taux de change qui pourrait rendre les produits européens moins attractifs et inciter le Royaume-Uni à se tourner vers d'autres fournisseurs et réciproquement renforcer la compétitivité prix des produits britanniques (produits ingrédients en particulier) sur le marché communautaire, voire sur le marché mondial.

Fiche N° 3

Les échanges entre la France et le Royaume-Uni dans les filières pêche et aquaculture

Contexte (Source : Eumofa, Eurostat)

Le Royaume-Uni est un des pays les plus gros pêcheurs européens, après l'Espagne, le Danemark, et la France. Ses principales productions sont les petits pélagiques (sardine, maquereau, hareng, anchois...) et les poissons de fond (églefin, cabillaud, lieu noir). Le RU est également le deuxième plus gros producteur communautaire de produits aquacoles, derrière l'Espagne et devant la France, et le premier producteur de salmonidés d'élevage de l'Union européenne, dont la Norvège, premier producteur, n'est pas membre.

Le Royaume-Uni est le 5^e exportateur de l'UE de produits aquatiques en valeur (hors Norvège qui est le leader européen). Le Royaume-Uni a exporté 1,8 milliard d'euros de produits aquatiques en 2015, dont 1,3 milliard vers l'Union européenne (70 % de ses exportations). La France est le premier pays membre importateur de produits de la mer en provenance du Royaume-Uni, loin devant l'Espagne, avec 1 27 000 tonnes équivalent poids vif importées en 2015, pour un montant de 500 M€. Le Royaume-Uni a cependant une balance commerciale négative (1 400 M€ en 2015) du fait de ses importations principalement extra-communautaires (Islande, Chine, Iles Féroé), et un taux d'auto-provisionnement d'environ 70 % (source : Observatoire européen des marchés des produits de la pêche et de l'aquaculture (EUMOFA)).

Les échanges intra-communautaires du Royaume-Uni (Source : Eumofa, Eurostat, SH : 03, 1604,1605)

Les importations européennes du Royaume-Uni s'élevaient à 1 100 M€ en 2015 (30 % des importations totales). Ses principaux fournisseurs intra-communautaires étaient la Suède (20 %), le Danemark (17 %), l'Allemagne (17 %), et les Pays-Bas (15 %). Les principales espèces importées sont le cabillaud, essentiellement d'Allemagne, du Danemark et de Pologne sous forme de filets congelés (67 M€ en 2015) et le saumon entier frais ou réfrigéré (126 M€) de Suède et du Danemark. Il faut noter que ces deux derniers pays agissent comme des plaques tournantes en Europe pour le commerce de saumon issu de Norvège. Enfin, le Royaume-Uni importe des préparations de poisson crus à l'huile ou marinés (roll mops) en provenance d'Allemagne et de Pologne (106 M€) et des conserves de thon.

Les exportations britanniques sont principalement destinées au marché intra-communautaire et notamment à la France (40 % des envois britanniques de produits de la mer vers l'UE), l'Espagne (14 %), l'Irlande (10 %), l'Italie (10 %) et les Pays-Bas (7 %). La principale espèce exportée par le Royaume-Uni est le saumon entier, issu des élevages écossais, frais ou réfrigéré vers la France et, plus marginalement, l'Irlande, la Pologne et l'Allemagne. Du saumon fumé est également exporté vers l'Italie, la France, l'Irlande et la Belgique. Le Royaume-Uni est aussi un gros exportateur de langoustines (« glacées » ou vivantes vers la France et l'Espagne et congelées vers l'Italie et l'Espagne) et de crevettes congelées (Irlande, Allemagne). Le Royaume-Uni est également un des leaders des exportations de coquilles Saint-Jacques en noix, envoyées quasi exclusivement vers le marché intra-communautaire (France à plus de 70 %).

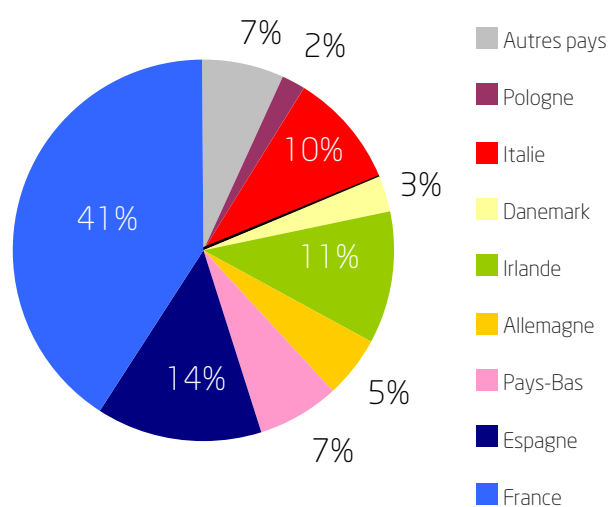
Concernant les exportations de filets et de chair de poissons, le Royaume-Uni exporte vers l'UE les principales espèces débarquées sur ses côtes, notamment le cabillaud et le lieu noir. Enfin, les petits pélagiques sont exportés congelés et entiers vers les Pays Bas (maquereau, hareng), l'Allemagne (hareng), la Roumanie (maquereau), la Pologne (maquereau) et la France (maquereau, sardine). Notons que sur le marché des petits pélagiques, le Royaume-Uni exporte des volumes similaires à la Suède (environ 1 25 000 tonnes) mais pour une valeur presque deux fois plus élevée (127 millions d'euros d'après Eumofa).

La valeur des exportations du Royaume-Uni vers l'Union européenne est en hausse en 2014 et 2015 du fait d'une hausse des volumes échangés et d'une hausse des prix unitaires en euros. Toutefois, l'appréciation de la livre sterling jusqu'en août 2015 a fait baisser les prix exprimés en monnaie nationale et la valeur des échanges en livre sterling est en baisse

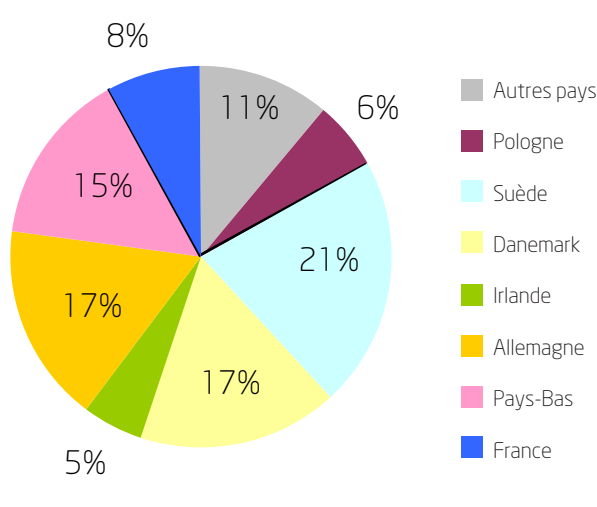
en 2015. Cette tendance pourrait s'inverser si le cours de la livre régressait fortement, entraînant une baisse du prix en euros des produits exportés dans l'Union européenne.

Les échanges du Royaume-Uni avec l'Union européenne- filière pêche et aquaculture

Exportations



Importations



Source : Eurostat analyse en valeur, SH.03

Les échanges avec la France¹

Les exportations de produits aquatiques de la France vers le Royaume-Uni sont relativement modestes : 119 M€, soit 7 % des exportations françaises en valeur. Il s'agit principalement d'huiles de poisson, de thon (conserves et congelés) et de saumon frais, entier ou en filet.

À l'inverse, la France est le premier pays membre importateur de produits de la mer britanniques (507 M€ en 2015), ce qui conduit à un solde négatif des échanges pour la France de 388 M€ en 2015.

Les principales espèces importées par la France sont le saumon (35 000 tonnes équivalent poids vif), les coquilles Saint-Jacques (16 500 t.eq. poids vif), le cabillaud (7000 t.eq. poids vif), le maquereau (3700 t.eq-poids vif), le lieu noir (5000 t. eq. poids vif), le tourteau (5000 t.eq. poids vif), la langoustine (4000 t.eq. poids vif).

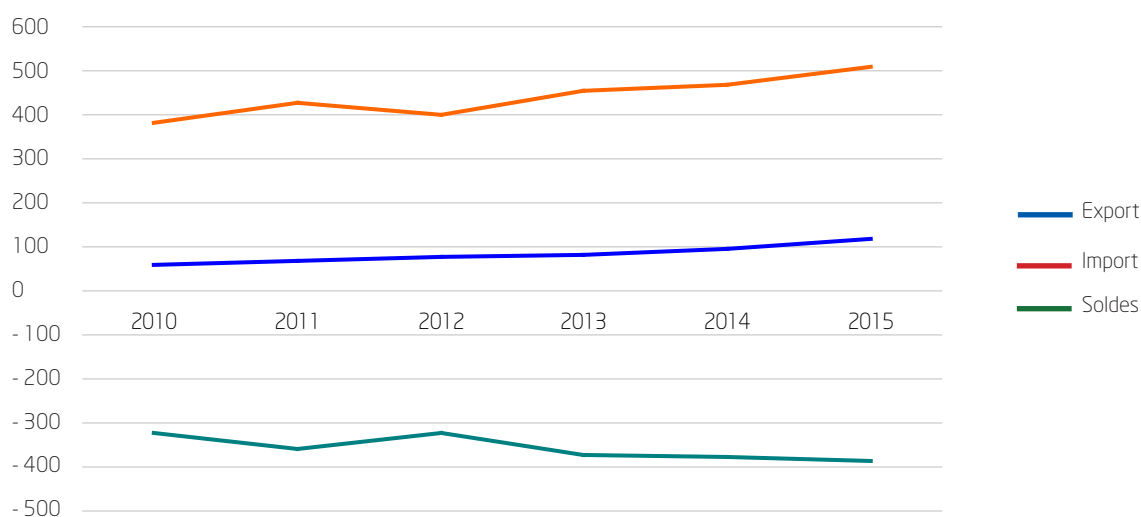
Parmi ces espèces, certaines sont directement en concurrence avec la production française, en termes de volumes et de prix, ces marchés seraient donc très sensibles à une éventuelle évolution durable des taux de changes. C'est le cas de la langoustine ; le Royaume-Uni en est le premier exportateur vers la France et les volumes débarqués en France sont seulement de 3700 t.eq. vif avec un prix à la première vente sur la façade Atlantique proche du prix à l'importation en provenance du Royaume-Uni (11 €/kg). Pour le cabillaud, les volumes importés du Royaume-Uni excèdent largement les volumes débarqués en France ; cependant, le Royaume-Uni couvre seulement 1/10e des importations françaises de cabillaud frais. Le Royaume-Uni domine également les importations françaises de Coquille Saint Jacques, même si les volumes débarqués sur le marché intérieur sont bien supérieurs à ceux importés. Sur le Tourteau, les quantités importées excèdent aussi largement les quantités débarquées en France (800 t.eq. poids vif). Le Royaume-Uni se partage le marché français avec l'Irlande. Une baisse des prix à l'importation pourrait accentuer la concurrence notamment avec les produits vendus sur les criées bretonnes (Roscoff, Concarneau, Lorient, Le Croisic).

1. Source : douanes françaises, SH : 03, 1604,1605

Commerce agroalimentaire entre la France et le Royaume-Uni

Enfin, d'autres espèces importées du Royaume-Uni dans des volumes moindres peuvent aussi impacter le marché intérieur. C'est le cas du Homard et du Flétan dont les volumes importés excèdent les volumes débarqués en France et pour lesquels le Royaume-Uni est un fournisseur majeur.

Échanges commerciaux entre le Royaume-Uni et la France - total produits aquatiques (en millions d'euros)



Source: douanes françaises, code SH: 03, 1604, 1605

Conclusion

Le Royaume-Uni est très excédentaire dans ses échanges de produits de la mer avec la France, pour un solde en 2015 de 388 millions d'euros. Une dépréciation durable de la livre sterling pourrait dans un premier temps faire baisser cet excédent, mais une partie des productions britanniques étant en concurrence avec des productions françaises, un éventuel regain de compétitivité prix pourrait aussi peser sur les prix au débarquement en France, qui se sont appréciés depuis deux ans.



Fiche N°4

Échanges entre la France et le Royaume-Uni pour le commerce de céréales, d'oléo-protéagineux, d'huiles et de tourteaux

Cette fiche constitue un rapide état des lieux des volumes de céréales et d'oléo-protéagineux (ainsi que de certains produits de première transformation) échangés entre le Royaume-Uni et l'Union européenne, et la France en particulier. Elle n'est pas exhaustive, mais porte sur les produits les plus couramment suivis dans le cadre de l'activité d'analyse de la conjoncture des céréales et des oléo-protéagineux à FranceAgriMer.

Question du statut « pays tiers » et des conditions tarifaires

Le Brexit confère au Royaume-Uni le statut de pays tiers, ce qui, sous réserve des conditions de sortie qui seront négociées avec l'Union européenne, le soumet *a priori* à des conditions tarifaires à l'entrée sur le marché communautaire. C'est pourquoi les enjeux qui entourent le Brexit en matière d'exportation depuis le Royaume-Uni vers l'UE doivent être appréciés, bien entendu au regard des volumes historiquement échangés entre le RU et le reste de l'UE, mais aussi au regard des droits de douane qui s'appliquent à l'entrée du marché communautaire pour les produits en cause qui font l'objet d'importants échanges sur le marché mondial.

Dans le secteur des grandes cultures, un nombre important de produits, en l'état ou issus d'une première transformation, bénéficient d'un droit de douane nul ou très faible. C'est le cas des oléagineux ainsi que des principaux produits issus de leur transformation, et des protéagineux.

Pour les céréales, l'essentiel des expéditions constatées dans le passé depuis le Royaume-Uni vers le reste de l'UE concerne le blé tendre (de type fourrager) et l'orge.

Sur cette base, l'enjeu tarifaire immédiatement identifiable porte donc sur ces deux espèces.

Le blé tendre d'une qualité autre que la qualité haute (la qualité haute étant définie en référence aux blés américains de type HRS, à environ 16 % de protéine sur matière sèche) est soumis à un droit d'entrée dans l'UE de 95 €/t dans le cadre des importations « erga omnes », tandis que l'orge, toujours dans le cadre des importations « erga omnes », est soumise à un droit de 93 €/t. Ces niveaux de droits de douane sont prohibitifs.

Néanmoins, des contingents permettent l'importation de volumes limités, pour ces deux espèces, à droits réduits (12 €/t pour le blé, 16 €/t pour l'orge).

Le contingent en blé tendre de qualité autre que la qualité haute s'élève à 3,1 Mt. Il est subdivisé en 4 sous-contingents :

- sous-contingent I, dédié aux États-Unis, pour 0,572 Mt ;
- sous-contingent II, dédié au Canada, pour 39 000 t ;
- sous-contingent III, origines autres que États-Unis et Canada, pour près de 2,4 Mt ;
- sous-contingent IV, toutes origines, pour 0,123 Mt.

Le contingent en orge (ouvert à toutes origines) s'élève à 0,307 Mt.

Le contingent à l'importation de maïs à droit zéro, erga omnes, d'un volume de près de 0,280 Mt, n'a a priori pas de pertinence ici car il n'y a pas d'exportations de maïs depuis le Royaume-Uni.

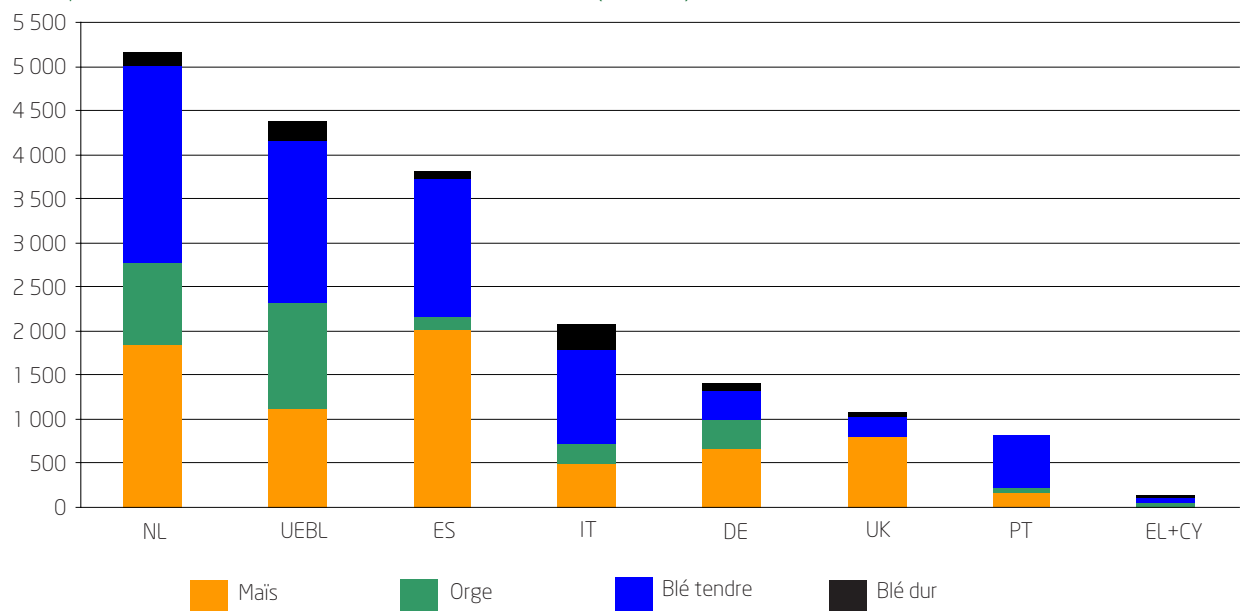
I - CÉRÉALES

Le Royaume-Uni, 6^e marché des céréales françaises au sein de l'Union européenne

Au cours de la campagne 2014/15, la France a exporté 1,1 Mt de céréales (en l'état) vers le Royaume-Uni, ce qui fait de ce pays le 6^e marché communautaire des céréales françaises, loin derrière les marchés d'une importance majeure que sont le « nord-UE » (près de 10 Mt au total pour les Pays-Bas et l'UEBL) ou encore l'Espagne (3,8 Mt).

Exportations françaises de céréales au sein de l'UE

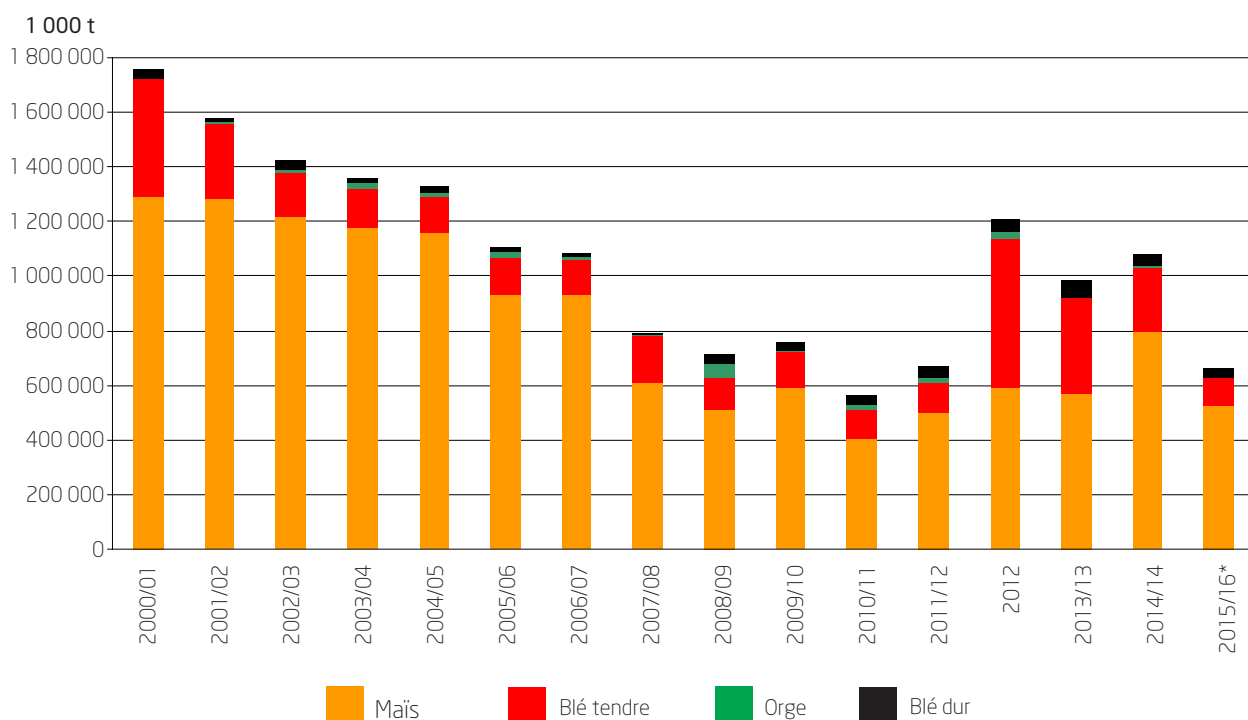
Principales destinations communautaires en 2014/15 (1 000 t)



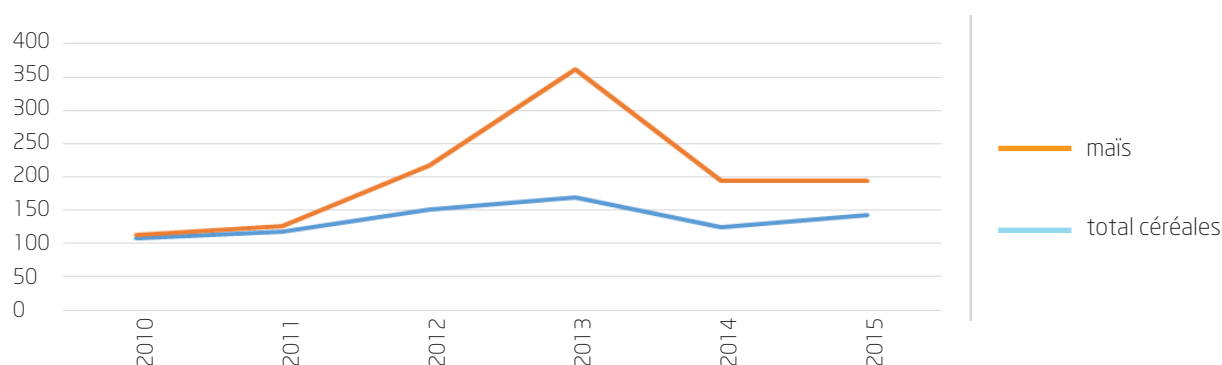
Le Royaume-Uni est cependant, au moins en maïs, un marché traditionnel et important pour la France, même si les volumes ont sensiblement diminué par rapport au début des années 2000. Diverses raisons peuvent être invoquées pour expliquer cette baisse, dont la concurrence des autres origines et un changement de matière première, du maïs vers le blé, chez un amidonnier britannique.

Commerce agroalimentaire entre la France et le Royaume-Uni

Exportations de céréales depuis la France vers le Royaume-Uni



Solde des échanges de céréales en valeur (en millions d'euros)



Le solde de la balance commerciale des échanges de céréales en l'état entre la France et le Royaume-Uni en valeur est positif pour la France sur les 5 dernières années¹. L'essentiel de ce solde positif relève des exportations françaises de maïs vers le Royaume-Uni.

1. Attention : les données en valeur sont établies sur l'année civile, alors que les données quantitatives exposées par ailleurs sont suivies par campagne, du 1^{er} juillet au 30 juin.

L'Union européenne, principal partenaire commercial du Royaume-Uni en céréales

À l'exportation et à l'importation de céréales, l'UE est le principal partenaire commercial du Royaume-Uni. La dépendance du Royaume-Uni vis-à-vis du débouché communautaire est cependant plus marquée à l'exportation qu'à l'importation, et plus en blé qu'en orge.

Afin de disposer d'éléments directs de comparaison, le tableau ci-dessous présente, de manière identique pour chaque flux considéré, une moyenne calculée sur 10 campagnes, d'une part, et une moyenne calculée sur une période plus récente de 5 campagnes (y compris la campagne actuelle, de manière approximative puisque les statistiques du commerce extérieur ne sont disponibles que sur les 10 premiers mois de campagne). On trouvera dans les graphiques qui suivent des moyennes calculées sur des périodes différentes, qui peuvent être jugées plus pertinentes.

On constate que la dépendance réciproque du Royaume-Uni et du reste de l'UE a quelque peu diminué dans la période récente par rapport à une période plus éloignée, un mouvement qui s'inscrit pleinement dans la mondialisation des marchés.

Les importations de blé tendre par le Royaume-Uni en provenance de l'UE font exception, pour des raisons conjoncturelles : les récoltes britanniques de blé en 2012/13 et en 2013/14 ont été très endommagées par la météo et le Royaume-Uni a dû recourir plus massivement qu'à l'habitude à l'importation.

Un calcul du solde du commerce extérieur de blé tendre du Royaume-Uni ne fait guère de sens car les qualités en cause sont différentes. En effet, le Royaume-Uni est exportateur de blé à caractère fourrager, mais importateur de blé meunier.

Commerce extérieur de céréales du Royaume-Uni

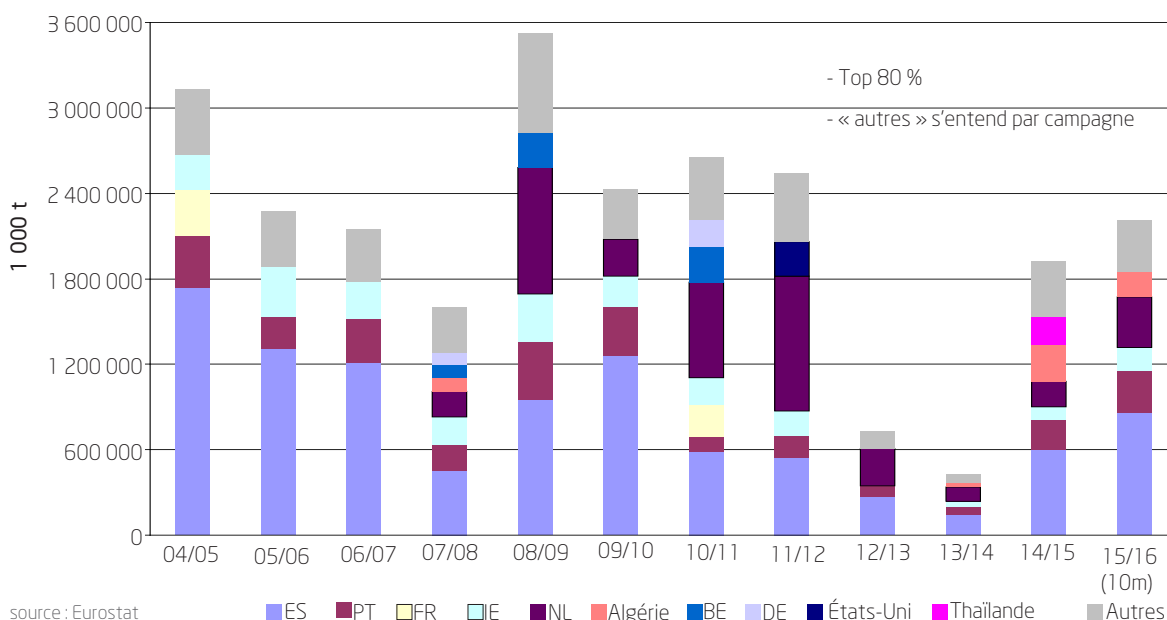
	Moyenne 10 campagnes. (05/06 à 14/15)	Moyenne 5 campagnes. (11/12 à 15/16 provisoire)
EXPORTATIONS blé tendre	2 Mt	1,6 Mt
dont vers UE	1,8 Mt	1,3 Mt
part UE	89 %	80 %
EXPORTATIONS orge	800 kt	1,1 Mt
dont vers UE	651 kt	750 kt
part UE	81 %	67 %
IMPORTATIONS blé tendre	1,4 Mt	1,7
dont depuis UE	900 kt	1,3
part UE	65 %	75 %
IMPORTATIONS maïs	1,350 Mt	1,7 Mt
dont depuis UE	930 kt	1,1 Mt
part UE	69 %	64 %

Commerce agroalimentaire entre la France et le Royaume-Uni

Le graphique ci-après illustre à la fois l'évolution des volumes de blé tendre exportés par le Royaume-Uni sur une période de plus de dix ans et les principales origines. Pour chaque campagne, sont représentés les principaux marchés du blé britannique, jusqu'à ce que le cumul des volumes en cause atteigne 80 % du total exporté. Au-delà, les autres débouchés sont comptabilisés dans la catégorie « autres », qui s'entend par campagne.

On constate que les marchés historiques du blé britannique sont l'Irlande voisine et les pays ayant d'importants besoins en céréales fourragères (nord et sud de l'UE). Les deux dernières campagnes mettent également en évidence l'émergence du Royaume-Uni sur des destinations extérieures à l'UE et, en particulier, sur le marché algérien, destination clé pour le blé français.

Exportations de blé tendre depuis le Royaume-Uni

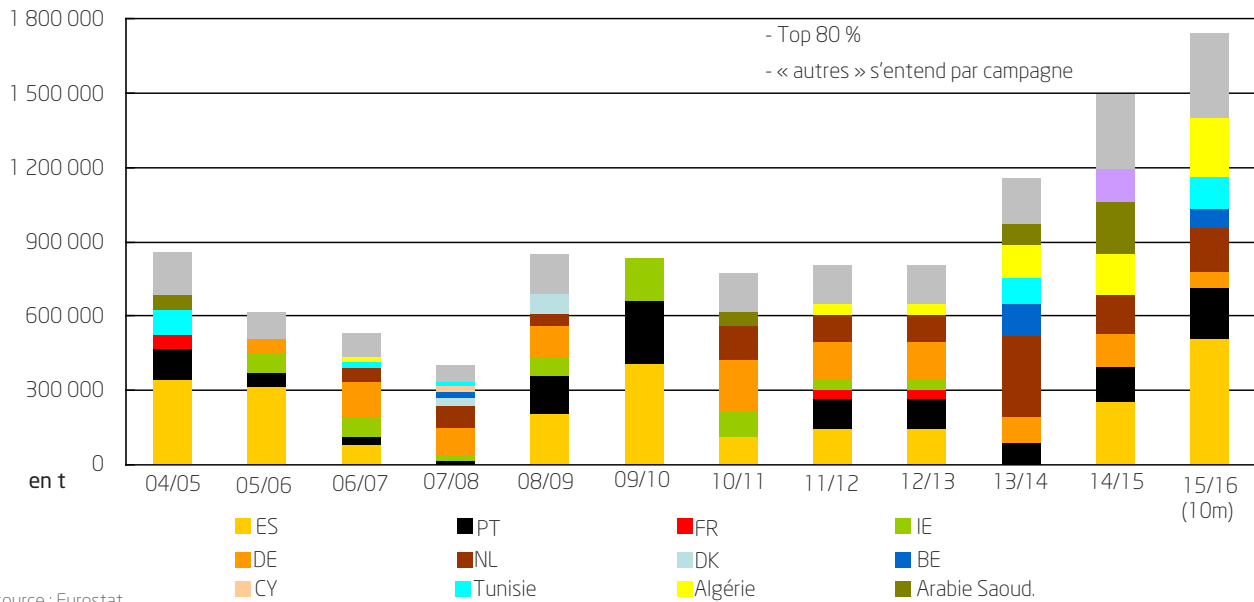


source : Eurostat

moy. 10 camp. (05/06 à 14/15) : 2 Mt // moy. quinq. 11/12 à 15/16 prov : 1,6 Mt
 dont UE (périmètre constant, 27) : 1,8 Mt (89 %) // dont UE : 1,3 Mt (80 %)

En orge, on constate une montée en puissance, depuis 3 ans, des exportations du Royaume-Uni. À l'instar du constat fait sur les exportations de blé, les États membres ayant des besoins structurels importants en céréales fourragères constituent le socle des exportations britanniques, mais la période récente met en évidence l'importance croissante du débouché pays-tiers (Maghreb et Arabie Saoudite).

Exportations d'orge depuis le Royaume-Uni



source : Eurostat

moy. 04/05 à 12/13 : 700 kt //

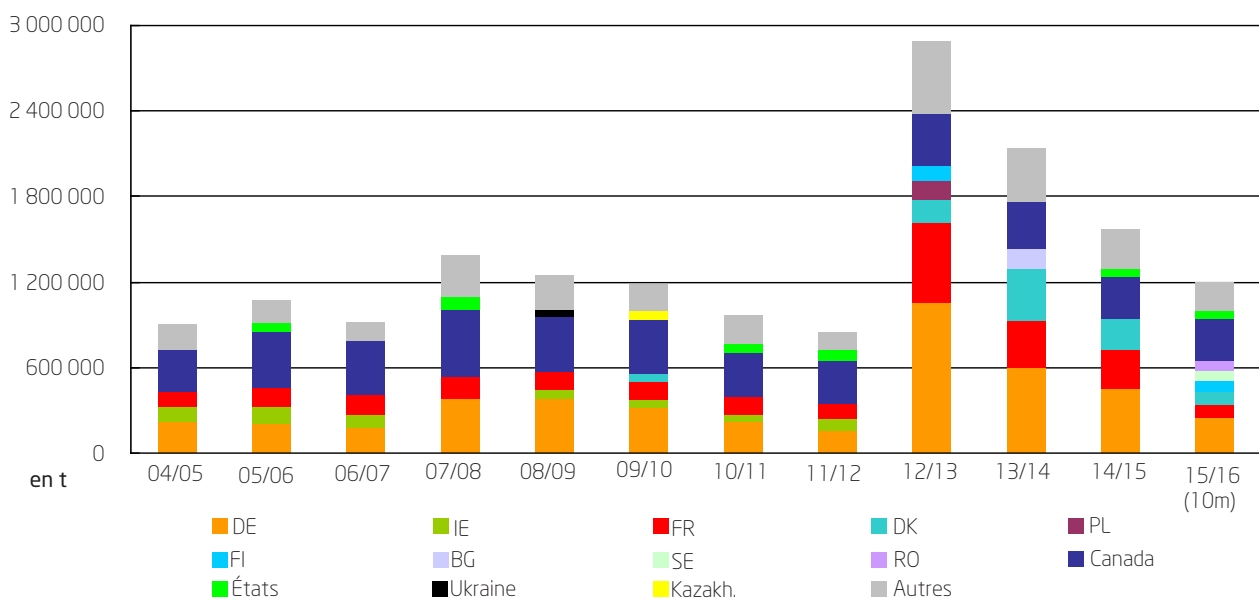
dont UE (périmètre constant, 27) : 600 kt (90 %) //

moy. 13/14 à 15/16 prov : 1,5 Mt

dont UE : 900 kt (62 %)

Le Royaume-Uni est structurellement déficitaire en blé tendre meunier. Pour satisfaire à ses besoins, il a depuis toujours recours à des blés communautaires (allemands, français notamment) mais aussi à des blés améliorants en provenance de pays-tiers (Canada et États-Unis pour l'essentiel).

Importations de blé tendre du Royaume-Uni



moy. 04/05 à 11/12 : 1,1 Mt //

moy. 12/13 à 15/16 prov : 2,0 Mt

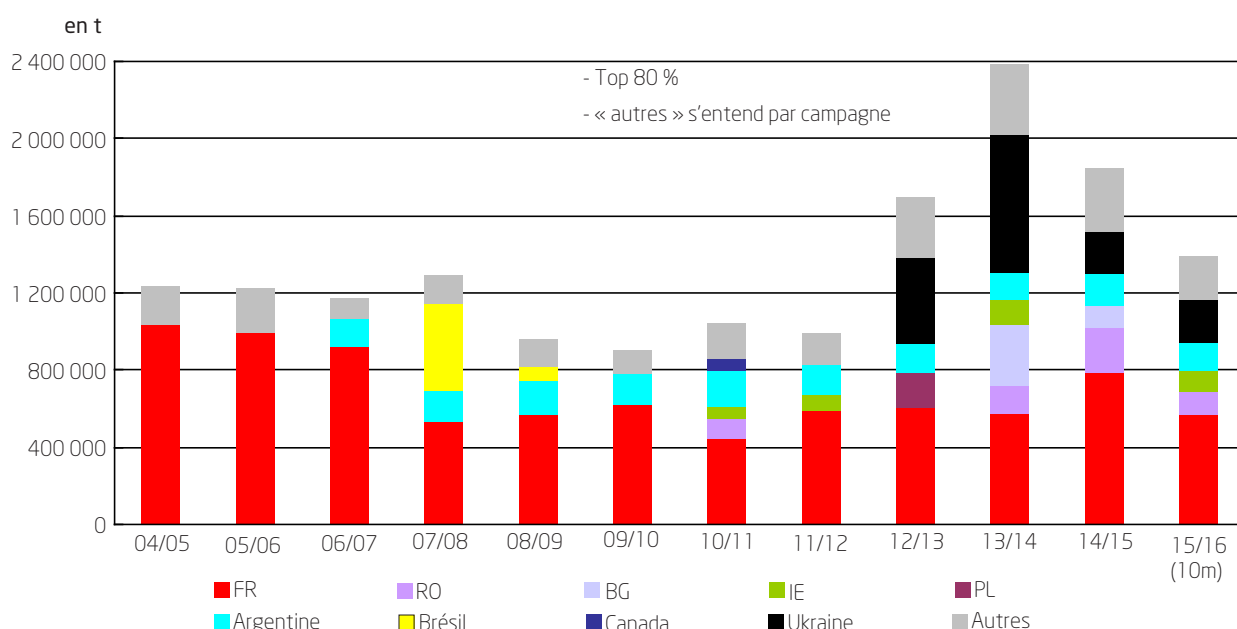
source : Eurostat

Commerce agroalimentaire entre la France et le Royaume-Uni

Importations de maïs du Royaume-Uni

Le Royaume-Uni est aussi structurellement importateur de maïs. La France est le fournisseur historique, mais dans la période récente, les origines mer Noire, qu'elles soient communautaire ou non (Ukraine), ont pris une part très importante. Outre le fait que le droit de douane à l'importation du maïs dans l'UE est un droit variable, calculé en fonction du prix mondial et qui ne se déclenche que si ce dernier tombe en dessous d'un certain seuil (de sorte que le cadre tarifaire, en maïs, n'est pas celui d'un droit prohibitif), l'Ukraine dispose désormais d'un contingent de 0,4 Mt de maïs à droit zéro, qui lui est dédié (elle peut également exporter vers l'UE à droit zéro dans le cadre du contingent erga omnes de près de 0,280 Mt).

Importations de maïs du Royaume-Uni



source : Eurostat

moy. 04/05 à 11/12 : 1,1 Mt //
dont UE (périmètre constant, 27) : 850 kt (78 %) //

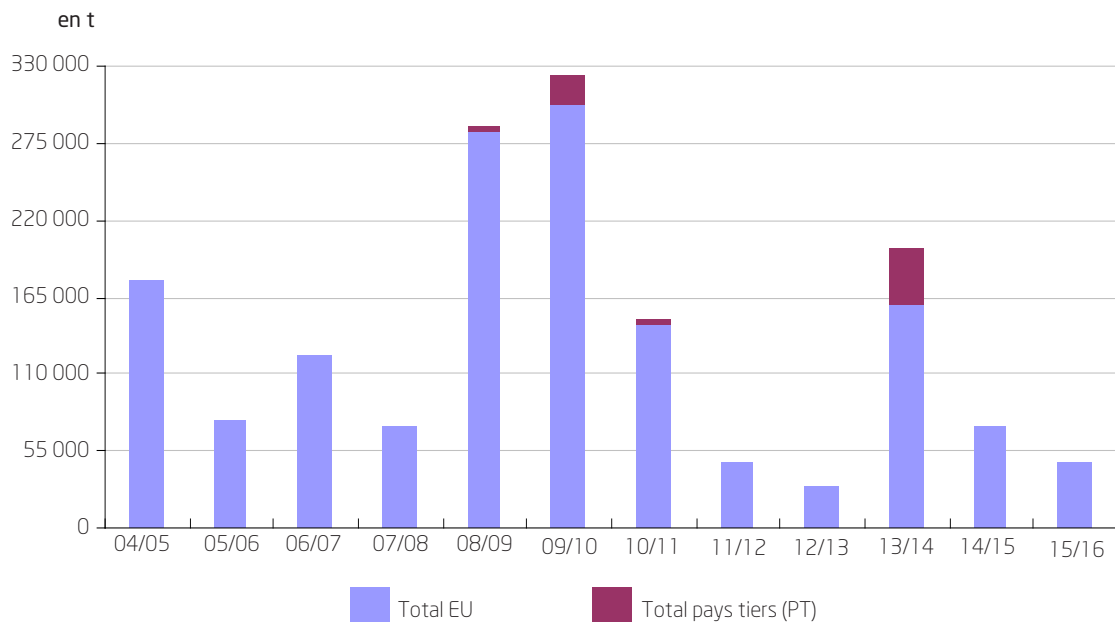
moy. 12/13 à 15/16 prov : 1,8 Mt
dont UE : 1,1 Mt (62 %)

II - OLEAGINEUX

1) Graines oléagineuses

Importations de graines oléagineuses du Royaume-Uni

Importations de graines de colza : France 1^{er} fournisseur en 2015/16 (10 mois de campagne)



Source : Eurostat

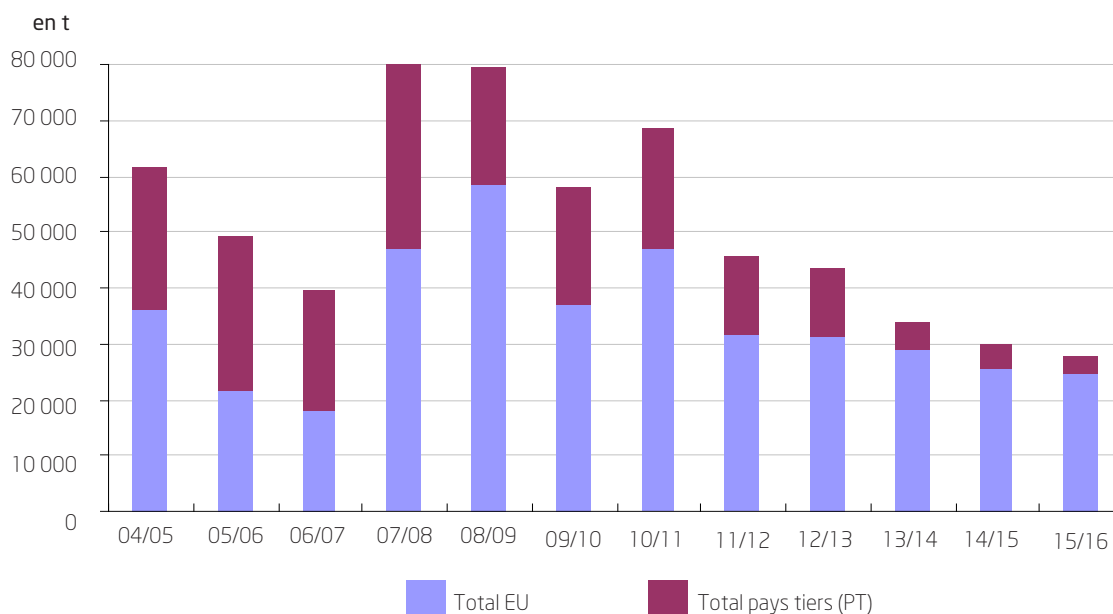
Les importations de graines de colza du Royaume-Uni sont relativement faibles, avec un volume de 99 kt annuelles en moyenne quinquennale, 138 kt en moyenne décennale.

L'UE est le principal fournisseur du Royaume-Uni. L'Allemagne est le premier fournisseur, suivi selon les campagnes par la France, les Pays-Bas et l'Irlande.

Pour la campagne 2015/16, la France occupe la place de premier fournisseur, avec 35 % des volumes importés (près de 17 kt).

Commerce agroalimentaire entre la France et le Royaume-Uni

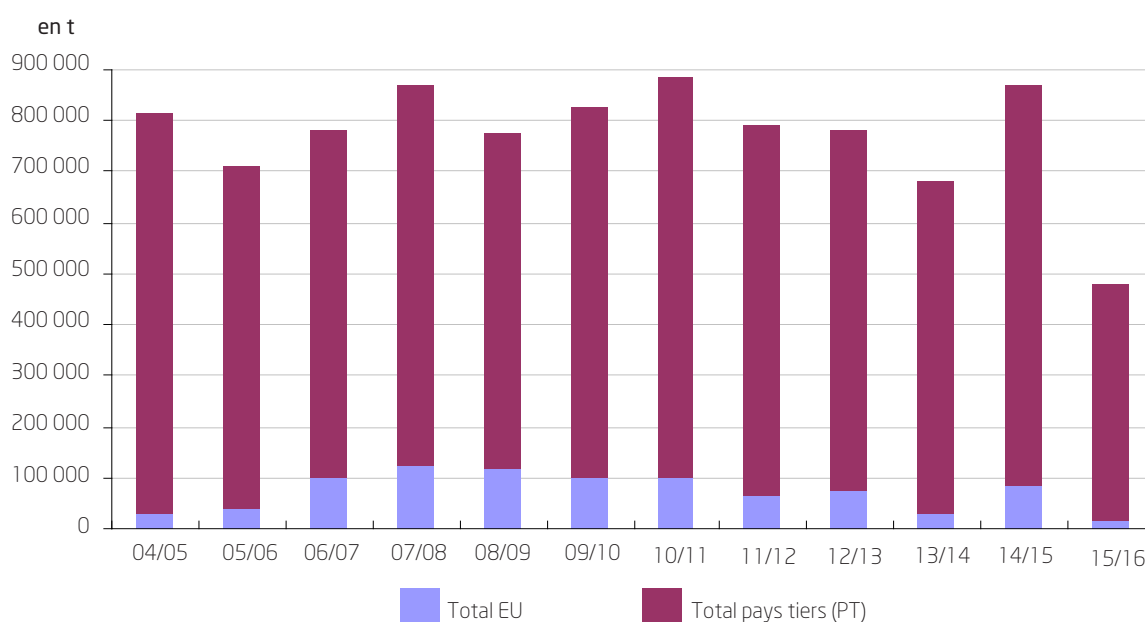
Importations de graines de tournesol : Bulgarie et France en tête



Source : Eurostat

Même constat que pour le colza, avec des importations de graines de tournesol peu élevées, avec un volume de 11 kt annuelles en moyenne quinquennale, 53 kt en moyenne décennale. En 2014/15, la Bulgarie et la France ont à eux deux couverts 62 % des volumes, avec respectivement 37 % et 25 % de parts de marché (38 % et 27 % en 2015/16 à 10 mois de campagne). Les Pays-Bas et Malte fournissent pour l'essentiel le reste du marché.

Importations de graines de soja : majoritairement brésiliennes

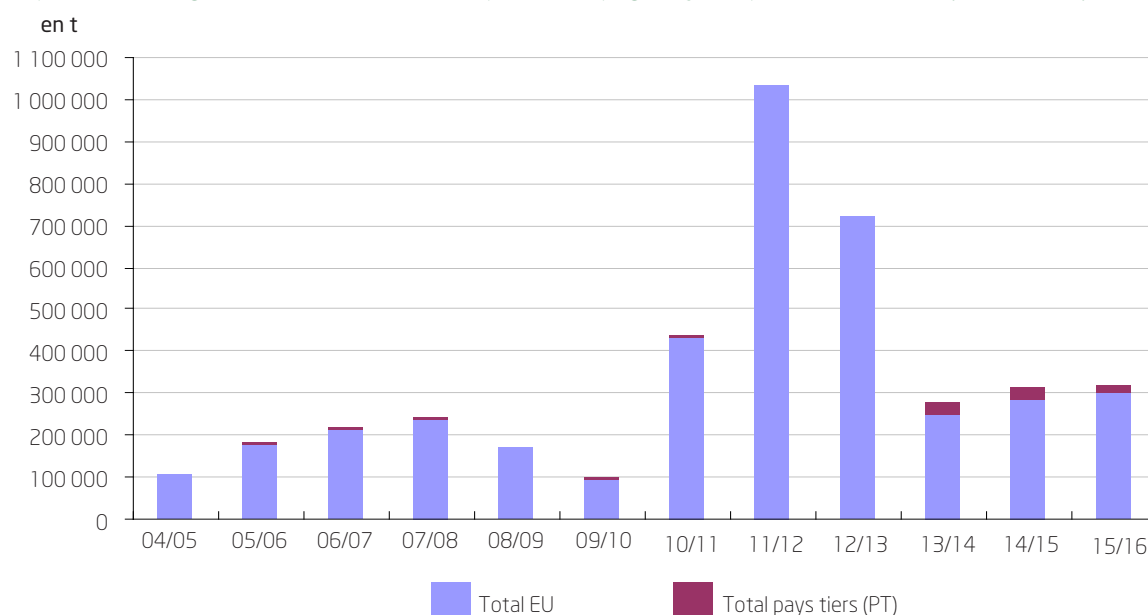


Source : Eurostat

Les importations de soja ont atteint 872 kt en 2014/15, 478 kt en 2015/16 à 10 mois de campagne pour une moyenne quinquennale de 732 kt. Le Brésil est le premier fournisseur du Royaume-Uni, à hauteur de 60 %, voire 80 % selon les campagnes, suivi des États-Unis, à hauteur de 15 %.

Exportations de graines oléagineuses du Royaume-Uni

Exportations de graines de colza : stables depuis 3 campagnes y compris vers la France (environ 5 %)



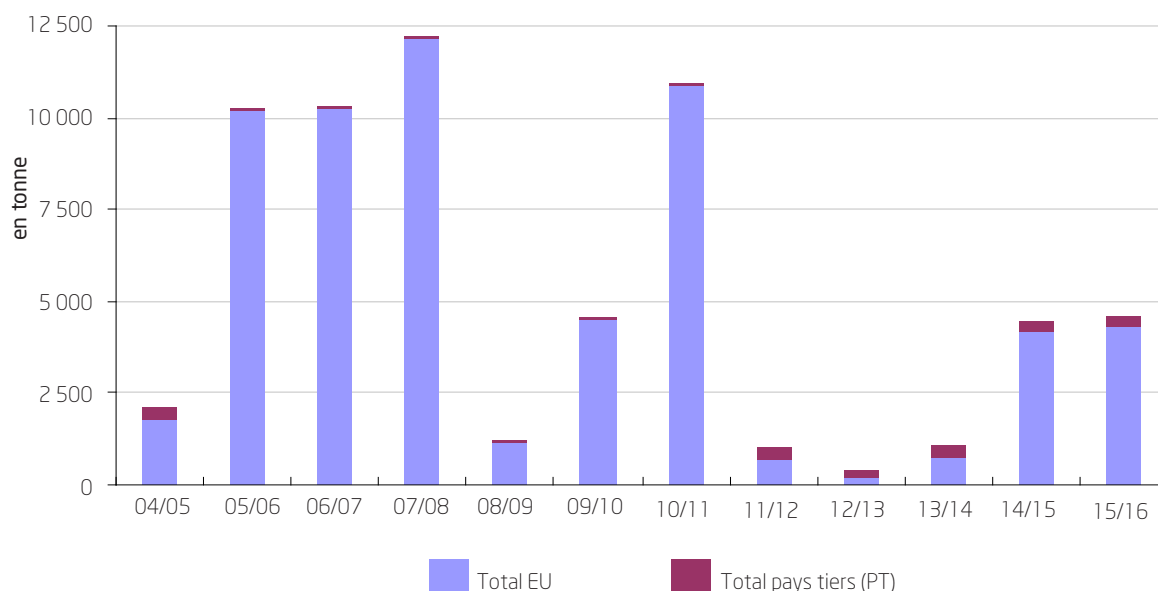
Source : Eurostat

Le Royaume-Uni a exporté en moyenne quinquennale 558 kt annuelles, avec un pic en 2011/12, à un peu plus de 1 Mt. Les graines de colza sont majoritairement destinées au marché intra-communautaire, avec pour principales destinations l'Allemagne (32 % des volumes en 2014/15), les Pays-Bas (29 %) et la Belgique (18 %). La part de la France se situe à un peu moins de 5 % selon les campagnes.

En 2015/16, à 10 mois de campagne, le Royaume-Uni a exporté 321 kt de graines de colza, dont 300 kt à destination de l'UE : Allemagne (32 %), Belgique (23 %) et Pays-Bas (15 %). La France est la 6^e destination, avec 7 % des volumes exportés.

Commerce agroalimentaire entre la France et le Royaume-Uni

Exportations de graines de soja

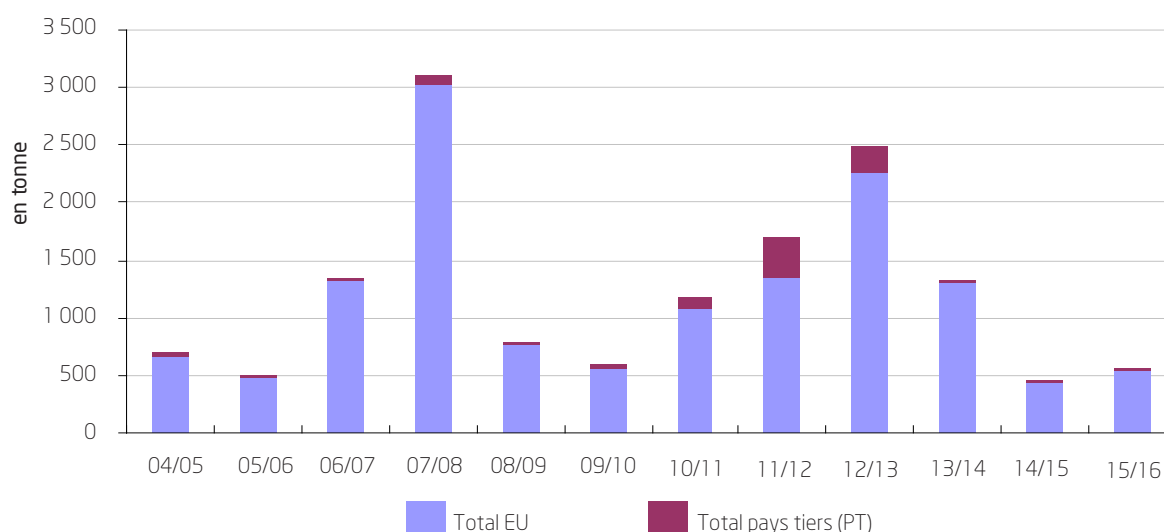


Source : Eurostat

Le Royaume-Uni exporte peu de volumes de soja, avec 3,5 kt annuelles en moyenne quinquennale. Les expéditions sont principalement à destination du marché intra-communautaire avec, en 2014/15, 71 % des volumes vers la France et 20 % vers l'Irlande.

En 2015/16, à 10 mois de campagne, le Royaume-Uni a exporté 4,6 kt, dont 93 % vers l'Irlande et 0,1 % vers la France.

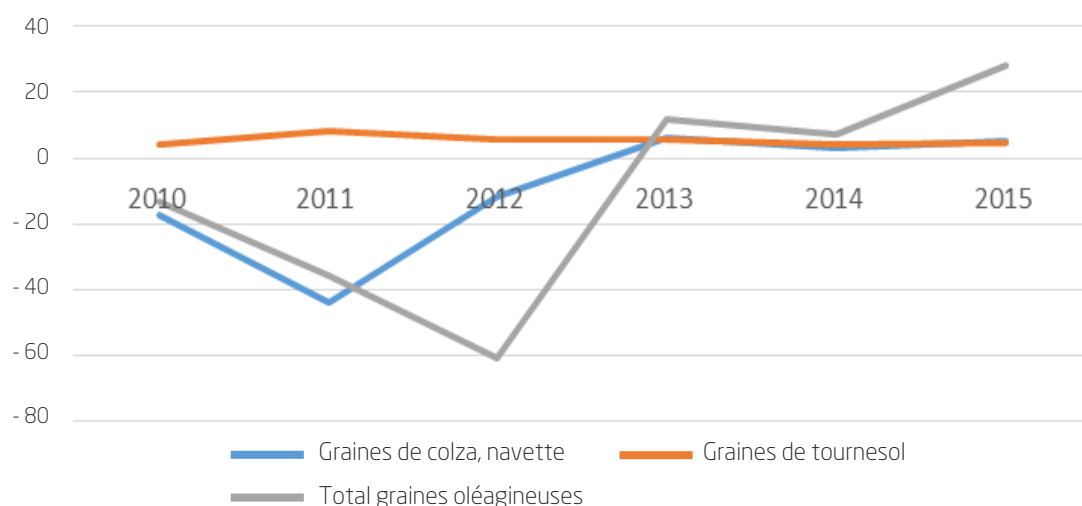
Exportations de graines de tournesol : la France 2^e marché en 2015/16*



* : 2015/16 : 10 mois de campagne (juillet à avril)
Source : Eurostat

Le Royaume-Uni exporte peu de graines de tournesol, avec 1,4 kt annuelles en moyenne quinquennale (1,3 kt en moyenne décennale). Les volumes sont à près de 95 % à destination du marché intra-communautaire. En 2014/15, le pays a expédié 55 % de ses volumes vers l'Irlande, suivie de l'Italie (15 %) et de la France (12 %). En 2015/16, à 10 mois de campagne, le Royaume-Uni a exporté 559 t, dont 543 t vers l'UE (Irlande 41 %, France 37 %).

Balance des échanges France/Royaume-Uni en valeur sur les graines oléagineuses (en millions d'euros)



En 5 ans, la France est passée d'une situation déficitaire à une situation excédentaire, d'abord par une diminution des exportations de colza du Royaume-Uni vers la France jusqu'à des importations de colza, puis par une exportation soudaine de soja de la France vers le Royaume-Uni en 2015

Commerce agroalimentaire entre la France et le Royaume-Uni

2) Tourteaux oléagineux

Importations de tourteaux oléagineux du Royaume-Uni, en valeur

en euros	2014	2015	2016 ⁽¹⁾
Tourteaux de soja			
Monde	231 770 240	258 509 790	205 930 770
dont Argentine	83 078 020	82 723 480	84 799 550
dont Pays-Bas	85 040 400	113 616 880	51 629 200
dont Brésil	12 583 880	19 957 430	21 736 480
dont Paraguay	5 130 660	4 758 780	19 180 710
Tourteaux de tournesol			
Monde	44 756 640	30 082 020	28 906 700
dont Ukraine	22 252 310	9 145 420	9 910 670
dont Argentine	1 274 410	0	6 758 630
dont Pays-Bas	3 967 850	8 423 000	5 006 460
dont Russie	6 054 350	8 063 980	3 757 090
Tourteaux de colza			
Monde	19 181 290	18 652 110	11 594 980
dont Allemagne	4 029 950	18 401 640	5 766 190
dont France	1 263 710	8 478 570	3 841 420
dont Irlande	1 836 060	1 354 710	896 380

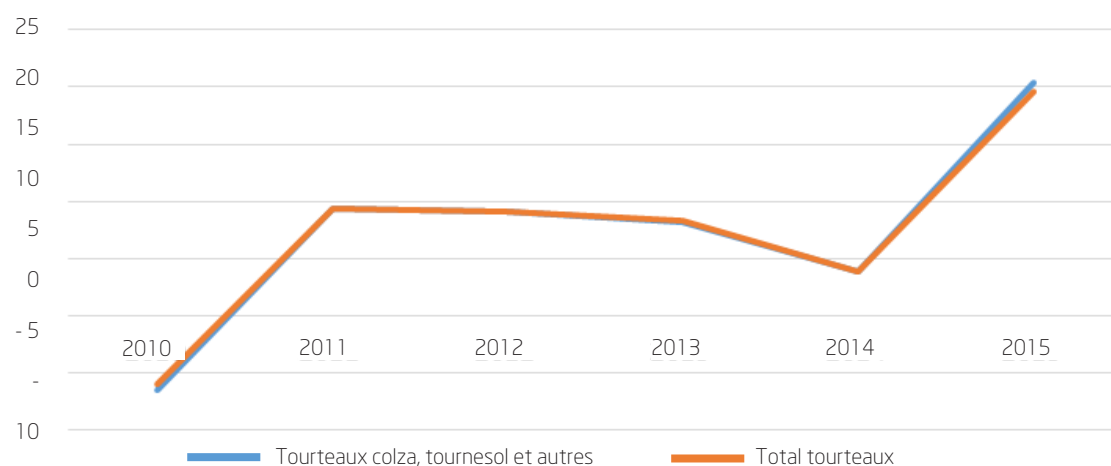
Source : Eurostat / (1) : données de janvier à avril 2016

Exportations de tourteaux oléagineux du Royaume-Uni, en valeur

en euros	2014	2015	2016 ⁽¹⁾
Tourteaux de soja			
Monde	7 374 280	4 256 430	5 851 240
Irlande	6 833 530	4 252 000	5 836 800
France	18 440	0	10 390
Tourteaux de tournesol			
Monde	2 963 090	1 396 710	65 820
Irlande	17 170	1 310	31 110
Australie	758 400	1 273 220	25 290
Allemagne	2 087 910	0	9 420
Tourteaux de colza			
Monde	8 271 780	12 009 100	6 038 370
Pays-Bas	0	4 119 790	1 981 130
Allemagne	0	0	1 880 730
Irlande	2 868 400	1 292 450	1 551 820
France	5 403 380	718 620	624 690
Cumul des exportations de tourteaux			
Monde	18 609 150	17 662 240	11 955 430

Source : Eurostat / (1) : données de janvier à avril 2016

Solde des échanges de tourteaux entre la France et le Royaume Uni (en millions d'euros)



Les échanges de tourteaux restent modestes entre la France et le Royaume-Uni. Pour autant, on note un développement des exportations de tourteaux de colza et de tournesol vers le Royaume-Uni depuis 5 ans.

3) Huiles végétales

Le Royaume-Uni est l'un des principaux clients de la France, représentant notre premier marché à l'exportation pour les huiles de soja et de tournesol, le troisième pour l'huile de colza.

Commerce extérieur de la France en 2015, en valeur

en M€		Exportation	Importation	Solde ⁽¹⁾
Huile de colza	Tous pays	206,3	108,6	97,7
	<i>Royaume-Uni</i>	25,0	0,6	24,4
Huile de palme	Tous pays	1,7	293,3	- 291,6
	<i>Royaume-Uni</i>	0,1	1,6	- 1,5
Huile de soja	Tous pays	57,6	47,5	10,1
	<i>Royaume-Uni</i>	20,3	1,2	19,1
Huile de tournesol	Tous pays	348,7	155,3	193,4
	<i>Royaume-Uni</i>	83,1	13,5	69,6
Cumul des 4 huiles	Tous pays	614,4	604,7	9,6
	<i>Royaume-Uni</i>	128,5	17,0	111,5

Source : Eurostat ⁽¹⁾: solde = exportation - importation

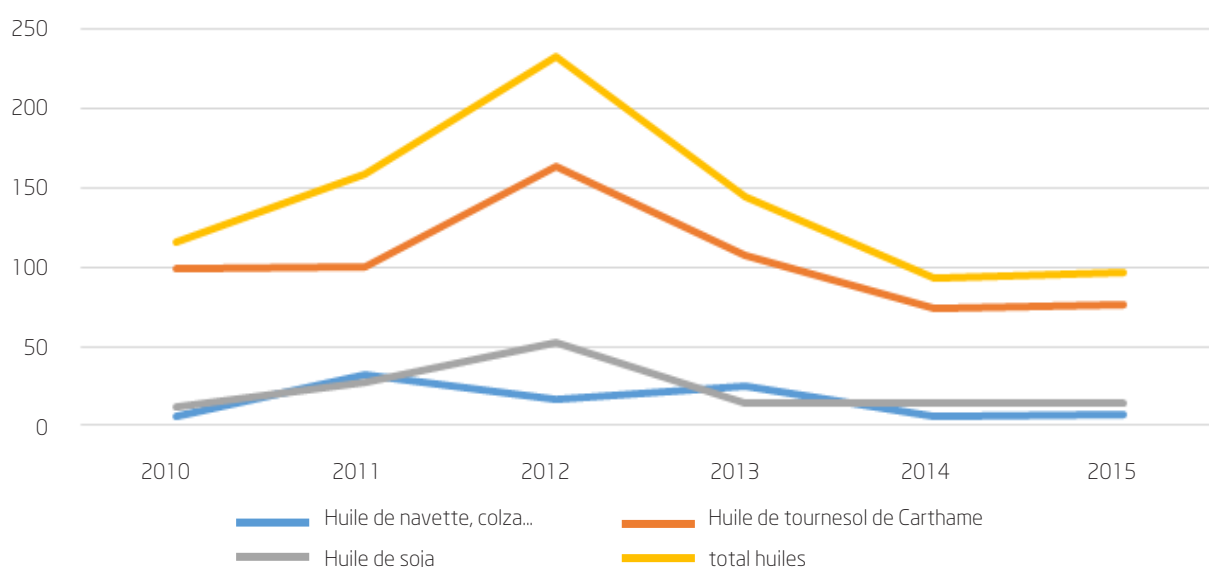
Commerce agroalimentaire entre la France et le Royaume-Uni

Exportations françaises d'huiles végétales en volumes

en 1 000 t	2011	2012	2013	2014	2015
Huile de tournesol					
(GB) Royaume-Uni	128	138	102	101	82
(BE) Belgique (et Luxb -> 1998)	115	89	90	86	79
(ES) Espagne	40	48	24	57	47
(NL) Pays-Bas	78	73	66	61	37
(DE) Allemagne (et DD de 1991)	32	38	18	17	21
Huile de soja					
(GB) Royaume-Uni	28	47	18	15	31
(PT) Portugal	3	12	7	0	15
(NL) Pays-Bas	7	4	8	4	8
(MA) Maroc		0	0		8
(EG) Egypte					6
Huile de colza					
(BE) Belgique (et Luxb -> 1998)	95	41	32	24	48
(NL) Pays-Bas	222	58	52	45	45
(IN) Inde		0	0		32
(GB) Royaume-Uni	31	35	51	48	32
(IT) Italie	17	31	40	39	29

Source : Eurostat ⁽¹⁾; solde = exportation - importation

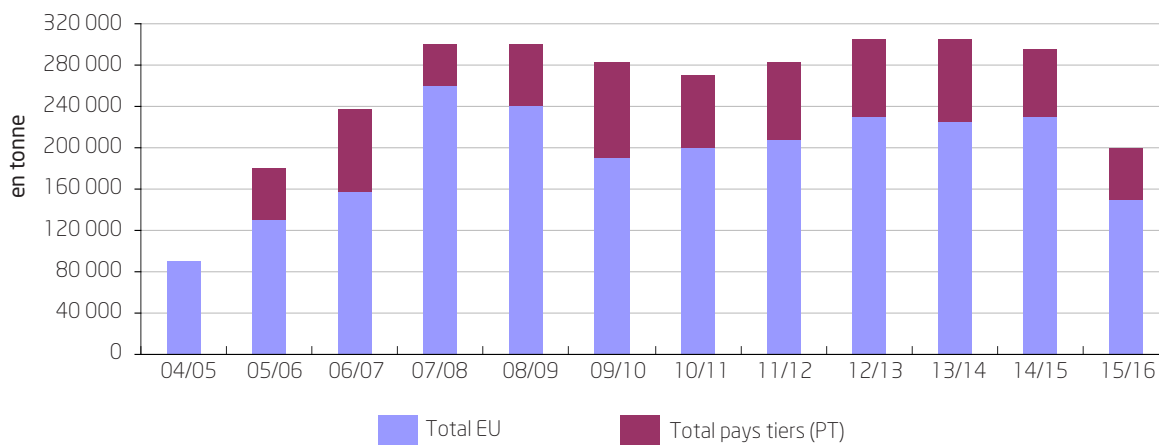
Solde des échanges d'huiles en valeur entre France et Royaume-Uni (en millions d'euros)



Sauf un pic en 2012, les échanges français en huiles végétales sont stables sur la période. Le solde français est positif, essentiellement du fait des exportations d'huile de tournesol vers le Royaume-Uni

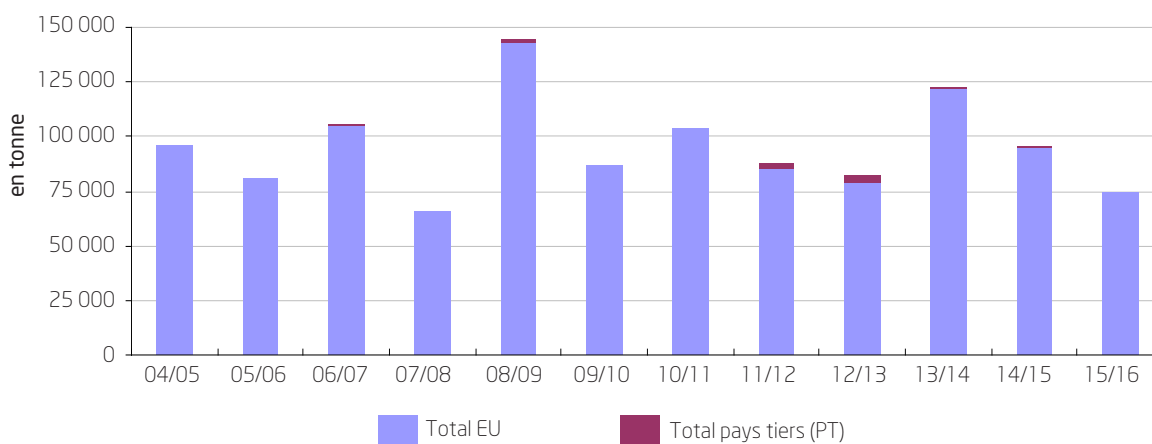
Importations du Royaume-Uni

Importations huile de tournesol



Le Royaume-Uni se fournit en huile de tournesol à hauteur de 291 kt annuelles en moyenne quinquennale. Son principal fournisseur est l'UE : Pays-Bas et France qui représentaient respectivement 27 % et 25 % des parts de marché en 2014/15, suivis de l'Ukraine, avec environ 20 % du marché selon les campagnes.

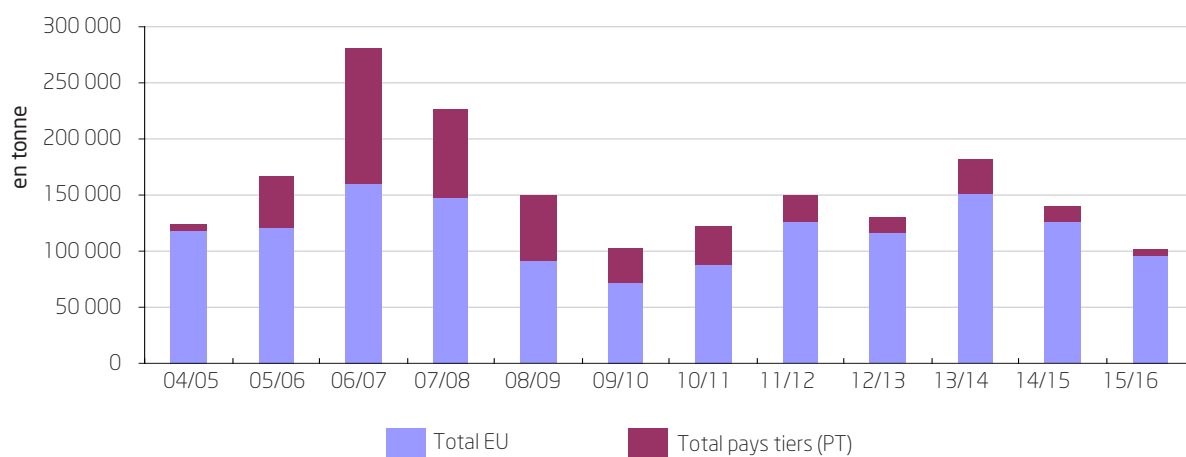
Importations huile de colza



Le Royaume-Uni importe en moyenne 100 kt annuelles d'huile de colza, dont la majorité provient de l'UE. Les Pays-Bas sont le premier fournisseur du pays, suivis selon les campagnes de l'Allemagne, de la France et de l'Irlande. Pour la campagne en cours, la France occupe, à 10 mois de campagne, la troisième place avec 19 %, précédée par l'Allemagne (20 %) et les Pays-Bas (40 %).

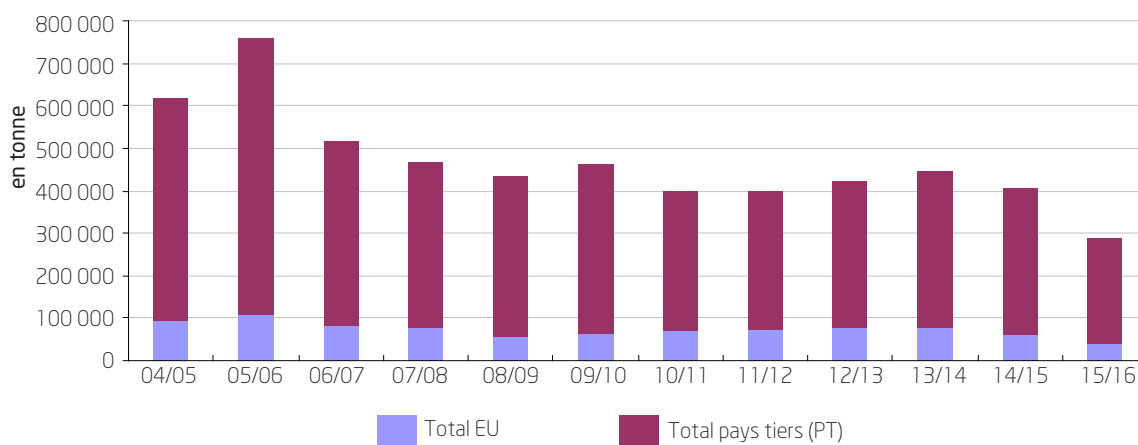
Commerce agroalimentaire entre la France et le Royaume-Uni

Importations huile de soja



Le Royaume-Uni importe peu d'huile de soja, à hauteur de 145 kt annuelles en moyenne quinquennale, 165 kt en moyenne décennale. Les Pays-Bas sont le principal fournisseur, avec une part qui se situe entre 60 % à 70 % des volumes importés, suivis de la Fédération de Russie et de la France, pour environ 10 % des volumes. Jusqu'en 2012/13, la France occupait la deuxième place des fournisseurs, avec environ 30 % des volumes importés.

Importations d'huile de palme



Le Royaume-Uni importe 414 kt annuelles d'huile de palme en moyenne quinquennale (470 kt en moyenne décennale), majoritairement en provenance des pays tiers. La Papouasie-Nouvelle-Guinée est le premier fournisseur, avec près de 50 % des importations, suivie de l'Indonésie, de la Malaisie et des Pays-Bas, qui pèsent chacun environ 15 % selon les campagnes.

Exportations du Royaume-Uni d'huiles végétales, en valeur

en euros	2014	2015	2016 ⁽¹⁾
Huile de colza			
Monde	76 392 780	69 825 930	49 937 570
dont Pays-Bas	39 995 180	47 639 490	22 479 800
dont Norvège	5 046 650	2 077 190	10 861 650
dont Allemagne	18 667 710	10 283 580	5 654 630
dont Pologne	283 150	257 400	3 537 220
dont Belgique	21 730	34 470	2 218 460
dont Irlande	4 176 440	3 677 470	2 175 430
dont France	5 259 600	2 811 840	1 243 930
Huile de palme			
Monde	9 116 730	13 248 520	7 760 980
dont Irlande	6 478 230	9 723 860	5 572 680
dont France	358 910	348 580	410 910
dont Allemagne	974 690	735 070	362 770
dont Pologne	86 840	99 000	322 530
Huile de soja			
Monde	6 148 640	7 255 460	5 150 380
dont Irlande	4 729 800	4 607 000	3 595 900
dont Danemark	187 430	158 970	388 150
dont Allemagne	142 110	270 330	195 700
dont Suède	68 770	110 570	144 410
dont France	140 160	116 170	135 770
Huile de tournesol			
Monde	3 715 680	3 941 440	4 143 100
dont Irlande	1 538 830	1 492 090	1 627 630
dont Allemagne	219 300	177 570	500 730
dont Pologne	128 190	113 320	363 970
dont Norvège	147 640	186 280	302 190
dont France	306 180	310 350	291 950
dont Taïwan	1 390	172 780	275 330
dont Belgique	73 390	576 820	142 370
Cumul des exportations d'huiles végétales			
Monde	95 373 830	94 281 350	66 992 030

Source : Eurostat

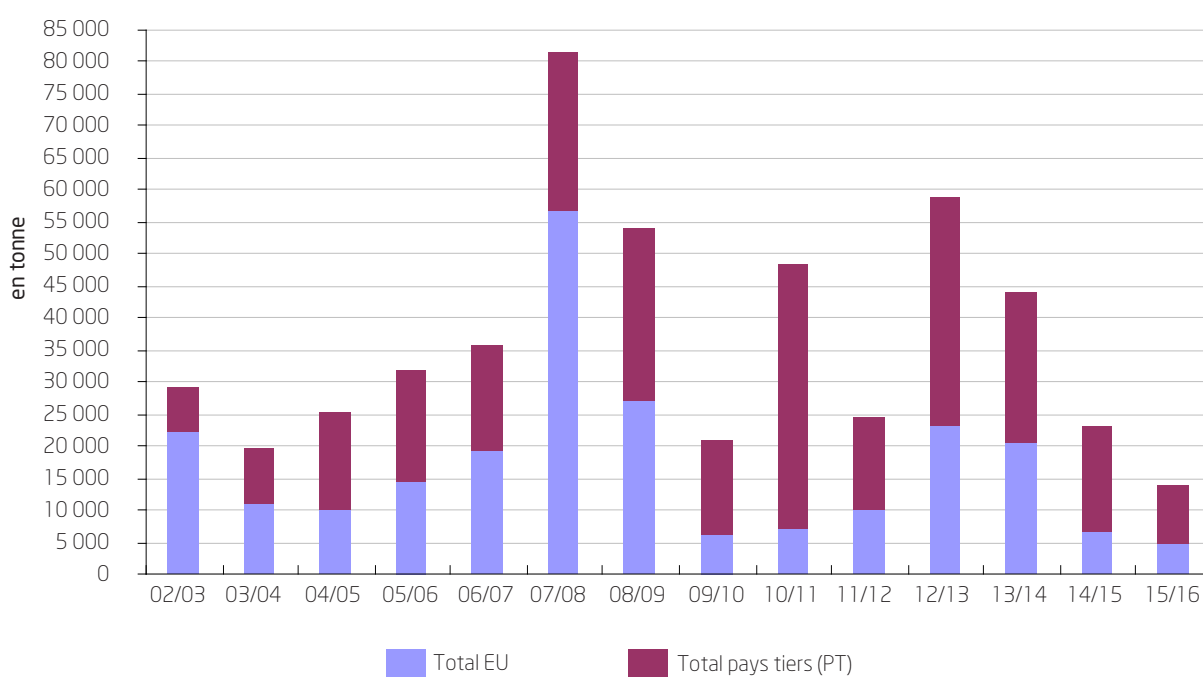
Commerce agroalimentaire entre la France et le Royaume-Uni

III - PROTÉAGINEUX

Exportations de pois : pas d'enjeu

Concernant les protéagineux, les volumes exportés par le Royaume-Uni sont extrêmement faibles. Pour le pois, les exportations ont atteint 469 t en 2014/15 (436 t à 10 mois de campagne en 2015/16) et 171 t pour les féveroles (131 t à 10 mois de campagne en 2015/16).

Importations de pois en retrait, la France 2^e fournisseur



Source : Eurostat

Le Royaume-Uni a recours aux importations de **pois**, avec cependant une nette tendance à la baisse depuis 2012/13. En 2014/15, les pois importés provenaient des pays tiers (Ukraine pour près de 54 %, puis Canada et États-Unis pour 7 % chacun) mais aussi de l'UE, avec la **France** qui représentait 15 % des volumes (suivie de la Belgique avec 7 %). En 2015/16, à 10 mois de campagne le Royaume-Uni a eu recours aux importations en provenance de la Russie (44 %), suivie de la **France** (21 %), de l'Ukraine (9 %) et de la Belgique (8 %).

Les importations de **féveroles** sont faibles, avec 339 t importées en 2014/15.



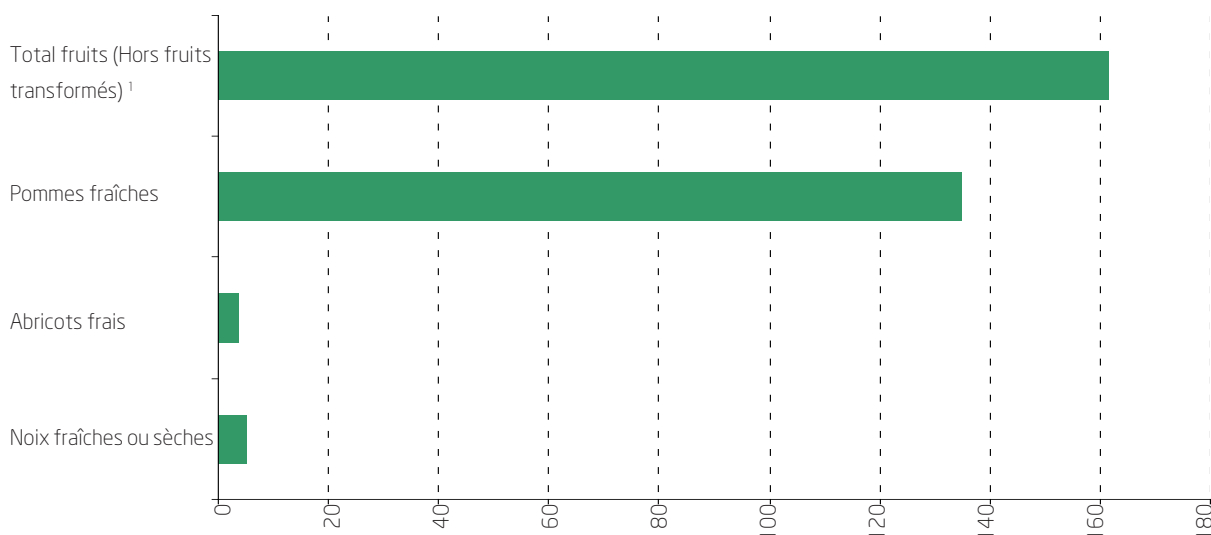
Fiche N°5

Les échanges entre la France et le Royaume-Uni dans les filières fruits et légumes

Les fruits

Le Royaume-Uni est le quatrième partenaire commercial de la France pour les exportations de fruits, derrière l'Espagne, l'Allemagne et la Suisse, pour un montant total de 190 millions d'euros (hors fruits transformés¹) en 2015. À l'inverse, la France n'importe que très peu de fruits depuis le Royaume-Uni. En effet, ce pays, qui n'est quasiment pas producteur, n'apparaît qu'à la 28^e place dans l'ordre de nos fournisseurs, pour un montant de 29 millions d'euros sur des importations françaises, qui totalisent plus de 4 milliards d'euros.

Balance commerciale des fruits entre la France et le Royaume-Uni en 2015 (en millions d'euros)

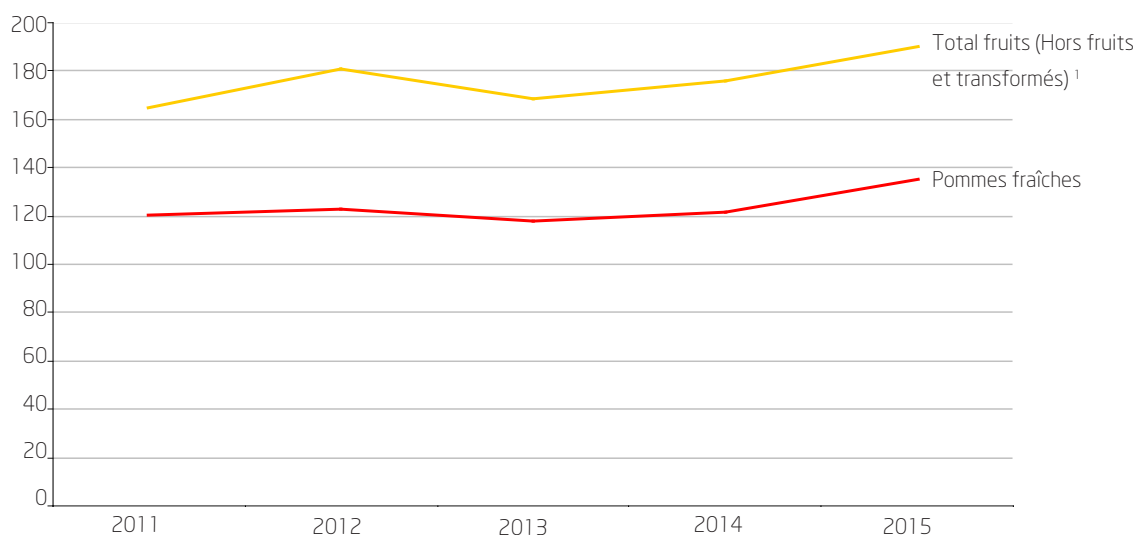


Source : douanes françaises / GTA

Sans avoir connu d'évolutions remarquables, les exportations françaises de fruits vers le Royaume-Uni sont sur une tendance plutôt haussière ces dernières années. Ce sont les pommes qui sont le moteur de ces exportations. En effet, les pommes fraîches représentent à elles seules plus de 70 % du montant des exportations françaises vers le Royaume-Uni. Ce poids est tellement prépondérant que le montant global des exportations de fruits vers le Royaume-Uni varie de manière totalement corrélée avec les exportations de pommes vers cette destination.

1. Fruits frais uniquement, ainsi que dattes, figues, bananes, goyaves, mangues, raisins, agrumes et fruits à coques, frais ou secs.

Exportations françaises de fruits vers le Royaume-Uni (en millions d'euros)

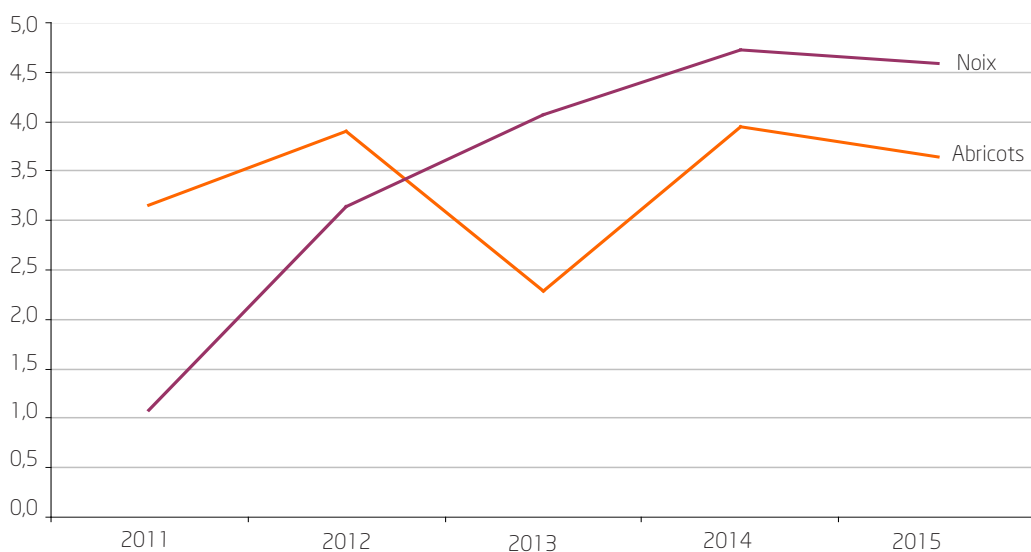


Source : douanes françaises / GTA

De manière symétrique, le Royaume-Uni, qui est notre premier client pour ce produit, représente un débouché majeur pour les pommes françaises. Avec 117 000 tonnes, soit un montant de 135 millions d'euros en 2015, ce client pèse en effet, pour ce produit, pour environ 24 % de nos exportations en valeur et 17 % en volume.

Les autres fruits, qui ne représentent donc à eux tous, en valeur, que 30 % des importations britanniques de fruits français, n'arrivent que loin derrière avec des montants globaux annuels qui ne dépassent pas 5 millions d'euros par espèce. Toutefois, on peut noter des exportations d'abricots significatives (de l'ordre de 3 à 4 millions d'euros) et une forte augmentation des exportations de noix ces cinq dernières années.

Exportations françaises de fruits vers le Royaume-Uni (en millions d'euros)



Source : douanes françaises / GTA

Depuis 2013, la noix (fraîche ou sèche, avec ou sans coque), en dépassant l'abricot frais, est devenue le deuxième fruit le plus important en termes de montant des exportations françaises à destination du Royaume-Uni.

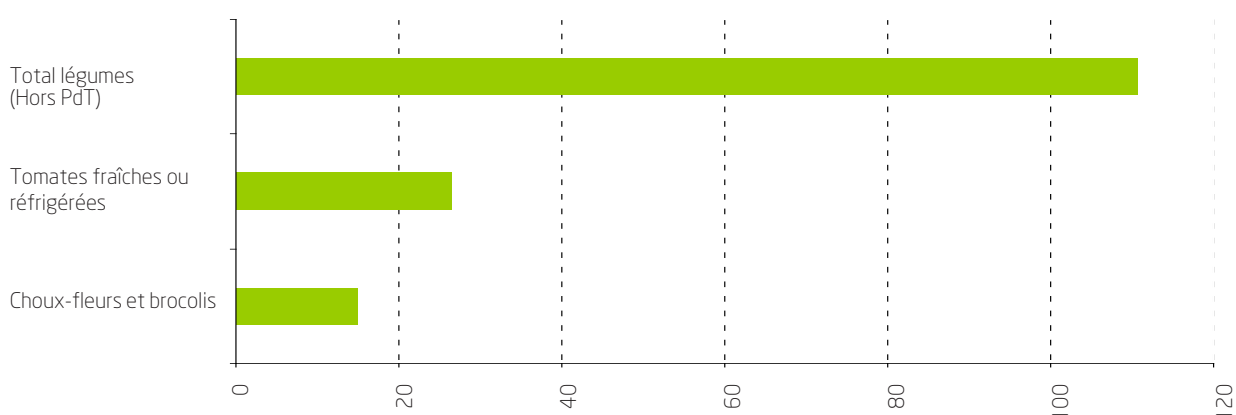
Commerce agroalimentaire entre la France et le Royaume-Uni

Les légumes

Concernant les légumes (hors pommes de terre), les échanges avec le Royaume-Uni sont également largement favorables aux exportations françaises, qui se chiffrent à 116 millions d'euros, ce qui place le Royaume-Uni en troisième position parmi nos clients (derrière l'Allemagne et la Belgique), tandis que les importations dépassent tout juste 5 millions d'euros en 2015.

Il n'y a pas de produit leader parmi les légumes exportés, mais les tomates et les choux-fleurs (y compris choux-fleurs brocolis) occupent les premières places.

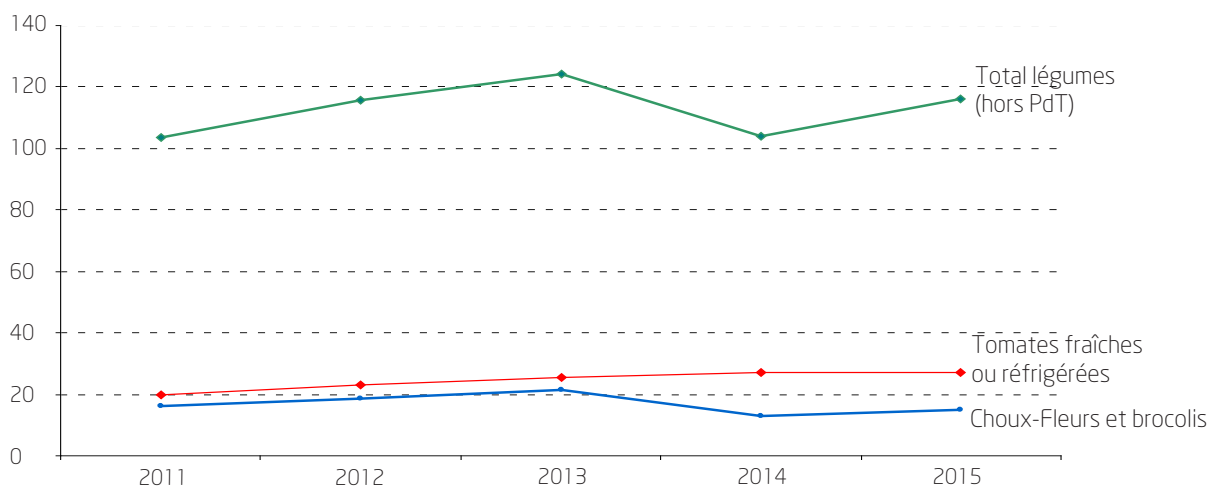
Balance commerciale des légumes entre la France et le Royaume-Uni en 2015 (en millions d'euros)



Source : douanes françaises / GTA

En termes d'évolution, on notera un léger retrait ces deux dernières années, lié au repli des exportations de choux-fleurs, alors que les exportations de tomates se sont maintenues.

Exportations françaises de légumes vers le Royaume-Uni en 2015 (en millions d'euros)

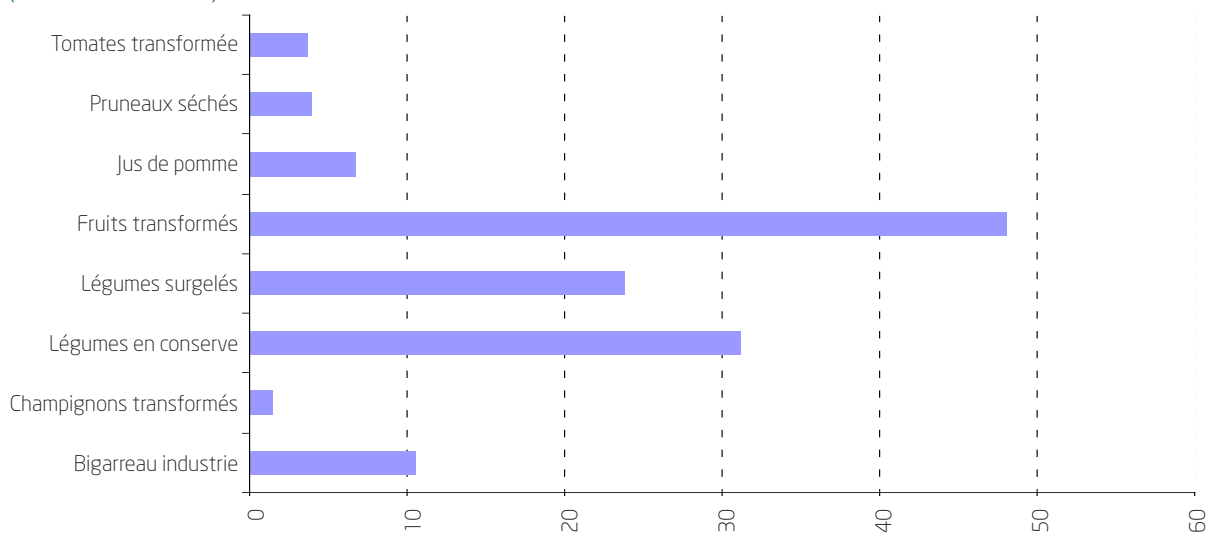


Source : douanes françaises / GTA

Les fruits et légumes transformés

Le solde de nos échanges en fruits et légumes transformés avec le Royaume-Uni est structurellement excédentaire. Le solde est positif de 130 millions d'euros (M€) en 2015. En 2015, le premier poste d'exportation est constitué par les fruits transformés(1) (144 M€ en 2015) suivi par les légumes en conserve (37 M€) et les légumes surgelés (26 M€). Le RU est le principal débouché export du bigarreau d'industrie (cherry à cake)

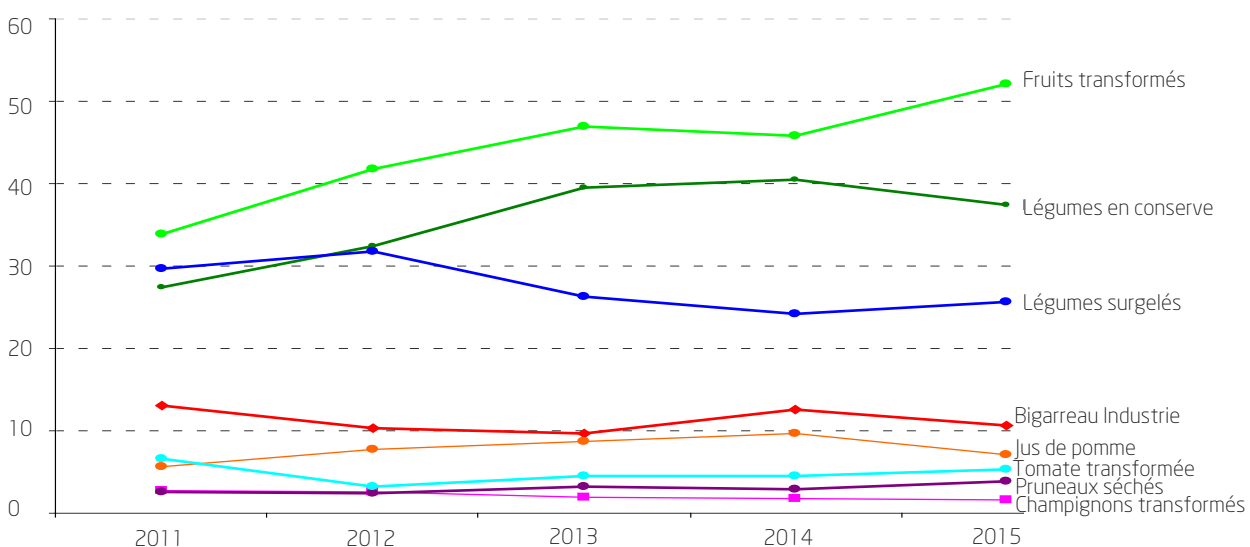
Balance commerciale des fruits et légumes transformés entre la France et le Royaume-Uni en 2015 (en millions d'euros)



Source : douanes françaises / GTA

Sur les cinq dernières années, les exportations de fruits transformés et de légumes en conserve vers le Royaume-Uni ont tendance à progresser tandis que les autres produits sont globalement stables.

Exportations de fruits transformés et de légumes en conserve vers le Royaume-Uni (en millions d'euros)



Source : douanes françaises / GTA

1. Fruits Transformés : Confitures, purées, congelés et conservés provisoirement, fruits au sirop et fruits au naturel

Commerce agroalimentaire entre la France et le Royaume-Uni

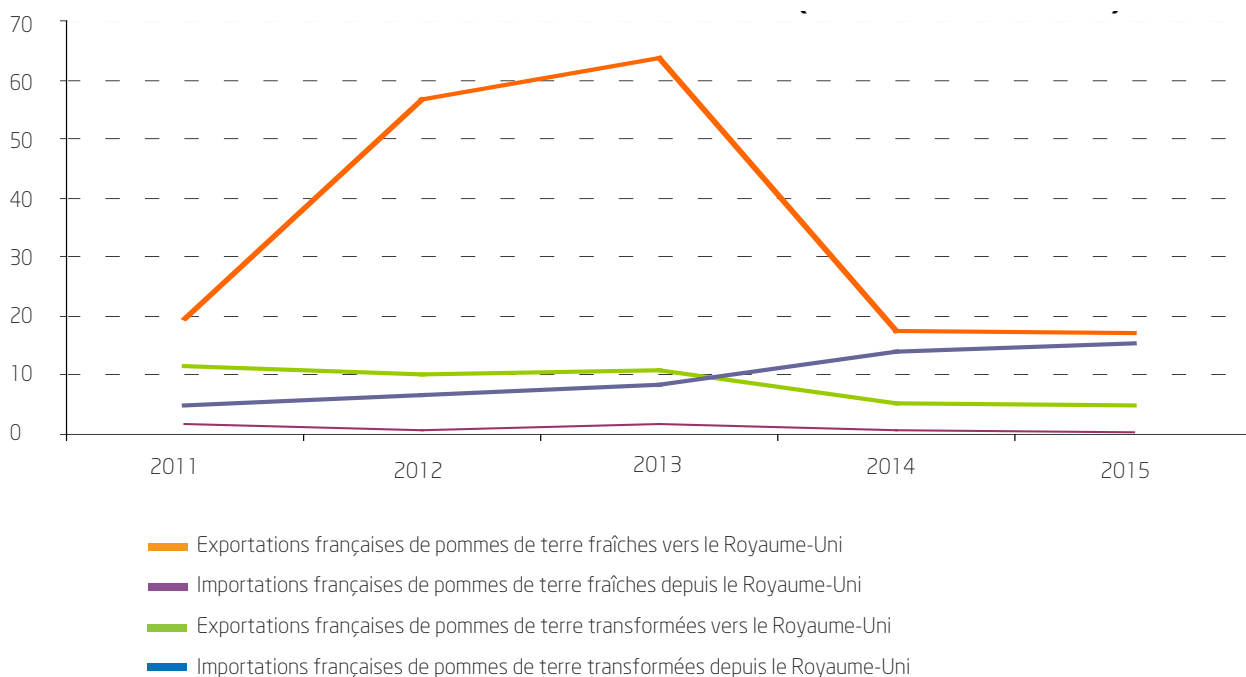
Les pommes de terre

Le Royaume-Uni a connu de grosses pertes de récolte de pommes de terre durant la campagne 2012/13, notamment en raison des intempéries de fin d'été et d'automne, ce qui a induit un important déficit aussi bien en produits destinés à l'industrie qu'en produits frais haut de gamme. La production française répondant particulièrement bien à ce marché du frais, les exportations françaises se sont « envolées » durant les années 2012 et 2013, qui demeurent tout à fait atypiques, dépassant 50 millions d'euros, puis 60 millions d'euros.

En conséquence, les exportations de pommes de terre françaises au Royaume-Uni ont été exceptionnelles et irrégulières ces dernières années. En 2014 et 2015, on retrouve cependant un montant d'exportations de pommes de terre fraîches vers le Royaume-Uni autour de 17 millions d'euros ce qui est plus proche de la « norme », quoiqu'en dessous de la moyenne quinquennale qui est de 25 millions d'euros.

Mais en termes d'évolution, si les importations françaises de pommes de terre fraîches depuis le Royaume-Uni restent relativement négligeables, du côté des produits transformés, l'équilibre s'est récemment fortement modifié. En effet, alors que notre balance commerciale était encore en excédent pour les pommes de terre transformées jusqu'en 2013, la tendance s'est inversée ces deux dernières années sous les effets conjoints du recul de nos exportations et de la hausse de nos importations.

Échanges commerciaux avec le Royaume-Uni (en millions d'euros)



Source : douanes françaises / GTA



Fiche N° 6

Les échanges entre la France et le Royaume-Uni dans la filière ovine

Contexte

Loin devant la Grèce et les Pays-Bas, le Royaume-Uni (RU) est le premier pays producteur de viande ovine de l'Union européenne, ce qui représente un peu plus du tiers de la production communautaire. Il est tout juste autosuffisant. Pourtant, il est premier pays exportateur de l'Union européenne, avec près de 1 10 000 tonnes exportées chaque année, dont 90 % à destination des autres États membres de l'Union européenne. De ce fait, il est aussi le premier importateur de viande ovine, qui provient pour environ 90 % des pays tiers et plus particulièrement de Nouvelle-Zélande, pays avec lequel le RU entretient des relations historiques liées au Commonwealth. Ainsi, le Royaume-Uni importe des produits réfrigérés ou congelés à moindre valeur unitaire pour compléter son approvisionnement alors qu'il vend sur le marché européen des viandes fraîches à plus forte valeur. Les exportations du RU vers les autres États membres représentent un enjeu important pour la filière ovine.

Les flux avec les partenaires européens¹

Le commerce d'animaux vivants est relativement limité entre le Royaume-Uni et les autres États membres. Le Royaume-Uni n'importe quasiment pas d'animaux vivants. En revanche, il en exporte vers l'Irlande (220 000 têtes en 2015), et cela en fait le 4^e pays exportateur (8 % des échanges européens) derrière la Roumanie, la Hongrie, la France et l'Espagne. Les enjeux avec l'Union européenne sont donc essentiellement sur la viande ovine.

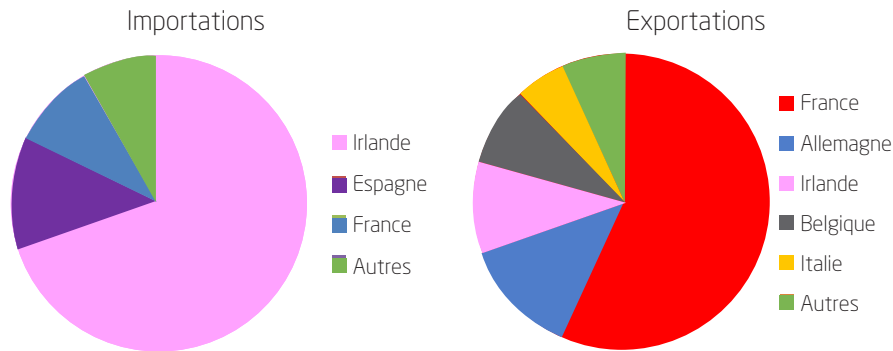
Le Royaume-Uni assure à lui seul 35 % des exportations de viande ovine dans l'Union européenne (75 000 tonnes). La France est le principal client (57 % des exportations du Royaume-Uni), puis l'Allemagne (13 %), l'Irlande (10 %) et la Belgique (8 %). À eux seuls, ces quatre pays représentent 90 % des débouchés du Royaume-Uni.

Les importations sont plus limitées (12 000 tonnes) – le Royaume-Uni n'arrive qu'en 5^e position des pays importateurs européens avec 8 % des volumes, avec comme principal fournisseur l'Irlande (70 %) et dans une moindre mesure l'Espagne (13 %) et la France (9 %).

Le Royaume-Uni a développé un réseau d'abattoirs performants pour maintenir l'activité économique dans les zones défavorisées (350 outils). Les plus importants d'entre eux (Janan, Welsh Lamb and Beef Producers (WLBP)...) sont en capacité de découper les carcasses et de vendre des pièces partout dans le monde, sur le marché européen mais aussi au Proche et Moyen-Orient et en Afrique. Le marché communautaire présente un enjeu majeur pour les opérateurs du Royaume-Uni, par son importance, sa solvabilité et le prix obtenu pour les différentes pièces. Avant même l'adhésion du Royaume-Uni à la Communauté européenne, le commerce de carcasses entre les États membres et le Royaume-Uni a fait l'objet de négociations difficiles.

1. Sources : Eurostat, douanes des pays exportateurs, SH 02041000 02042100 02042210 02042230 02042250 02042290 02042300 02043000 02044100 02044210 02044230 02044250 02044290 02044310 02044390 02045011 02045013 02045015 02045019 02045031 02045039 02045051 02045053 02045055 02045059 02045071 02045079 02109921 02109929 16029091 16029095

Les échanges du Royaume-Uni avec les autres États membres de l'Union européenne - filière ovine

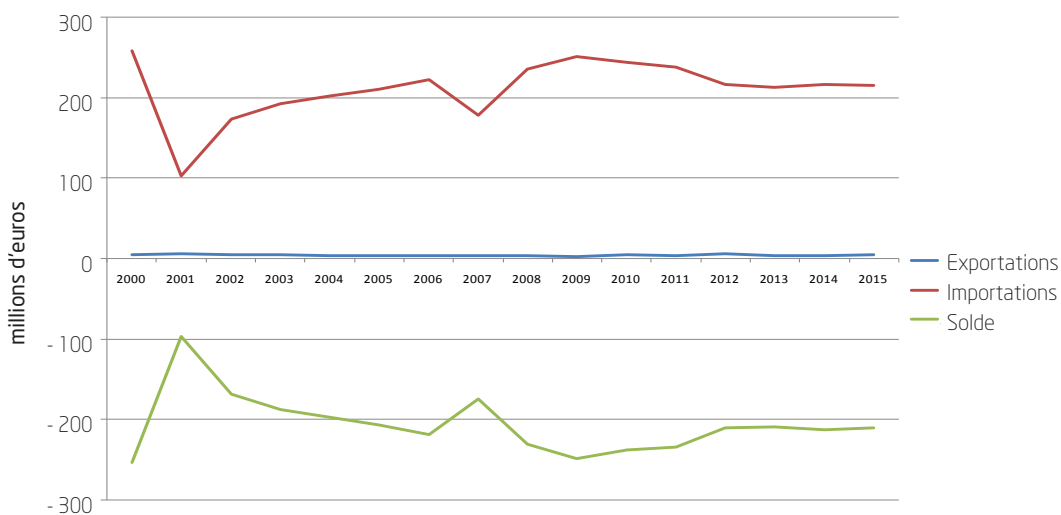


Source : Eurostat, douanes des pays exportateurs, analyse en volume*

Les échanges avec la France²

Les exportations françaises de viande ovine vers le Royaume-Uni sont relativement modestes (64 millions d'euros). Celui-ci est la 4^e destination (8 % des ventes françaises, 7,7 millions d'euros). Les importations en provenance du Royaume-Uni sont beaucoup conséquentes (216 millions d'euros), qui font de ce dernier le 1^{er} fournisseur de la France, devant l'Irlande (23 % des ventes françaises, 117 millions d'euros).

Échanges commerciaux entre le Royaume-Uni et la France



Source : douanes françaises

Z: Source : douanes françaises, SH 02041000 02042100 02042210 02042230 02042250 02042290 02042300 02043000 02044100 02044210 02044230 02044250 02044290 02044310 02044390 02045011 02045013 02045015 02045019 02045031 02045039 02045051 02045053 02045055 02045059 02045071 02045079 02109921 02109929 16029091 16029095

Conclusion

L'approvisionnement de la France en viande ovine dépend très largement du Royaume-Uni. La concurrence avec l'Irlande pourrait être modifiée en fonction de l'évolution du contexte d'importation (taux de change, droit de douane, contingent d'importation...).

Fiche N°7

Les échanges entre la France et le Royaume-Uni dans la filière porcine

Contexte

Le Royaume-Uni est le 9^e pays producteur de porcs de l'Union européenne, avec moins de 4 % de la production communautaire. Son taux d'autosuffisance est d'un peu plus de 53 % ; l'approvisionnement de son marché est donc très dépendant des importations, notamment de l'Union européenne. En effet, le solde du commerce extérieur, exprimé en tonnes équivalent carcasse (tec), est déficitaire de plus de 700 000 tec ; avec le marché communautaire, il approche 800 000 tec. Depuis quelques années, les importations de produits à base de porc en provenance des autres membres de l'Union européenne approchent ou dépassent 1 million de tec par an, alors que les exportations varient de 170 000 à 190 000 tec. Le Royaume-Uni est le 3^e pays importateur (12 % des importations intra-communautaires), après l'Allemagne (16 %) et les Pays-Bas (15 %).

Les flux avec les partenaires européens¹

Les principaux fournisseurs du marché du Royaume-Uni sont le Danemark (24 % des échanges intra-communautaires), devant l'Allemagne (19 %), les Pays-Bas (15 %) et l'Irlande (14 %). La France n'arrive qu'en 7^e rang avec 6 %.

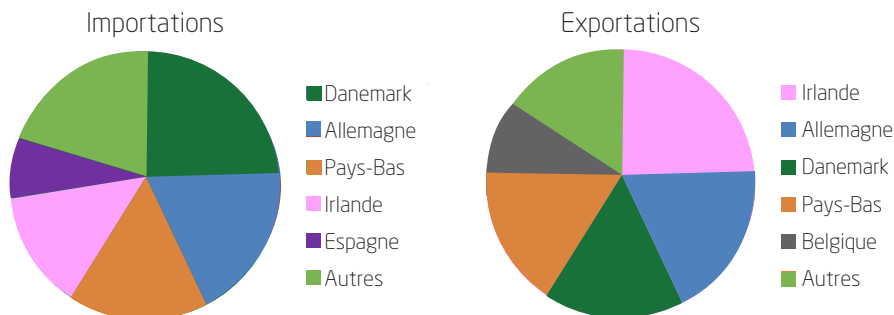
Cette répartition des importations résulte de la stratégie mise en œuvre au milieu des années 1990 par le groupe coopératif danois, Danish Crown, qui cherchait une alternative au marché trop fluctuant du Japon et a ciblé le Royaume-Uni, gros consommateur de longe légère pour la fabrication de bacon et géographiquement très proche. Cette offre danoise a par ailleurs été favorisée par les distributeurs anglais comme Sainsbury et Tesco, parce qu'elle prenait mieux en compte les attentes des consommateurs britanniques en matière de bien être animal que ses concurrents locaux qui ne disposaient pas d'une offre adaptée suffisante. Le leader danois a également développé une implantation industrielle au RU à la faveur des difficultés économiques de plusieurs opérateurs locaux dans les années 1990 et au début des années 2000.

Les exportations danoises vers le Royaume-Uni portent sur des jambons avec os et des viandes fraîches désossées, celles de l'Allemagne sur des viandes fraîches désossées et des préparations cuites à base de jambons. L'offre néerlandaise est plus diversifiée avec des viandes désossées fraîches, désossées congelées et des jambons frais avec os.

Les principaux clients communautaires du Royaume-Uni sont l'Irlande (24 % des échanges intra-communautaires), l'Allemagne (19 %), le Danemark (17 %) et les Pays-Bas (17 %). La France n'arrive qu'en 8^e position, avec moins de 2 % des échanges intra-communautaires. Les exportations vers l'Irlande sont principalement des viandes désossées fraîches et des produits transformés, vers l'Allemagne de carcasses fraîches, vers le Danemark de viandes désossées congelées probablement destinées à l'exportation, et enfin vers les Pays-Bas des viandes désossées fraîches, des viandes désossées congelées et du lard.

1. Sources : Eurostat, douanes des pays exportateurs, SH 020311 020312 020319 020321 020322 020329 020630 020641 020649 020910 150110 160241 160242 160249

Les échanges du Royaume-Uni avec les autres États membres de l'Union européenne - filière porcine



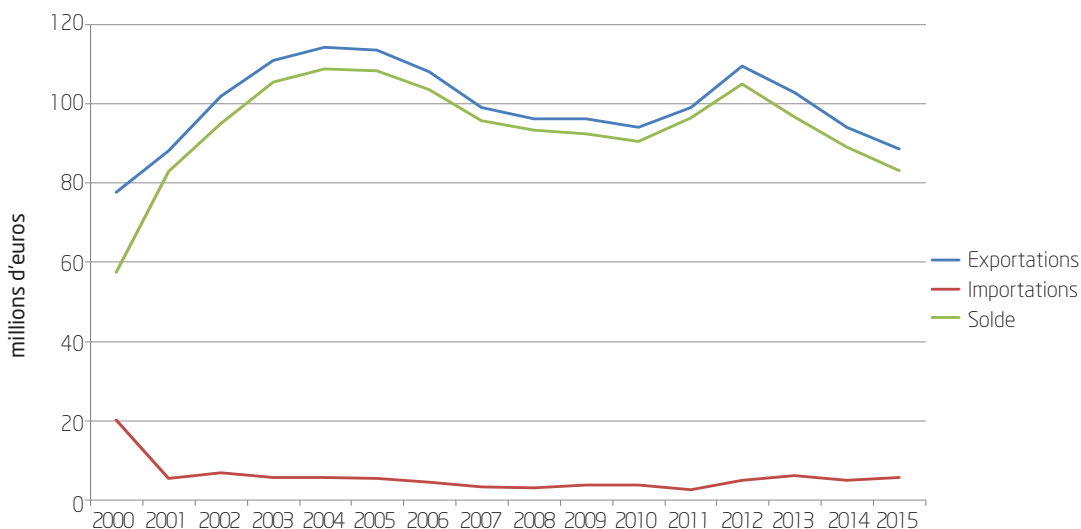
Sources : Eurostat, douanes des pays exportateurs, analyse en volume
SH 020311 020312 020319 020321 020322 020329 020630 020641 020649 020910 150110 160241 160242 160249

Les échanges avec la France²

Pour la filière porcine française, le Royaume-Uni constitue la deuxième destination européenne (88 M€ en 2015) après l'Italie (163 M€), mais les exportations sont en réduction sensible depuis 4 ans (107 M€ en 2012). Les importations sont peu importantes (le Royaume-Uni arrive en 11^e position, avec 5 M€ d'importations).

Les exportations portent principalement sur deux produits (environ 5 000 tonnes pour chacun des deux produits) : viandes fraîches désossées et viandes désossées congelées (environ 10 000 tonnes) ; poitrines avec os.

Échanges commerciaux entre le Royaume-Uni et la France



Conclusion

Les échanges du Royaume-Uni ont essentiellement lieu avec des pays du nord de l'Europe (Allemagne, Belgique, Danemark, Irlande, Pays-Bas). Les échanges avec la France sont relativement modestes même si le Royaume-Uni est la 3^e destination (9 %) de nos exportations, après la Chine et l'Italie.

² Source : douanes françaises, SH 020311 020312 020319 020321 020322 020329 020630 020641 020649 020910 150110 160241 160242 160249

Fiche N°8

Les échanges entre la France et le Royaume-Uni dans les filières avicoles

Contexte

Longtemps 1^{er} pays producteur de volailles de l'Union européenne, le Royaume-Uni (RU) a cédé sa place de leader en 2009 à l'Allemagne, puis a rétrogradé en 2014 à la 3^e place au profit de la Pologne entre 2013 et 2014, devenue n°1 aux dépens de l'Allemagne. La production de poulet représente 88 % des volumes produits au RU. Toutefois, le Royaume-Uni n'est autosuffisant qu'à 75 %. Il affiche un solde du commerce extérieur déficitaire de l'ordre de 600 000 tec par an. Avec les autres États membres, le déficit s'est progressivement creusé pour atteindre 320 000 tec. Ses importations, qui s'élèvent à près de 1 million de tec par an, sont pour un tiers d'entre elles issues des pays tiers (environ 350 000 tec par an). Elles proviennent principalement de Thaïlande, du Brésil et dans une moindre mesure du Chili. Les exportations du Royaume-Uni sont elles aussi tournées, de façon relativement marquée, vers les pays tiers. Plus du quart des volumes sont expédiés vers les pays tiers, notamment l'Afrique du Sud et Hong-Kong. Cette part est probablement sous-estimée dans la mesure où les Pays-Bas, qui sont la première destination des produits du Royaume-Uni (30 %), en réexportent certainement une partie sur ces mêmes pays tiers.

Les flux avec les partenaires européens¹

Les principaux fournisseurs européens du Royaume-Uni sont les Pays-Bas (31 % des échanges intra-communautaires), la Pologne (17 %), l'Irlande (16 %), l'Allemagne (16 %), la Belgique (8 %). À eux seuls, ces 5 pays assurent 83 % des importations européennes vers le Royaume-Uni. La France se situe en 6^e position avec 5 % des volumes. Il est probable qu'une partie des volumes importés par le Royaume-Uni en provenance des Pays-Bas ne soit pas d'origine primaire néerlandaise, mais qu'elle vienne des pays tiers via le port de Rotterdam, ou soit d'origine européenne (Allemagne, Belgique).

Depuis le milieu des années 1990, l'industrie de transformation de la volaille britannique, a été partiellement reprise par des entreprises étrangères. L'entreprise Moy Park (OSI Group), actuellement détenue par JBS (Brésil), appartenait depuis 2008 à Marfrig (Brésil). Les industriels de la volaille, notamment ceux détenus par des capitaux étrangers, sont tournés pour partie vers la production de produits élaborés à partir de matières premières dont l'origine n'a pas une importance capitale. Les principaux clients sont les Pays-Bas (37 % des échanges intra-communautaires), l'Irlande (22 %), l'Allemagne (11 %) et la France (9 %).

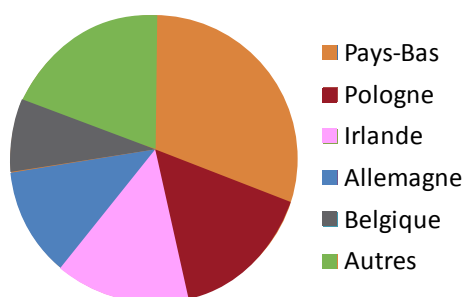
Les importations du Royaume-Uni sont essentiellement constituées de trois types de produits en provenance des 5 pays précités : des morceaux désossés et de poitrines de poulet frais, des morceaux désossés et d'ailes congelés et des préparations de conserves avec une forte proportion de viande et d'abats de volailles. Ces produits sont typiquement des produits agroalimentaires intermédiaires (PAI), ingrédients de l'industrie de transformation du Royaume-Uni.

¹ Sources : Eurostat, douanes des pays exportateurs, SH 020711 020712 020713 020714 020724 020725 020726 020727 020741 020742 020743 020744 020745 020751 020752 020753 020754 020755 020760 160232 021099 160239 160231

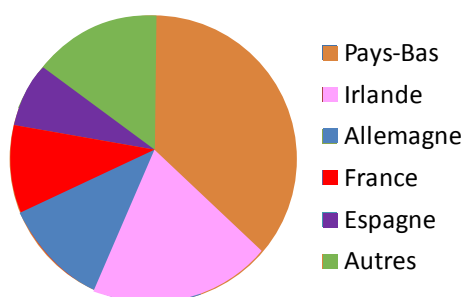
Les flux à l'exportation sont constitués de poules de réforme vers les Pays-Bas, mais aussi, d'une part de viandes fraîches comme des cous de poulets vers les Pays-Bas, l'Irlande et l'Allemagne, des morceaux avec os divers vers la France et l'Allemagne et d'autre part de viandes congelées comme des dos et cuisses de poulets congelées vers l'Allemagne et des cuisses vers l'Espagne. Quelques pièces de dinde sont exportées vers l'Allemagne (pilons frais, morceaux désossés,) vers les Pays-Bas (ailes entières fraîches), et vers la France (morceaux désossés).

Les échanges du Royaume-Uni avec les autres États membres de l'Union européenne - filières avicoles

Importations



Exportations



Sources : Eurostat, douanes des pays exportateurs, analyse en volume
 SH 020311 020312 020319 020321 020322 020329 020630 020641 020649 020910 150110 160241 160242 160249

Commerce agroalimentaire entre la France et le Royaume-Uni

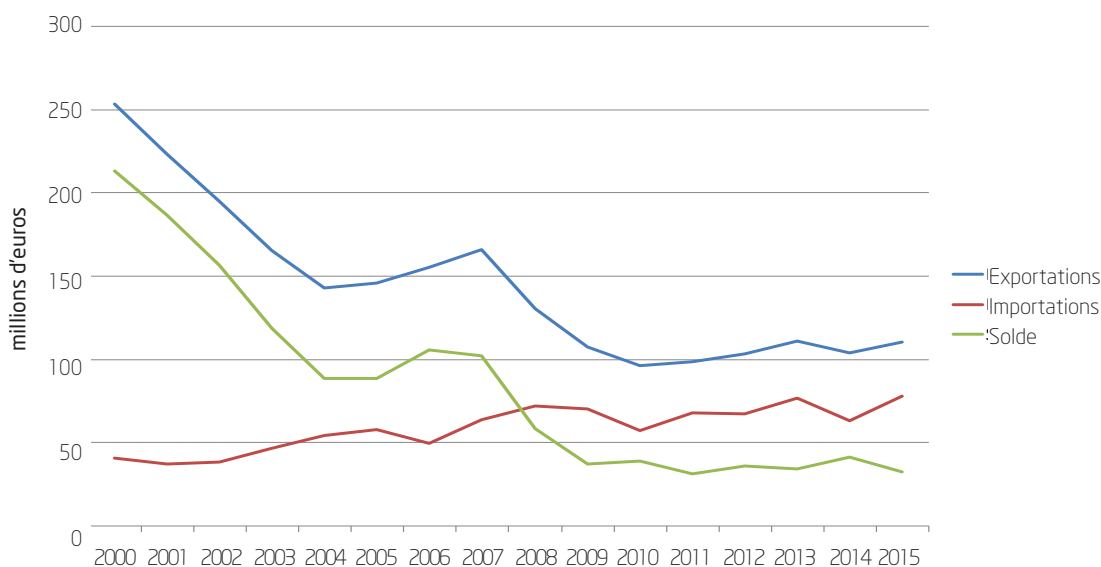
Les échanges avec la France¹

Pour les filières avicoles françaises, les exportations sont relativement stables, autour de 110 millions d'euros. Le Royaume-Uni arrive en 5^e position, loin derrière l'Arabie Saoudite qui reste la première destination (231 millions d'euros en 2015)

Le Royaume-Uni n'arrive qu'en 6^e position des pays fournisseurs (78 millions d'euros en 2015), une position relativement stable depuis plusieurs années.

Les exportations portent principalement sur : viandes fraîches désossées, ailes et cuisses congelées, préparations cuites à bases de viande de volailles.

Échanges commerciaux entre le Royaume-Uni et la France



Conclusion

Les échanges commerciaux de viande de volailles sont relativement limités entre la France et Royaume-Uni et sont stables depuis quelques années. Les importations françaises ont toutefois tendance à légèrement augmenter. Les échanges portent essentiellement sur des pièces de poulets et de dinde dans un contexte d'équilibre, sachant que le Royaume-Uni dispose de filières de production et d'une industrie de transformation importante.

<?> Source : douanes françaises, SH 020711 020712 020713 020714 020724 020725 020726 020727 020741 020742 020743 020744 020745 020751 020752 020753 020754 020755 020760 160232 021099 160239 160231



Fiche N°9

Les échanges entre la France et le Royaume-Uni dans la filière viande bovine

Contexte

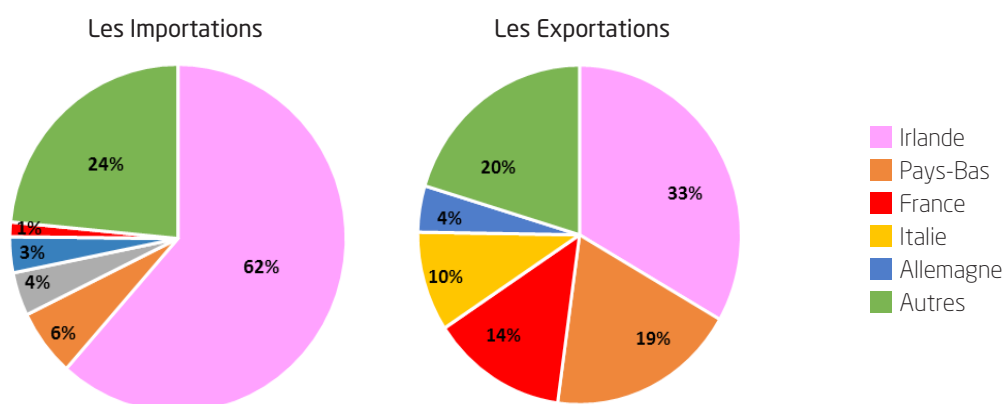
Avec 890 000 t^{ec} de bovins abattus en moyenne par an (inclus veaux), le Royaume-Uni se place au 3^e rang des producteurs de viande bovine, derrière la France (1^{er} rang) et l'Allemagne (2^e rang). Cette production provient principalement de l'abattage des bovins mâles castrés (40 % des bœufs, en tec) et des femelles (27 % des génisses et 20 % des vaches).

Au sein des pays de l'Europe du nord à dominance laitière, le Royaume-Uni est également un des acteurs majeurs. À l'échelle de l'Union européenne, les difficultés de la filière laitière se sont traduites ces deux dernières années par des sorties en hausse des femelles (+ 4,0 % 2015 vs 2014, en tec). Sur le marché anglais, les abattages des vaches suivent ainsi la même tendance et ont progressé de + 3,6 % (tec).

Les flux² avec les partenaires européens

Les échanges de bovins vifs (hors reproducteurs) anglais se font quasi-exclusivement avec les pays de l'Union européenne. Le Royaume-Uni est un importateur net avec 1 663,4 millions d'euros (contre 502,2 millions d'euros exportés). Les bovins vifs ne représentent que 2 % de ses importations avec les pays européens. Le solde du commerce extérieur anglais de bovins vifs reste néanmoins déficitaire. Son déficit moyen fluctue entre 32,3 millions d'euros par an (hors flux des bovins reproducteurs) et 41,2 millions d'euros par an (total bovins). L'Irlande est son principal fournisseur et représente entre 80 et 98 % de ses achats en bovins vifs (en valeur).

Les échanges³ du Royaume-Uni avec les autres États membres de l'Union européenne (2015, en valeur)



Source : FranceAgriMer d'après douanes nationales - Eurostat

1. tec : tonnes équivalent carcasses

2. Bovins vifs et viandes bovines (hors bovins reproducteurs et abats) : SH 0102, SH 0201, SH 0202, SH 02102010, SH 02102090, SH 02109951, SH16025010, SH16025031, SH16025095

3. Bovins vifs et viandes bovines (hors bovins reproducteurs et abats)

L'Irlande est également le principal fournisseur du marché des viandes bovines du Royaume-Uni. Les opérateurs irlandais expédient principalement de la viande fraîche. Ce produit représente 45 %, en valeur, du total des viandes achetées par le Royaume Uni.

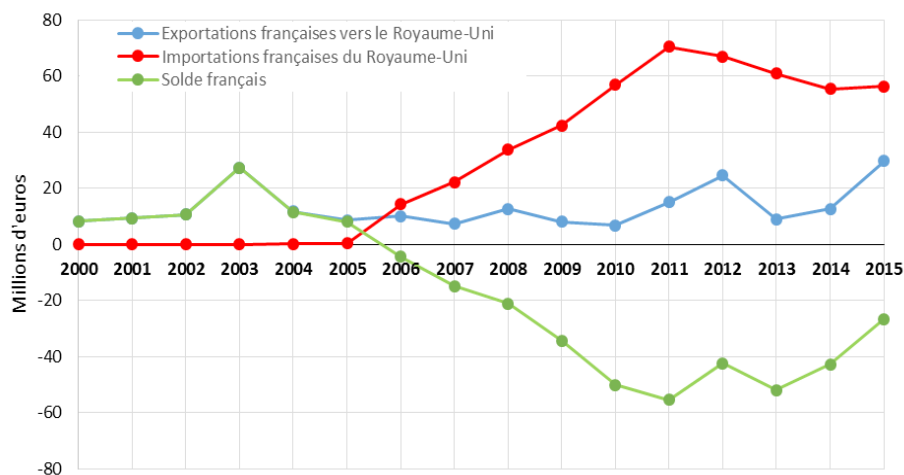
Les échanges⁴ avec la France

Les opérateurs britanniques achètent (en valeur) essentiellement des viandes bovines françaises dont, à parts égales, des viandes fraîches/réfrigérées, congelées et des viandes transformées.

Pour la filière bovine française (vif et viande), les exportations sont restées relativement stables vers le marché anglais. Depuis 2014, les exportations françaises ont été plus soutenues comparativement à 2015 (+ 2,3 % total viandes bovines, en valeur). La hausse de la demande anglaise, également constatée en augmentation dans les pays d'Europe du nord (Allemagne, Danemark), ainsi que le rapport favorable du taux de change euros-livres sterling ont favorisé ces résultats.

La France est importatrice nette de produits bovins en provenance du Royaume-Uni depuis 2006. Les opérateurs anglais expédient sur le marché français principalement de la viande bovine fraîche (7 000 tonnes/an). Le Royaume-Uni fait ainsi partie des dix premiers pays fournisseurs de viande bovine fraîche (8^e rang), mais à un niveau modeste face à l'Irlande et la Belgique (27 000 tonnes/an), les Pays-Bas (au 1^{er} rang avec 64 000 tonnes/an) et l'Allemagne (2^e, 45 000 tonnes/an).

Évolution des échanges⁵ entre le Royaume-Uni et la France (en valeur)



Source : FranceAgriMer d'après douanes françaises

Conclusion

Le marché anglais est fortement dépendant de ses importations à la fois en viandes bovines et en bovins vifs. Les opérateurs irlandais sont leurs principaux fournisseurs européens.

En France, les échanges commerciaux portent essentiellement sur les viandes bovines (fraîches, congelées et transformées). Les flux avec le Royaume-Uni sont relativement limités et stables depuis quelques années. Les exportations ont toutefois tendance à légèrement augmenter.

La France étant importatrice nette de viande bovine fraîche anglaise, la dévaluation de la livre sterling pourrait redonner de la compétitivité aux viandes anglaises, dans un contexte de marché interne déjà sous pression. Les exportations françaises pourraient également diminuer.

4 et 5. Bovins vifs et viandes bovines (hors bovins reproducteurs et abats)

Commerce agroalimentaire entre la France et le Royaume-Uni

Fiche N° 10

Les échanges entre la France et le Royaume-Uni dans la filière sucre

Contexte

Avec 7,8 % du quota de production européen soit 1 056 Mt sur un total de 13,53 Mt, derrière la France (3,44 Mt), l'Allemagne (2,98 Mt) et la Pologne (1,41 Mt), le Royaume-Uni figure au 4^e rang des détenteurs de quotas sucriers. Le secteur y est toutefois beaucoup plus concentré puisque 3 600 planteurs cultivent 90 000 hectares de betteraves, avec un rendement sensiblement supérieur à la moyenne européenne. Environ 1 Mt de sucre de betteraves sont produites chaque année par un fabricant unique, British Sugar, filiale du groupe agroalimentaire Associated British Foods, et qui dispose de 4 usines ultra-modernes ainsi que d'une capacité de raffinage annuelle de 120 000 tonnes. À côté, le groupe agroalimentaire et sucrier Tate&Lyle est le dernier raffineur anglais à plein temps de sucre de canne importé à l'état brut, avec un seul site d'une capacité de raffinage de 1 200 000 tonnes et une production déclinante (600 000 tonnes en 2015).

Les échanges avec la France : un commerce largement excédentaire pour la France, composé aux 3/4 d'exportations de sucre en l'état.

Échanges en quantités (tonnes)

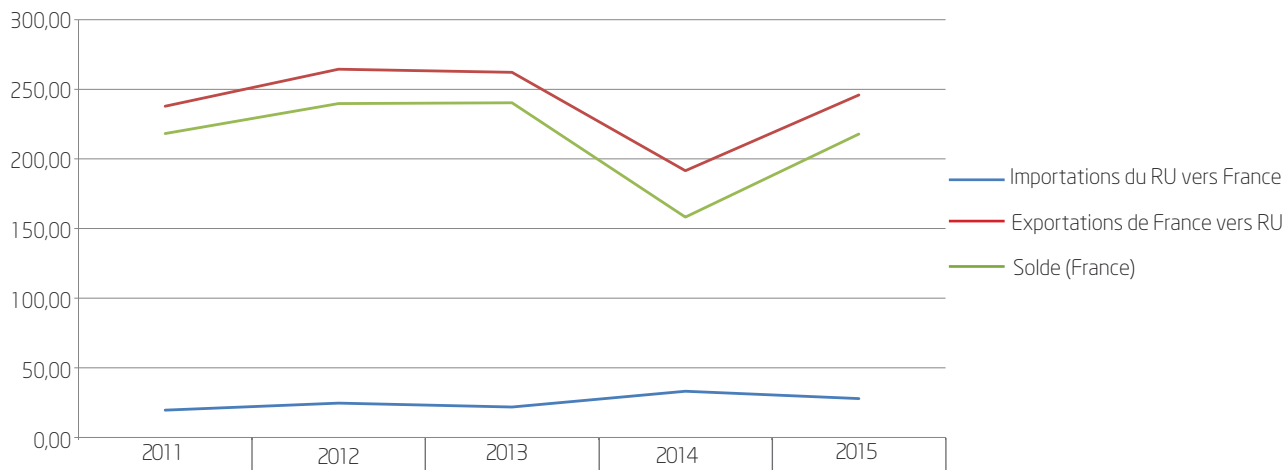
Importation française de sucre en l'état	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15
Origine UE	241 452	237 534	241 612	229 964	238 902
dont origine Royaume-Uni	15 077	16 179	12 271	239 239	33 802
soit en %	6,2 %	6,8 %	5,1 %	104,0 %	14,1 %
Exportation française de sucre en l'état	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15
Vers UE	1 885 654	1 861 059	1 502 021	1 466 155	1 918 241
dont origine Royaume-Uni	294 957	273 111	251 340	212 386	304 314
soit en %	15,6 %	14,7 %	16,7 %	14,5 %	15,9 %

À ces chiffres, il convient d'ajouter les exportations de sucre sous forme de produits transformés de France vers le Royaume-Uni.

Export France vers le Royaume-Uni			
Campagne	2012/13	2013/14	2014/15
Sucre en l'état	251 340	212 386	304 314
Produit sucrés	121 470	119 930	119 706
Total :	372 810	332 316	424 020

Par ailleurs, le R.U. dispose d'industries agroalimentaires (IAA) utilisatrices très puissantes qui pourraient bénéficier d'un accès à du sucre à prix plus bas et avoir une meilleure compétitivité immédiate à l'export.

Échanges en valeur (millions d'euros)



SUCRE et produits sucrés (en millions d'euros)

Ces courbes illustrent l'évolution des échanges de sucre et de sucreries en valeur entre la France et le Royaume-Uni¹.

On note donc un solde des échanges assez stable sur la période, mais une augmentation des échanges dans les deux sens, caractéristique de produits industriels intermédiaires pour des industries utilisatrices puissantes dans les deux pays.

Conclusion

Compte tenu de l'importance du cadre réglementaire dans ce secteur, le Brexit peut changer la donne de façon significative, pas forcément favorable, pour la filière sucre britannique. Pour les autres États membres de l'UE, l'enjeu serait de négocier un calendrier de sortie synchronisé avec celui de la fin des quotas. Par ailleurs, une dépréciation durable de la livre pourrait encourager les appétits de croissance externe des grands sucriers européens. À cet égard, Tereos a racheté en 2015 le groupe Napier Brown, troisième distributeur et conditionneur de sucre du Royaume-Uni, ce qui assurera un nouveau débouché de quelques 300 000 tonnes par an à Tereos sur le marché d'Outre-Manche. Il convient enfin de garder à l'esprit que la bourse de Londres abrite toujours le principal marché à terme du sucre blanc (contrat « London 5 » d'ICE). Il faudra rester attentif aux impacts du Brexit sur ce marché et la « divine surprise » que cet événement pourrait constituer pour le lancement à Paris du nouveau contrat à terme du sucre blanc en euros par Euronext à l'automne 2016.

¹. à noter qu'il n'est pas possible d'établir un bilan en valeur pour le sucre dans les produits sucrés, tandis que les données en valeur pour le sucre en l'état sont établies sur année civile et non sur la campagne comme les tonnages exposés plus haut.

Fiche N°11

Les échanges commerciaux de la France avec le Royaume Uni relatifs aux biocarburants

Cette fiche présente les échanges entre la France et le Royaume-Uni en biocarburants et matières premières susceptibles de rentrer dans la fabrication de biocarburants. Le volume des échanges entre la France et le Royaume est comparé au volume total des échanges de la France avec l'ensemble des pays (intra et extra communautaire).

Dans ce secteur dont les marchés sont très déterminés par le cadre réglementaire de l'UE, les enjeux du Brexit pourraient être importants.

1- Biodiesel

En 2015, la France a importé 586 000 t de biodiesel, dont seulement 5 t en provenance du Royaume-Uni. Ce faible niveau d'importation de biodiesel britannique par la France est une constante sur les sept dernières années. Même si ces importations ont atteint 32 000 t en 2014 et 18 000 t en 2011, elles n'ont représenté ces années-là que respectivement 5,6 % et 3,7 % du total des importations françaises de biodiesel.

Importations françaises de biodiesel (en milliers de tonnes)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Tous pays	308	271	489	396	462	576	586
Royaume-Uni	0,5	0,3	18	0,2	3,6	32	0,005
Part du Royaume-Uni dans le total	0,20 %	0,10 %	3,70 %	0 %	0,80 %	5,60 %	0 %

Source : Eurostat. Unité : 1000 tonnes

La France a exporté 22 000 t de biodiesel sur le Royaume-Uni en 2015, ce qui a représenté 15 % de l'ensemble des exportations française de biodiesel, et a fait du R-U notre 3^e client derrière l'Espagne (35 000 t) et la Belgique (33 000 t). Par rapport aux années précédentes, 2015 apparaît comme une année « record » pour les exportations françaises de biodiesel à destination du Royaume-Uni.

Exportations françaises de biodiesel (en milliers de tonnes)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Tous pays	109	12	43	37	49	82	140
Royaume-Uni	0,2	1	1	1	1	6	22
Part du Royaume-Uni dans le total	0,2 %	6,7 %	2,6 %	3,0 %	1,8 %	7,3 %	15,5 %

Source : Eurostat. Unité : 1000 tonnes

2- Éthanol

Le suivi statistique des échanges d'éthanol, basé sur la NC à 8 chiffres, ne permet pas de distinguer les différents usages du produit (fabrication de biocarburants ou autres utilisations). L'analyse porte donc sur un suivi des échanges d'éthanol toutes utilisations finales confondues.

Les importations françaises d'éthanol en provenance du Royaume-Uni s'avèrent marginales.

Importations françaises d'éthanol (en milliers de tonnes)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Tous pays	178	170	182	128	166	195	198
Royaume-Uni	6	1,3	1	1	0,9	1,8	1,2
Part du Royaume-Uni dans le total	3,10 %	0,80 %	0,60 %	1 %	0,60 %	0,90 %	0,60 %

Source : Eurostat. Unité : 1000 tonnes

Par contre, les exportations françaises d'éthanol à destination du Royaume-Uni progressent tant en volume qu'en part de marché. Elles ont triplé entre 2009 et 2015 pour atteindre 228 000 tonnes, soit plus du quart des exportations françaises toutes destinations confondues, faisant du Royaume-Uni notre premier client en 2015, devant les Pays-Bas et l'Allemagne.

Exportations françaises d'éthanol (en milliers de tonnes)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Tous pays	823	827	755	741	665	815	845
Royaume-Uni	78	104	103	103	160	176	228
Part du Royaume-Uni dans le total	9,4 %	12,6 %	13,7 %	13,9 %	24,0 %	21,6 %	26,9 %

Source : Eurostat. Unité : 1000 tonnes

3 - ETBE (ethyl tertio butyl ether)

Les importations françaises d'ETBE en provenance du Royaume-Uni sont marginales, la quasi totalité de nos importations provenant des Pays-Bas.

Importations françaises d'ETBE (en milliers de tonnes)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Tous pays	375	343	265	244	165	175	259
Royaume-Uni	0	0,0001	0	5	1	1	1
Part du Royaume-Uni dans le total	0 %	0 %	0 %	2,2 %	0,4 %	0,9 %	0,3 %

Source : Eurostat. Unité : 1000 tonnes

Commerce agroalimentaire entre la France et le Royaume-Uni

Quasi absence d'exportation française d'ETBE sur le Royaume-Uni sur la période 2009 -2015.

Exportations françaises d'ETBE (en milliers de tonnes)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Tous pays	230	175	111	124	204	204	184
Royaume-Uni	0,02	0	0,002	0	0	0	0
Part du Royaume-Uni dans le total	0 %	0 %	0 %	0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %

Source : Eurostat. Unité : 1000 tonnes

4 - Huiles usagées

Le suivi statistique des échanges d'huiles usagées, basé sur la NC à 8 chiffres, ne permet pas de distinguer les différents usages du produit (fabrication de biocarburants ou autres utilisations). L'analyse porte donc sur un suivi des échanges d'huiles usagées toutes utilisations finales confondues.

Les importations françaises d'huiles usagées portent sur des volumes relativement faibles (moins de 30 000 tonnes en 2015 vs plus de 60 000 tonnes pour les exportations). La part des importations en provenance du Royaume-Uni est très variable d'une année sur l'autre : 32 % en 2014, 12,5 % en 2015.

Importations françaises d'huiles usagées (en milliers de tonnes)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Tous pays	11	13	13	13	21	26	28
Royaume-Uni	3	3	2	2	3	8	3
Part du Royaume-Uni dans le total	24,3 %	19,0 %	12,2 %	19,4 %	16,2 %	31,9 %	12,5 %

Source : Eurostat. Unité : 1000 tonnes

On note une quasi absence d'exportations françaises d'huiles usagées sur le Royaume-Uni tout au long de la période 2009-2015.

Exportations françaises d'huiles usagées (en milliers de tonnes)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Tous pays	41	48	47	70	60	54	62
Royaume-Uni	0,4	0,3	0,03	0,02	0,7	0,2	0,5
Part du Royaume-Uni dans le total	1,0 %	0,5 %	0,1 %	0 %	1,1 %	0,5 %	0,9 %

Source : Eurostat. Unité : 1000 tonnes

5 - Graisses animales à usages industriels (UI)

Le suivi statistique des échanges de graisses animales à UI, basé sur la NC à 8 chiffres, ne permet pas de distinguer les différents usages du produit (fabrication de biocarburants ou autres utilisations). L'analyse porte donc sur un suivi des échanges de graisses animales à UI, toutes utilisations finales confondues.

Les importations françaises de graisses animales à UI portent sur des volumes relativement faibles (7 000 tonnes en 2015 vs plus de 62 000 tonnes pour les exportations). La part des importations en provenance du Royaume-Uni est très variable d'une année sur l'autre : 48 % en 2015 et 55 % en 2014, mais pas d'importation les deux années précédentes.

Importations françaises de graisses animales à usages industriels (en milliers de tonnes)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Tous pays	12	14	19	1	4	6	7
Royaume-Uni	0	0,4	4	0	0	3	3
Part du Royaume-Uni dans le total	0 %	2,9 %	21,5 %	0 %	0 %	55,4 %	47,7 %

Source : Eurostat. Unité : 1000 tonnes

On note une quasi absence d'exportations françaises de graisses animales à UI sur le Royaume-Uni tout au long de la période 2009-2015.

Exportations françaises de graisses animales à usages industriels (en milliers de tonnes)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Tous pays	160	152	148	53	60	54	62
Royaume-Uni	0,08	0,04	0,3	0	0,1	0	0
Part du Royaume-Uni dans le total	0 %	0 %	0,2 %	0 %	0,1 %	0 %	0 %

Source : Eurostat. Unité : 1000 tonnes

6 - Tableau de synthèse des échanges en valeur

Les échanges avec le Royaume-Uni dégagent, en 2015, un excédent de plus de 160 millions d'euros pour l'éthanol (environ 1/3 de l'excédent total pour les échanges d'éthanol) et de 17 millions d'euros pour le biodiesel alors que ce poste est globalement déficitaire de 300 millions d'euros. Pour les autres produits suivis (ETBE, huiles usagées, graisses animales à U.I.) les soldes de nos échanges avec le Royaume-Uni sont légèrement négatifs.

Commerce extérieur de la France (M€, 2015)

		Exportation	Importation	Solde
Biodiesel	Tous pays	110,6	409,2	- 298,6
	Royaume-Uni	17,4	0,0	17,4
Éthanol	Tous pays	615,8	122,4	493,4
	Royaume-Uni	164,9	2,8	162,1
ETBE	Tous pays	170,5	226,1	- 55,6
	Royaume-Uni	0,0	0,5	- 0,5
Huiles usagées	Tous pays	37,4	23,0	14,4
	Royaume-Uni	0,5	2,8	- 2,3
Graisses animales à UI	Tous pays	31,4	3,3	28,1
	Royaume-Uni	0,0	1,3	- 1,3
Ensemble des 5 produits	Tous pays	965,7	784,0	181,7
	Royaume-Uni	182,7	7,4	175,3

(1) SOLDE = EXPORTATION - IMPORTATION

Source : Eurostat. Unité : millions d'euros

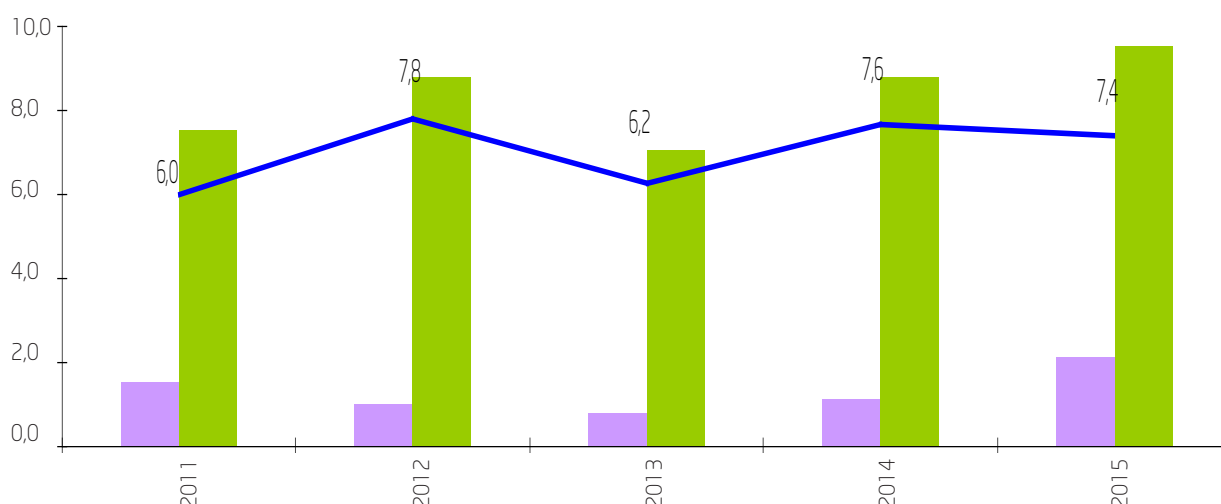
Fiche N°12

Les échanges commerciaux entre la France et le Royaume-Uni en matière de végétaux d'ornement

Cette fiche concerne l'ensemble des végétaux d'ornement (chapitre 6 de la nomenclature douanière - hormis les plants, plantes et racines de chicorée, les boutures et plants de vigne, les plants d'ananas, le blanc de champignons, les plants de légumes ou de fraisiers, les arbres, arbustes, arbrisseaux à fruits comestibles, les plants forestiers, les fleurs ou feuillages autres que frais).

État des lieux 2015

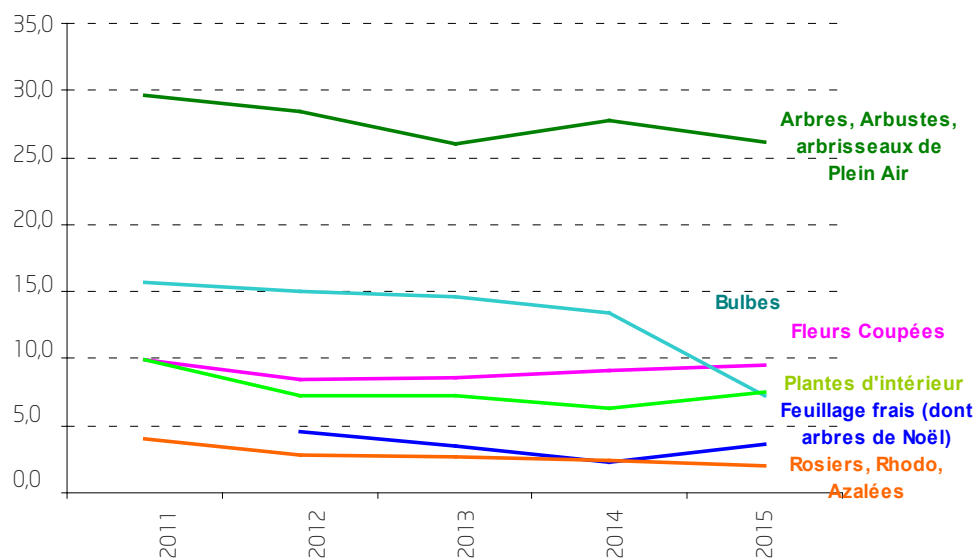
Évolution de la balance commerciale en végétaux d'ornement France/Royaume-Uni sur 5 ans (en millions d'euros)



Le solde de nos échanges avec le Royaume-Uni est structurellement excédentaire. Le solde est positif de 7,4 millions d'euros en 2015.

Les exportations françaises de végétaux d'ornement vers le Royaume-Uni sont globalement stables depuis 5 ans. Le Royaume-Uni est la deuxième plus importante destination, avec 17 % de nos exportations en 2015.

Exportations de végétaux d'ornement au Royaume-Uni de 2011 à 2015 (en millions d'euros)



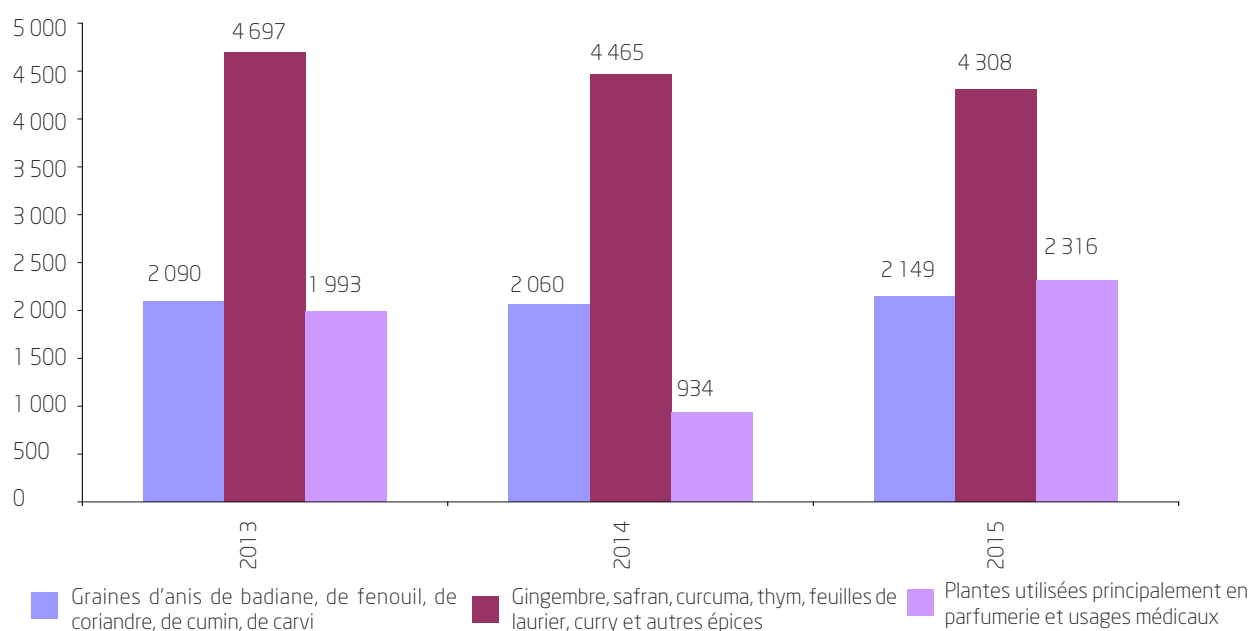
Fiche N°13

Les échanges commerciaux entre la France et le Royaume-Uni portant sur de plantes et graines aromatiques, épices, plantes médicinales et huiles essentielles

Plantes en l'état, fraîches, séchées, broyées

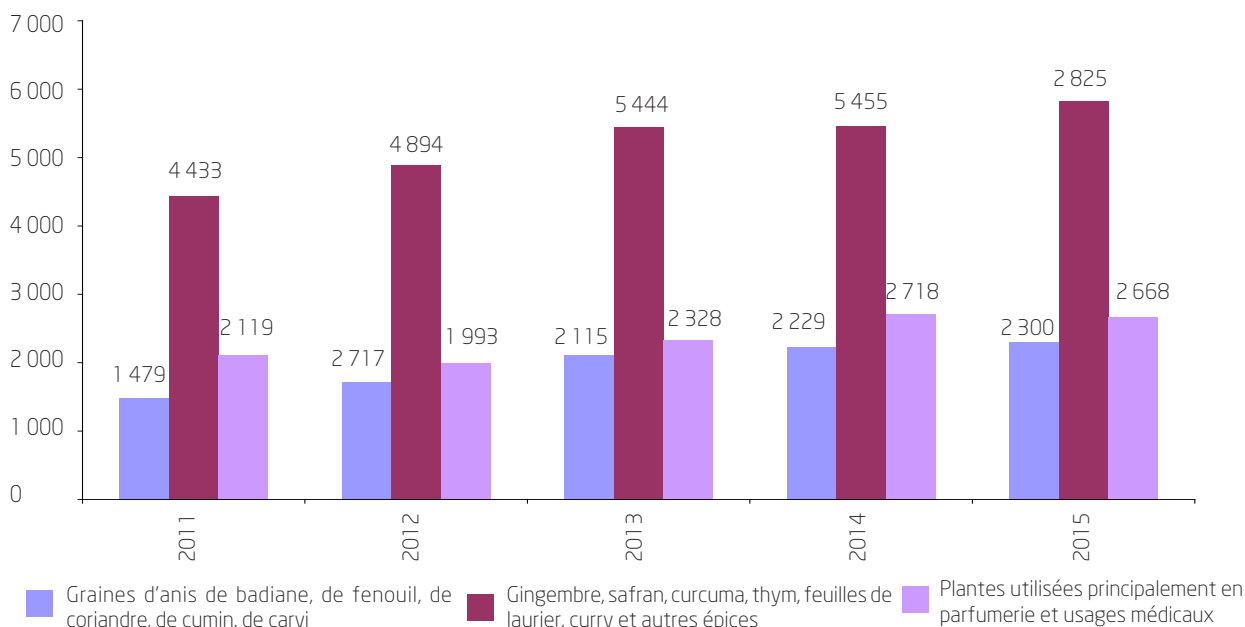
Le Royaume-Uni est un des premiers clients des exportations françaises de plantes et graines aromatiques et de plantes médicinales, tant en volume qu'en valeur. Le premier poste concerne les plantes aromatiques et les épices, bien que leurs importations soit en net recul depuis 2007.

Évolution de la balance commerciale France/Royaume-Uni de plantes et graines aromatiques, épices et plantes médicinales (en milliers d'euros)



Le solde de nos échanges avec le Royaume-Uni est excédentaire, au contraire du solde global du commerce extérieur de la France pour ces produits. Le solde est positif de 4,308 millions d'euros pour les plantes aromatiques et les épices, de 2,316 millions d'euros pour les plantes aromatiques et de 2,149 millions d'euros pour les graines aromatiques en 2015.

Évolution des exportations françaises vers le Royaume-Uni de plantes et graines aromatiques, épices et plantes médicinales (en milliers d'euros)

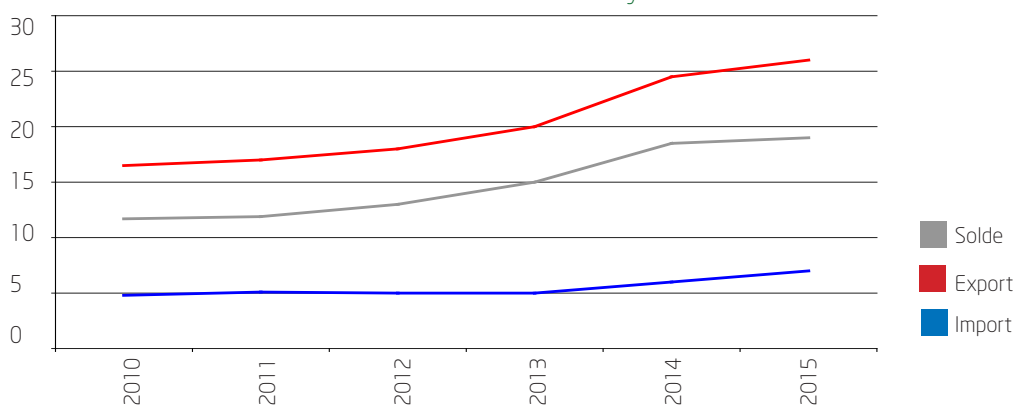


Les exportations en valeur vers le Royaume-Uni sont toutes en progression. Ce pays, qui possède d'importantes industries de transformation, représente notre principal débouché pour les plantes en l'état.

Huiles essentielles

Les huiles essentielles constituent des produits intermédiaires pour de nombreuses industries (parfumerie, pharmacie, cosmétique...) et sont échangées à ce titre dans le monde entier entre lieux de production et d'utilisation. Le RU dispose d'une industrie de chimie fine puissante avec des leaders mondiaux de l'aromatique, des détergents et de la pharmacie. Il importe une part notable des productions françaises (20 % en valeur), en croissance sur ces cinq dernières années, pour un solde total de 20 millions d'euros en 2015.

Commerce des huiles essentielles entre la France et le Royaume-Uni



Comme produits non agricoles (classement en chapitre 33 et non entre 1 et 24), les règles d'échanges diffèrent de celles des autres produits traités (hors PAC) et ces produits ne sont pas comptabilisés dans le commerce agroalimentaire. Ils représentent pour autant une part de la première transformation de productions agricoles, à considérer à ce titre.

